



Le roi Hassan II à Alger

Par la magie de ces mises en scène dont il a le secret, le roi Hassan II a ravi la vedette aux autres souverains ou chefs d'Etat réunis à Alger pour le quatrième sommet extraordinaire de la Ligue arabe. Après que le « Marrakech », un ferry des liaisons maritimes avec la France, transformé en palais flottant, eut accosté l'ancien quai d'Alger, alors que les couleurs du Maroc et de l'Algérie se mêlaient sur le front de mer, après une brève de quinze ans, les youyous des femmes ont couvert les discours officiels. Si important que puisse être pour les Palestiniens cette conférence visant à affirmer la solidarité du monde arabe avec les révoltés des territoires occupés par Israël, elle restera probablement dans la mémoire des Algériens comme la consécration de la réconciliation avec le Maroc.

La cause palestinienne occupe certainement une grande place dans l'esprit du souverain et du président Chadli, mais force est de constater que ce sommet tombe bien à point pour donner une apparence naturelle à un revirement diplomatique spectaculaire. Le Front Polisario, qui s'est battu pendant treize ans pour l'indépendance de l'ancien Sahara espagnol, avec le soutien diplomatique et militaire de l'Algérie, a beau affirmer sa « sérénité », la réconciliation de son auteur avec le Maroc constitue un échec de nature à remettre en question son objectif initial. Cultivant volontiers l'art de la gaffe, il a approuvé une embuscade contre l'accord marocain, « dans le cadre normal de la guerre », le jour même des embrassades officielles.

Les précautions que le président Chadli doit prendre à l'égard des dirigeants de la « République arabe sahraïenne démocratique » ne semblent pas nécessaires à l'égard de l'opinion publique algérienne. La cause sahraïenne n'a jamais été au centre des préoccupations populaires. En revanche, la fermeture des frontières était durement ressentie par de nombreuses familles apparentées par alliance et séparées par la brèche entre les Etats. Les Algériens, qui n'ont pas les moyens de s'offrir de coûteuses vacances en Europe, ne comprennent pas pourquoi ce tourisme qu'on les encourageait à faire en Tunisie leur était interdit chez leurs voisins de l'ouest.

Plus fondamentalement, la politique économique du président Chadli a fait naître une nouvelle catégorie d'entrepreneurs et de hauts cadres intéressés par la recherche d'un marché maghrébin et, sur ce plan, il y a convergences d'intérêts entre les bourgeoisies marocaine et algérienne.

La coopération qui s'est amorcée avec la Tunisie, par la création de sociétés à capital mixte, pourrait s'étendre au Maroc. Par ses appels à la création d'un « grand Maghreb », l'Algérie a longtemps cherché à isoler le Maroc. Même après avoir signé avec elle un traité d'amitié et de coopération, en 1983, la Tunisie lui a fait comprendre qu'il n'en était pas question. Embarrassés par un conflit fratricide, les Tunisiens souhaitent que chaque partie fasse preuve d'imagination.

On ignore toujours si un compromis viable a été trouvé au sujet du Sahara occidental. Mais, en mettant l'accent sur la politique de décentralisation dans le royaume, comme ils le font avec insistance, les Marocains montrent peut-être le bout de l'oreille.

(Lire page 3 l'article de FRANÇOISE CHIPPAUX.)

M 0147-0609 0. 4,50 F

3790147004500 06090

Une proposition de la « mission du dialogue »

Un référendum national envisagé sur la Nouvelle-Calédonie

La « mission du dialogue » de Nouvelle-Calédonie est rentrée, le mercredi 8 juin, avec une proposition qui consisterait à organiser, à la fin de l'année, à condition que le RPR et l'UDF s'accordent sur ce point avec le PS, un référendum national sur un nouveau statut du territoire qui consacrerait une relative partition. D'autre part, les suites de l'assaut d'Ouvéa suscitent de nouvelles interrogations : un gendarme otage aurait été blessé par les militaires, et des témoignages font état de trois autres morts « suspects ».

NOUMÉA de notre correspondant

En janvier 1985, quelques jours après l'annonce par le délégué du gouvernement de l'époque, M. Edgard Pisani, du plan d'indépendance-association du gouvernement de M. Laurent Fabius, un jeune caldoche, Yves Tual, était assassiné sur sa ferme de Boujoupari (côte ouest). Le soir même, une émeute embrassait Nouméa.

Assommée par la poussée de fièvre indépendantiste de la fin 1984, désorientée par le volonta-

risme de M. Pisani, l'opinion loyaliste, brutalement, se rebiffait.

Relayée par le RPR métropolitain, sa résistance devait sonner le glas des espoirs socialistes. La leçon était éloquent : un coup de feu de trop et un jet de cailloux suffisent, en Nouvelle-Calédonie, à faire capoter les rendez-vous historiques ; le moindre geste imbibé peut avoir raison des tours de force diplomatiques les plus hardis.

Le « syndrome Yves Tual » planait sur la Nouvelle-Calédonie en ce début de semaine.

FRÉDÉRIC BOBIN. (Lire la suite page 14.)

Deux mesures financières du gouvernement

Aide accrue pour la recherche et pour le logement social

Le gouvernement a décidé un effort pour le logement social et pour la recherche scientifique. M. Maurice Faure devait présenter, le mercredi 8 juin, au conseil des ministres, deux mesures sur le logement : l'allègement de la dette des organismes d'HLM et 800 millions de francs pour l'amélioration du parc locatif social.

Une rallonge de 800 millions de francs sera débouquée dès 1988 pour la recherche : 100 millions pour le recrutement des chercheurs et 700 millions pour la recherche, notamment industrielle.

L'allègement de la dette liée aux prêts locatifs aidés était une revendication des organismes d'HLM. L'endettement concerné est celui des années 1978 à 1984 - époque de la plus forte inflation - à taux fixe et à annuités progressives. Il représente 90 des 315 milliards de francs de l'endettement total. La progressivité automatique va être remplacée par des PLA à taux fixe et annuités constantes.

800 millions de francs seront consacrés à l'amélioration du parc de logement social : 350 millions pour la réhabilitation de 25 000 logements, 250 millions pour rattraper le retard du petit entreprenant et 200 millions pour

financer les études, les équipes, l'aménagement de l'espace et des équipements socioculturels.

D'autre part, le gouvernement a donné son accord pour le déblocage d'une rallonge budgétaire d'un peu plus de 800 millions de francs, versés sous la forme d'un décret d'avance. Cette mesure exceptionnelle devrait permettre au ministre de la recherche, M. Hubert Curien, de débloquent l'emploi scientifique (100 millions de francs) et de relancer notamment la recherche industrielle (700 millions).

(Lire l'article de José Doyère page 33 et nos autres informations page 16.)

L'accord URC-FN à Marseille

Une mise en garde de M. Mitterrand

M. Mitterrand a appelé les Français, le mercredi 8 juin, à confirmer leur vote du 8 mai, en les mettant en garde contre « toute coalition d'intérêts électoraux qui manquerait aux principes ».

L'accord entre l'URC et le Front national, qui a permis le retrait récipro-

que des candidats de ces formations dans les Bouches-du-Rhône, débordé, en fait, largement le cadre de ce département. Il est non seulement explicite dans le Var et les Alpes-Maritimes mais implicite ailleurs puisque, sur les trente candidats qui étaient en mesure de se maintenir au

second tour, le FN n'en maintient que trois (M. Sergent, dans les Pyrénées-Orientales, M. Freulet, dans le Haut-Rhin, M. Le Chevallier, dans le Var). Cet accord, qui est présenté à droite comme « local », suscite l'indignation à gauche.

La décomposition

par Daniel Vernet

Le piège Le Pen s'est refermé. Délibérément noyé ou habilement utilisé par M. François Mitterrand, il a obligé la droite classique à choisir entre perdre son âme et perdre des sièges. Elle a opté pour la première hypothèse sans mesurer le risque qu'elle court de perdre sur les deux tableaux. Elle se retrouve aujourd'hui dans une situation homothétique à celle du Parti socialiste vis-à-vis du PCF jusqu'en 1981 : elle ne peut gagner les élections sans l'extrême droite, dont l'appoint est indispensable pour faire une majorité, ni avec l'extrême droite, car l'alliance avec le Front national peut effrayer les électeurs centristes tentés de se retourner vers une gauche modérée. Drapés dans leur dignité, les socialistes, qui ont

redécouvert les charmes fanés de l'union de la gauche, ne vont pas se faire faute pendant les derniers jours de la campagne de battre le rappel au nom des valeurs républicaines.

Sans doute l'expérience de retrait réciproque entre l'URC et le FN est-elle circonscrite à une région. Les dirigeants du RPR et de l'UDF qui avaient promis le cœur sur la main qu'il n'y aurait pas d'accord national avec le Front du même nom peuvent affirmer qu'ils ont tenu parole. Mis sur le compte des particularités marseillaises, l'arrangement n'enlève pas leur bonne conscience aux centristes qui proclament imperturbablement leur opposition à tout flirt avec l'extrême droite.

(Lire la suite page 10.)



L'ENQUÊTE : les chemins de la cocaïne

La drogue, casse-tête américain

Trois gros bonnets français de la drogue, soupçonnés d'avoir introduit en avril dernier aux Etats-Unis 700 kilos de cocaïne provenant de Colombie, ont été arrêtés le vendredi 3 juin au Mexique et expulsés, le mardi 7 juin, vers la France (lire page 15).

WASHINGTON de notre correspondant

Faire donner les F-16 de l'US Air Force ou légaliser l'usage de la drogue, déclarer la guerre à outrance ou capituler. Les Américains ne savent plus à quel saint se vouer, mais, hommes politiques en tête, ils ont au moins une certitude commune : il faut faire quelque chose.

La drogue est devenue, tous les sondages l'attestent, la préoccu-

tion numéro un des citoyens des Etats-Unis, et, en année électorale, tout responsable, tout élu, tout candidat est tenu de se mettre à l'unisson. Inutile de faire discrètement remarquer que, si les Américains s'alarment tant, c'est que les grands problèmes sociaux d'antan - avant tout le chômage - se posent avec beaucoup moins d'acuité et que l'économie se porte plutôt bien.

Inutile aussi de relever que les chiffres concernant l'usage de la drogue et ses conséquences ne sont pas uniformément catastrophiques : depuis 1982, le nombre d'Américains utilisant des stupéfiants (toutes catégories confondues) est passé de 4,2 à 5,6 millions, le nombre de décès dus à l'usage de la cocaïne a augmenté de 7,5 % pour atteindre 1 435 cas (contre plus de 100 000 pour l'alcool et 300 000 pour le tabac).

Ce qui compte, c'est le sentiment, largement partagé, que l'on peut désormais trouver de la drogue dans à peu près tous les quartiers de toutes les villes, que même les bourgades de l'Amérique profonde sont contaminées. Ce qui compte aussi, c'est l'augmentation spectaculaire du nombre de crimes liés au trafic de drogue et la baisse de l'âge des consommateurs, mais surtout des dealers, et même des tueurs.

JAN KRAUZE. (Lire la suite page 9.)

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde

DES LIVRES

L'ouverture du sommet d'Alger

Le président Chadli plaide pour l'unité des rangs arabes

ALGER
de notre envoyée spéciale

C'est par une minute de silence à la mémoire des victimes palestiniennes du soulèvement dans les territoires occupés que les dirigeants arabes ont ouvert, le mardi 7 juin, en début de soirée à Alger, leur quatrième sommet extraordinaire. D'emblée, le président Chadli a donné le ton de ces sessions en plaidant à plusieurs reprises pour l'unité des rangs arabes, seule voie, a-t-il dit, « apte à imposer à l'ennemi la reconnaissance du droit du peuple palestinien à l'existence, l'autodétermination et la constitution de son Etat indépendant avec sa capitale Jérusalem ».

Soulignant le « tournant historique décisif » créé par ce soulèvement, M. Chadli a affirmé qu'il avait créé « un contexte nouveau qui exige une approche fondamentalement différente de ce que la région a connu par le passé ». Appelant ses pairs arabes à « traduire la parole en actes, les positions politiques en programmes d'action », le président algérien a rappelé que « la nation

arabe ne refusait pas la paix et qu'elle avait déjà présenté lors du sommet de Fès en 1982 un projet de règlement responsable ».

Ce retour aux résolutions de Fès qui avaient fait, à l'exception de la Libye, l'unanimité des rangs arabes, M. Chadli l'a accompagné d'un rappel à la nécessité d'une conférence internationale. « Le soulèvement du peuple palestinien a accéléré la maturation de l'idée d'une conférence internationale responsable tenue sous l'égide de l'ONU dans toutes ses prérogatives, avec la participation des membres permanents du Conseil de sécurité et de l'OLP, sur un pied d'égalité avec toutes les parties concernées en tant que représentants légitimes choisis par le peuple palestinien », a-t-il affirmé.

Dans une situation voilée au plan de paix du secrétaire d'Etat américain, George Shultz, M. Chadli a déclaré : « Le soulèvement a de nouveau démontré à la communauté internationale qu'il y a, en Palestine, un peuple qui tient tête et refuse de disparaître. Cette réalité nous appelle à déjouer toutes les tentatives qui visent à liquider le soulèvement, le dévier ou le vider de son contenu ».

La résolution du sommet d'Amman, qui avait condamné Téhéran et qui, mardi soir, a provoqué la sortie de l'ambassadeur d'Iran à Alger, présent, comme tout le corps diplomatique, à la séance d'ouverture.

Consacrés essentiellement aux contacts bilatéraux, les heures qui ont précédé l'ouverture de ce sommet ont déjà permis au roi Hussein de Jordanie de s'entretenir pendant près d'une heure avec le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, qu'il rencontrait pour la première fois depuis le début du soulèvement dans les territoires occupés. Si, à plusieurs reprises, ces dernières semaines, le roi a répété qu'il n'avait pas l'intention de négocier au nom des Palestiniens, il ne fait pas de doute non plus que le souverain entend bien rappeler la dimension à la fois palestinienne et jordanienne de son royaume dont 60 % de la population est d'origine palestinienne.

De son côté, M. Arafat doit tenir compte du rejet de la Jordanie par la généralisation des lanceurs de pierres

dans les territoires occupés et du refus de la majorité de l'OLP de toute coordination avec Amman. Qualifié en termes diplomatiques par les sources palestiniennes de « clair et franc », ce premier entretien aurait permis aux deux hommes de débroussailler un peu le terrain et tout au moins d'éviter un affrontement public.

Toujours dans l'objectif du rapprochement des liens arabes, des efforts, dit-on de bonne source, seront faits pour conforter les retrouvailles syro-palestiniennes qui n'ont jusqu'à maintenant pas eu de résultats concrets. Les récents affrontements entre le Fatah de M. Arafat et les dissidents de ce mouvement du colonel Abou Moussa dans les camps de Beyrouth témoigneraient plutôt du contraire, et aucun dirigeant du Fatah ne s'est plus rendu à Damas depuis les entretiens qui avaient eu lieu à l'occasion des obsèques d'Abou Jihad en avril dernier.

FRANÇOISE CHIPPAUX.

Dans une intervention au Parlement

Le premier ministre danois estime que la confiance avec l'OTAN est restaurée

COPENHAGUE
de notre correspondante

Le nouveau gouvernement danois de centre-droit dirigé par M. Poul Schlüter (conservateur) s'est présenté, le mardi 7 juin, devant le Parlement issu des élections législatives anticipées du 10 mai. A cette occasion, le premier ministre a prononcé un bref discours programme, dont le passage le plus attendu avait trait aux visites de navires de guerre américains et britanniques dans les ports danois. Aux termes d'une résolution votée le 14 avril à l'Assemblée par l'opposition de gauche et les radicaux, le gouvernement devait à l'avenir informer par écrit et à chaque escale les capitaines des bateaux alliés de la politique anti-atomique du Danemark et de l'interdiction de transporter des armes nucléaires dans les eaux territoriales du royaume. Cette motion avait profondément déçu à l'OTAN et entraîné la dissolution de la Chambre. Le gouvernement « bourgeois » minoritaire ne voulait pas se voir dicter par l'opposition une ligne de conduite nouvelle qu'il n'approuvait pas.

Dans son intervention au Parlement, M. Schlüter, optimiste, a expliqué que ce problème épineux avait été réglé « à la satisfaction des alliés » entre les trois partis de sa coalition (conservateurs, libéraux et radicaux) et que désormais « tout était rentré dans l'ordre ». Il a indiqué que son ministre des affaires étrangères, M. Uffe Ellemann-Jensen, avait adressé le 7 juin, en voie diplomatique, une note aux gouvernements des pays membres de l'OTAN et du pacte de Varsovie, ainsi qu'aux neutres, rappelant que le Danemark n'admettait pas « en temps de paix » la présence sur son sol ou dans ses eaux territoriales d'armes nucléaires. Cette formulation est beaucoup plus douce que le texte de la motion du mois d'avril, puisqu'il n'est plus question de remettre une lettre comminatoire aux commandants des navires de guerre mouillant dans les ports danois. D'autre part, le gouvernement fait indirectement savoir qu'il n'exclut pas l'option nucléaire « en cas de conflit ».

CAMILLE OLSEN.

M. Mitterrand prône le « rapprochement » avec l'URSS

Le président François Mitterrand, qui remettrait, le mardi 7 juin à l'Élysée, les insignes de commandeur de la Légion d'honneur au président de l'Académie des sciences d'URSS, M. Youri Martchouk, a plaidé pour le « rapprochement » entre les deux pays : « Rarement la France et la Russie ont été accordées quant à leurs systèmes intérieurs et pourtant presque constamment accordées dans leurs démarches extérieures. (...) Encore serait-il mieux que nous marchions de pair. J'y travaille moi-même, avec le sentiment que, par les temps qui courent, nous sommes en mesure de faire de grands pas en avant », a-t-il notamment déclaré.

Le président a rendu hommage au mathématicien et physicien soviétique, actif partisan de la « perestroïka » (restructuration) engagée par M. Gorbatchev.

Le matin, M. Youri Martchouk avait signé le renouvellement pour trois ans de l'accord de coopération scientifique entre l'Académie des sciences soviétiques et le CNRS. En vertu de cet accord, cinquante et un chercheurs français se sont rendus en stage en URSS et cinquante-huit Soviétiques sont venus en France en 1987.

Le long ballet des arrivées

ALGER
de notre envoyée spéciale

Alger, 15 heures, le mardi 7 juin. Toutes les sirènes du port retentissent pour accueillir le Marrakech, ferry-boat blanc et rouge qui ramène le roi Hassan II, en partance pour la capitale algérienne. Entouré de petits bateaux-pompes, le navire fait son entrée majestueuse dans la rade d'Alger, tout le personnel de bord impressionné par le nombre de l'air assésiens de deux passagers koweïtiens.

Autre arrivée spectaculaire, celle du colonel Kadhafi, qui était accompagné par le président du Yémen du Nord, Vatu de blanc, voile transparent sur les épaules, portant autour du cou un foulard en forme de keffiyeh palestinien, le dirigeant libyen - qui a boycotté tous les sommets arabes depuis au moins dix ans - était visiblement à l'aise.

Après l'accolade traditionnelle, qui prenait ce mardi une signification particulière après douze ans de brouille algéro-marocaine, le roi et le président Chadli ont eu quelques minutes d'entretien puis ont passé en revue ensemble la garde d'honneur. La petite colonie marocaine présente, brandissant les portraits du souverain et les drapeaux, a alors fait une ovation à son roi, qui l'a remerciée de la main à plusieurs reprises.

Comme il se devait sans doute dans son esprit, le roi du Maroc est arrivé le dernier à Alger en milieu d'après-midi, aléant ainsi le long ballet des arrivées

F. C.

Trois rois, quatre émirs et neuf présidents

Alger (AFP). — Dix-sept rois et chefs d'Etat arabes et M. Yasser Arafat participent au sommet extraordinaire arabe d'Alger. Trois dirigeants sont absents : le président irakien Saddam Hussein, en raison de la guerre qui oppose son pays à l'Iran ; le sultan Qabous d'Oman, qui assiste rarement aux sommets ; et le président somalien Siyad Barre, à cause des troubles dans le nord de son pays ; le sont sous-représentés par des délégations.

Voici la liste des présents :

● Trois rois : le roi Fakh Ben Abdel Aziz d'Arabie saoudite, le roi Hassan II du Maroc et le roi Hussein de Jordanie.

● Quatre émirs : l'émir du Koweït, Jabar al Ahmed Al Sabah ; l'émir du Bahreïn, Issa Ben Salmane al Khalifa ; celui de l'Etat des Emirats arabes unis, Zayed Ben Sultan al Nahyane, et celui du Qatar, Khalifa Ben Hamad al Thani.

● Neuf présidents : le Syrien Hafez El Assad, le Libanais Amine Gemayel, le Soudanais Ahmed Ali el Mirghani, le Nord-Yéménite Ali Abdallah Saleh, le Sud-Yéménite Haider Abou Bakr al Attas, le Tunisien Sine el Abidine Ben Ali, le Mauritanien Mouyaya Ould Sid Ahmed Taya, l'Algérien Bendjedid Chadli et le président de Djibouti Hassan Gouled Aptidon. Enfin, le colonel Mouammar Kadhafi, chef de la Jamahiriya libyenne, et M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'OLP.

Une mise en garde de l'Iran

Le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chadli Khibi, n'a pas, lui, en revanche, ménagé ses hommages à Bagdad. « Nous ne pouvons, a-t-il affirmé, exprimer nos sentiments de fierté devant la « révolution des pierres », thème central de notre réunion, sans avoir présentes à l'esprit les victoires réalisées par l'Irak avec la reprise de Fao et de Chalamech. Nous espérons que ce triomphe conviendra les responsables iraniens de la vérité de la poursuite de cette guerre ».

M. Khibi a mis en garde les dirigeants iraniens contre les dangers de leur attitude à l'égard des Etats du Golfe, le Koweït et l'Arabie saoudite, notamment en justifiant pleinement les mesures prises par Ryad, c'est-à-dire essentiellement la réduction du nombre de pèlerins pour garantir la quiétude et la sécurité du pèlerinage de La Mecque. Ce fut un discours musclé dans le droit fil de

A l'ONU Kaboul accuse le Pakistan de violer l'accord de Genève

Le président Najibullah a lancé, le mardi 7 juin, à l'ONU, une solennelle mise en garde aux dirigeants pakistanais, qu'il a menacés de représailles en les accusant de violer l'accord de Genève sur l'Afghanistan par la poursuite de leur aide à l'« opposition extrémiste afghane ». Le chef du régime de Kaboul a insisté en outre sur le fait que le calendrier du retrait des forces soviétiques pourrait s'en trouver modifié. Il a, par ailleurs, indiqué que le quart du corps expéditionnaire soviétique avait déjà regagné l'URSS et que la guerre avait fait près de 250 000 morts dans les rangs civils et militaires du régime de Kaboul. Le président Najibullah, qui s'adressait à la troisième session spéciale de l'ONU sur le désarmement, a accusé le Pakistan de continuer d'abriter des camps et des centres d'entraînement de la résistance, d'envoyer des « quantités énormes d'armes pour la poursuite d'activités terroristes » et d'entraver le retour volontaire des réfugiés dans leur patrie.

Entre-temps, à Kaboul, le nouveau premier ministre a nommé,

mardi, son cabinet. Le Parti démocratique populaire d'Afghanistan (PDPA) de M. Najibullah conserve les postes-clés, a rapporté mardi, Radio-Kaboul. M. Mohammad Hassan Charik, nommé chef du gouvernement le 26 mai et qui n'appartient pas au PDPA, a présenté son cabinet de vingt-neuf membres au Parlement.

Sur le terrain, les Soviétiques auraient cessé d'évacuer Kandahar, la seconde ville du pays qui abrite une de leurs importantes bases une de leurs importantes bases aériennes, et aidés à l'armée régulière, qui a enregistré « des pertes élevées », à faire face aux attaques de la résistance, a-t-on appris mardi à Islamabad de sources diplomatiques occidentales.

De mêmes sources, on a affirmé que des soldats soviétiques ont été tués dans les combats entre le 30 mai et le 5 juin, et que d'autres ont été faits prisonniers par les moudjahidins, qui ont contraint l'armée afghane à se retrancher dans les limites de la ville, située dans le sud du pays, à 500 kilomètres de Kaboul. — (AFP, Reuters.)

La Grande-Bretagne propose des mesures contre l'utilisation d'armes chimiques

New-York (AFP). — La Grande-Bretagne a proposé la mise en œuvre d'embargos sur les substances nécessaires à la fabrication d'armes chimiques contre les pays faisant usage de telles armes, en qualifiant ces nations de « proscrites du monde civilisé ».

« Nous devons agir avant qu'il ne soit trop tard », a déclaré le chef de la diplomatie britannique, Sir Geoffrey Howe, qui a estimé que la communauté internationale, pour mettre un terme à ce « barbarisme particulièrement repoussant », devait prendre trois mesures :

— Obtenir que les quelque cinquante nations qui n'ont pas encore signé le protocole de Genève de 1925 interdisant l'usage des armes chimiques adhèrent à ce traité immédiatement.

— Mettre en place une procédure automatique d'enquêtes en cas d'accusations sur l'emploi d'armes chimiques.

— En cas de confirmation d'emploi de telles armes, « la communauté internationale doit prendre des mesures efficaces et rapides pour couper la fourniture des composants clés », estime le secrétaire au Foreign Office.

M. Shultz reconnaît l'échec de sa mission au Proche-Orient mais refuse de baisser les bras

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a achevé, le mardi 7 juin, au Caire, sa quatrième mission de l'année au Proche-Orient, sans avoir convaincu ses interlocuteurs arabes et israéliens du bien-fondé de son plan de paix. Au terme de la tournée de cinq jours qui l'a conduit en Israël, en Jordanie, en Syrie et en Egypte, M. Shultz a cependant refusé de baisser les bras.

« Les Etats-Unis resteront impliqués, pour la période à venir, dans la recherche d'un règlement. Nous croyons dans notre initiative », a-t-il affirmé lors d'une conférence de presse après une dernière entrevue avec le président Mubarak. Une fois de plus, le secrétaire d'Etat a exhorté Arabes et Israéliens à modifier leurs positions.

A New-York, parlant à la tribune des Nations unies, le premier ministre israélien, M. Shamir, a réitéré, mardi, son appel aux dirigeants arabes pour des « négociations directes » avec Israël, et a également proposé l'ouverture de pourparlers pour faire du Proche-Orient une « zone sans armes chimiques ».

En avoir ou pas ?

LE CASIER JUDICIAIRE - Par Christian Elek.

Chaque année un français sur dix est concerné par le casier judiciaire. A l'origine simple catalogue chronologique des condamnations accessibles à tous, le casier judiciaire a évolué en considérant le droit à l'oubli et le droit au secret. Son histoire est celle de la liberté du citoyen. « Que sais-je ? » n° 249.

Autres Nouveautés : TEXTES SUR LES LIBERTES PUBLIQUES par Jean-Claude Masclet, n° 2407 • LE LIBERALISME CONTEMPORAIN par Maurice Flamant, n° 2411 • LA VIE DANS LA GRECE CLASSIQUE par Jean-Jacques Maffre, n° 231 • LA MICROSCOPIE par Maurice Françon, n° 453.

pufl

COLLECTION "QUE SAIS-JE ?"

Proche-Orient

LIBAN

Un attentat à la voiture piégée fait cinq morts et trente blessés à Beyrouth-Ouest

BEYROUTH de notre correspondant

Une voiture piégée a explosé, le mardi 7 juin, à Ouzai, entrée sud de Beyrouth-Ouest, à 15 mètres d'un poste de l'armée syrienne, faisant trois morts et trente blessés, dont trois soldats syriens (nos dernières éditions du 8 juin). Deux autres personnes ont été tuées dans la panique qui a suivi.

C'est le premier attentat dans le secteur de la capitale sous contrôle syrien depuis l'entrée des troupes de Damas dans la banlieue sud à la suite de la guerre interchérie. De surcroît, s'il n'est pas survenu tout à fait dans la zone qu'ils ont investie récemment mais à un endroit où les Syriens sont présents depuis février 1987, il a eu lieu dans un quartier qui, en fait, appartient de par sa population et sa situation géographique au même ensemble sociologique. Cet attentat s'est produit une semaine après celui de Rmeil, à Beyrouth-Est, qui avait fait seize morts et soixante et un blessés le 30 mai.

Aussi le chef d'Amal, M. Nabih Berri, en a-t-il attribué la paternité aux Forces libanaises, « qui avaient franchement annoncé leur intention de répondre à l'attentat d'Achrafieh ». Les médias des Forces libanaises, pour leur part, attribuent au Hezbollah, en précisant que la voiture piégée appartenait au chef Hezbollah de la région d'Ouzai et que celui-ci serait un des tués.

L. G.

IRAN

M. Rafsandjani réélu président de l'Assemblée

Malgré les exhortations de l'ayatollah Montazeri, le « dauphin » de l'imam, qui avait estimé que M. Rafsandjani, nommé le 2 juin commandant en chef des forces armées par intérim, devrait renoncer à toutes ses autres responsabilités, ce dernier a été réélu mardi 7 juin président de la nouvelle Assemblée iranienne.

Cent quatre-vingt-sept des cent quatre-vingt-douze députés dont les mandats ont été jusqu'à présent validés ont voté pour M. Rafsandjani, cinq autres se sont abstenus. Selon le règlement intérieur du Majlis, le président ne peut être élu que lorsque les mandats des deux tiers des députés ont été confirmés. Le 29 mai au lendemain de sa première réunion, le Parlement avait élu M. Rafsandjani président provisoire.

Les revers subis par l'armée iranienne à Fao et à Chalamech continuent de défrayer la chronique, et les dirigeants iraniens cherchent apparemment un bouc émissaire pour tenter d'expliquer cette double défaite. Considéré comme l'un des hommes forts du régime, le commandant des gardiens de la révolution, M. Mohsen Rezaï, a fait mardi une apparition-surprise à la télévision, au cours de laquelle il s'est livré à une sévère autocritique.

Les traits fatigués, la mine défaite, il a reconnu avoir mal jugé la situation sur le front, s'accusant de graves négligences dans la conduite des opérations militaires. Cette autocritique, qui rappelle celles précédemment faites par d'autres personnalités tombées depuis en disgrâce, pourrait annoncer son prochain limogeage.

Amériques

ÉTATS-UNIS : après les dernières primaires

Duel Bush-Dukakis en beige et gris

WASHINGTON de notre correspondant

Il n'y a eu ni miracle ni surprise : M. Michael Dukakis a gagné haut la main l'investiture du Parti démocrate en s'imposant, mardi 7 juin, dans les quatre dernières primaires de la campagne, en Californie, dans le New-Jersey, au Nouveau-Mexique et dans le Montana, l'emportant partout avec des marges considérables sur Jesse Jackson. M. Dukakis a mis dans son escarcelle nettement plus de délégués qu'il ne lui en fallait pour s'assurer la majorité absolue à la convention démocrate qui désignera officiellement son candidat en juillet.

Le gouverneur du Massachusetts, homme considéré comme sérieux, compétent, intègre et ferme, affrontera donc en novembre le républicain George Bush, tenu pour intègre, compétent, sérieux et... ternes. La mode change, et les Américains vont pouvoir goûter, cet automne, les charmes campés du beige et du gris, couleurs reposantes après huit ans d'une présidence à palette.

Le gouverneur et le vice-président, en dépit, l'un comme l'autre, d'une longue carrière publique, restent largement dans l'ombre, et qui ont pris grand soin de ne pas abattre trop tôt leur jeu, de ne s'engager sur rien ou presque rien : une tactique qui s'est révélée payante pour ces primaires, tout particulièrement pour M. Dukakis, qui ne bénéficiait, au départ, d'aucun avantage particulier face à ses concurrents démocrates, tandis que le vice-président, loyal adjoint de M. Reagan, partait, dans son camp, avec plusieurs longueurs d'avance.

M. Bush a d'ailleurs gagné sa course à lui dès le mois de mars, mais sans en retirer aucun avantage, au contraire. Depuis, tous les projecteurs étaient concentrés sur les démocrates, et mardi encore, le héros du jour était, dans les médias, M. Dukakis, puisqu'il a « gagné » là où le républicain ne faisait qu'enfoncer une porte ouverte.

C'est un grand jour pour Dukakis, mais c'est aussi un grand jour pour le pays : la preuve est faite que le système fonctionne. Ce commentaire émane d'un vétéran de la télévision américaine, David Brinkley, et le système qu'il évoque est celui des primaires. Tous les observateurs ne sont pas aussi convaincus des vertus de cet interminable processus : il a, théoriquement, commencé en février dernier et, en réalité, voici plus d'un an. Certains candidats ont commencé leur campagne dans l' Iowa, État où s'est déroulée la première élection en janvier 1988.

Entre-temps, les prétendants ont parcouru des dizaines de milliers de kilomètres, leur avion se posant parfois dans cinq États différents dans la même journée. Ils

ont passé leur temps à serrer des mains et à faire des discours — en général le même partout, — mais aussi à trouver de l'argent qu'ils ont ensuite dépensé par millions de dollars, pour payer toutes sortes de collaborateurs, « consultants » et autres experts et à inonder les écrans des télévisions locales de publicités positives ou « négatives » (sur leurs concurrents).

Les qualités nécessaires pour réussir ce genre de parcours ne sont pas forcément suffisantes à faire un bon président, mais il est vrai que le système a fonctionné, alors qu'on craignait beaucoup dans le camp démocrate qu'il ne s'enraie.

N'évoquait-on pas, l'automne dernier, les « sept nains », ces sept candidats démocrates dont aucun ne semblait avoir l'étoffe pas même d'un président, mais d'un simple candidat crédible ? Et, au début de ce printemps, certains ne voyaient-ils pas encore en M. Mario Cuomo, le « charismatique » mais non candidat gouver-

neur de New-York, le seul recours du parti de l'âne, puisque — cela semblait évident — aucun des candidats déclarés n'obtiendrait une majorité de délégués...

n'est même pas vraiment « débarrassé » de Jesse Jackson. Mardi soir, apparaissant à la télévision en même temps que son vainqueur, le pasteur l'a félicité, comme il est ici de tradition, pour sa campagne « dépourvue de démagogie, intègre et intelligente ». Mais il a aussi clairement fait comprendre qu'il ne renoncera pas à lutter pour infléchir les positions de M. Dukakis, notamment sur le budget (il veut que le candidat démocrate prenne des engagements sur la finance d'un certain nombre de programmes sociaux) et sur l'Afrique du Sud (M. Jackson veut voir le pays de l'apartheid traité en « État terroriste », mais M. Dukakis ne souhaite pas se laisser entraîner sur ce terrain glissant). Le Proche-Orient — sujet tabou de la politique intérieure américaine — n'est pas publiquement évoqué, mais il est aussi un fossé séparé les deux démocrates, M. Dukakis étant solidement pro-Israélien et M. Jackson sensible au sort des Palestiniens.

Une place sur le « ticket »

Enfin, il y a l'épineuse question du choix d'un candidat à la vice-

présidence — sujet que M. Dukakis a fait semblant d'ignorer jusqu'à présent, ce qu'il ne pourra plus faire très longtemps : car Jesse Jackson, après avoir semblé lui-même hésiter, vient de poser clairement une exigence : il veut que M. Dukakis lui offre une place sur le « ticket » ; en se réservant le droit d'accepter ou de refuser : « C'est une option que mes électeurs ont gagnée » (par leur vote), a répété mardi M. Jackson, en présence du gouverneur du Massachusetts, qui de toute évidence n'a aucune envie de compromettre ses chances en invitant le pasteur noir et « radical » à figurer sur son « ticket ».

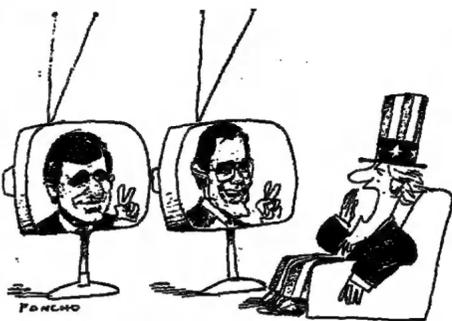
L'affaire est sérieuse et ne tient pas seulement à « l'ego » essouffé de M. Jackson. Il s'agit, de sa part, d'une question de principe, qu'il n'explique pas, mais laisse clairement comprendre. Pour la première fois dans l'histoire des États-Unis, un Noir a réuni des millions de voix sur son nom au cours des primaires (M. Jackson en a obtenu plus que M. Carter lorsqu'il fut choisi comme candidat démocrate), l'emportant dans treize États, obtint plus de mille délégués à la convention : il faut que cette avancée historique soit reconnue et appréciée comme telle par le Parti démocrate. Faute de quoi, les Noirs risqueraient de se sentir insultés.

Si « Jesse » maintient ses exigences, pour la forme, ou même s'il renonce pour lui-même, mais tente d'imposer un vice-président « libéral », « progressiste », pour faire contrepois à M. Dukakis qu'il décrit comme un « conservateur », de sérieux griefs risquent d'apparaître à la convention d'Atlanta.

Les responsables démocrates, et un certain nombre d'observateurs politiques, semblent considérer que le risque n'est pas bien grand : « A l'automne, il suffira de donner à Jackson un avion et une équipe, et il sera heureux de faire à nouveau, pour le Parti démocrate et Dukakis, ce qu'il aime avant tout : faire campagne », explique, mardi soir, un commentateur de la chaîne ABC. C'est peut-être vrai, mais montrer tant de condescendance est-il le meilleur moyen d'amadouer le fier Jesse et, au-delà, les électeurs noirs qui ont voté pour lui à 93 % sur l'ensemble des primaires ?

En tout état de cause, et même s'il passe sans encombre l'obstacle Jackson, M. Dukakis trouvera encore sur sa route son adversaire en titre, M. George Bush. L'homme, lui aussi, est actuellement traité avec condescendance par les médias. Mais il a déjà prouvé, et précisément pendant les primaires, qu'il avait du ressort et était capable de remonter la pente : M. Robert Dole, son brillant mais éphémère concurrent républicain, en sait quelque chose. Et l'élection n'a lieu que dans cinq mois.

JAN KRAUZE.



Album de souvenirs

Tout cela a été balayé, et le mythe Cuomo grand place, désormais, dans l'album-souvenir des primaires, aux côtés des photos des candidats battus : Gary Hart et ses beaux yeux bleus qui s'étaient un peu trop attardés sur un joli modèle ; Richard Gephardt, ses cheveux blancs et ses publicités contre les voitures coréennes, Paul Simon, son noué papillon et sa nostalgie de Roosevelt et de Truman. Le jeune loup Albert Gore, champion autoproclamé du « Sud ». Le gentil Bruce Babbitt, que la presse aimait tant, mais pas les électeurs. Et même ce Biden, qu'on avait pris pour un brillant orateur jusqu'au jour où l'on découvrit qu'il plagiait... un travailiste anglais.

Tous avaient quelque chose pour plaire et pour déplaire, et tous

EL SALVADOR

Le président Duarte a été opéré

Les chirurgiens qui ont opéré, mardi 7 juin, à Washington, le président José Napoleón Duarte (soixante-deux ans) ont retiré une tumeur cancéreuse de l'estomac ; mais celle au fœte n'ayant pu être extraite, son médecin personnel, le docteur Benjamin Interiano, a indiqué que M. Duarte risquait de mourir dans un délai de « quelques mois ».

Il a précisé que cette tumeur ne pouvait que « se développer » et « entraîner la mort ». Le docteur Interiano a déclaré qu'il était impossible de prédire la durée de survie

du président, mais qu'elle ne pouvait excéder « quelques mois ». Le médecin a cependant ajouté que M. Duarte, qui doit suivre à présent une chimiothérapie, pourrait retourner au Salvador dans deux ou trois semaines et reprendre son activité. — (AFP, Reuter.)

● NICARAGUA : les négociations ont repris entre la Contra et les sandinistes. — Les négociations directes entre représentants sandinistes et envoyés de la Contra ont repris comme prévu, le mardi 7 juin, à Managua. Elles devraient durer trois jours. Bien que, de source proche des négociateurs, on dise s'attendre à des progrès considérables en vue d'un cessez-le-feu définitif, les négociations butent toujours sur la question des réformes démocratiques que la Contra voudrait voir engagées par le gouvernement nicaraguayen. — (AP, AFP.)

RAYMOND EDDÉ : « SI JE SUIS PRÉSIDENT... »

Le Monde EN BANQUE DE DONNÉES

ISTH INSTITUT PRIVÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES DEPUIS 1964

ABONNEZ-VOUS RÉABONNEZ-VOUS LE MONDE ET SES PUBLICATIONS

AUX Quartiers

PRIX D'ÉTÉ DU 4 AU 15 JUIN

Table listing clothing items and prices: ROBE imprimée, YESIE 80% coton, ESCARMIN cuir, CONJUGES, BAMBOUTEUSE, DRAP DE BAIN.

Afrique

SOMALIE : les combats dans le Nord

L'offensive des rebelles serait une réaction à la réconciliation entre Addis-Abeba et Mogadiscio

La situation reste extrêmement confuse dans le nord de la Somalie, après les violents affrontements qui ont opposé, pendant plus de douze jours, les forces gouvernementales et les maquisards du Mouvement national somalien (MNS).

NAIROBI
correspondance

Entre les cris de victoire des rebelles nordistes et les proclamations obstinées optimistes du régime de Mogadiscio, il est difficile de se faire une opinion.

Le lundi 6 juin, deux porte-parole du MNS, l'un à Londres et l'autre à Addis-Abeba, annonçaient la prise de l'aéroport d'Hargeisa, deuxième ville du pays, et le recul de l'armée du président Mohamed Siyaad Barre. Pendant ce temps, dans la capitale somalienne, le ministère des affaires étrangères publiait un communiqué en forme de décret, assurant que l'ordre avait été « restauré » dans le Nord et que les cent soixante-dix employés étrangers, évacués d'Hargeisa en fin de semaine dernière, devaient y retourner et « reprendre leurs postes ». S'ils ne le font pas, « au plus tard d'ici à mercredi », précise le communiqué du ministère, ils seront expulsés du pays.

La manière est brutale, mais le sens de l'ultimatum est clair. Mogadiscio met ainsi les ambassades occidentales au pied du mur, les sommant implicitement de choisir qui, des « bandits » du MNS, ou du gouvernement en place, a raison ou a tort. Il est difficile de prévoir quelle sera la réaction des pays concernés, notamment celle de la France, des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Italie.

« Les derniers télégrammes que nous avons reçus de notre ambassade de Mogadiscio sont plutôt rassurants », expliquaient, en début de semaine, des diplomates américains en poste à Nairobi.

Selon eux, la situation serait désormais « stable » en Somalie. Mais tout dépend, bien sûr, du sens qu'on donne à l'adjectif. En réalité, personne ne dispose d'informations crédibles. Le même dilemme va se poser pour les organisations humanitaires internationales, en particulier pour le Haut Commissariat aux réfugiés. L'un des camps de réfugiés les plus importants de Somalie, celui de Tag Wajale, est situé dans la région d'Hargeisa. Une délégation du HCR aurait quitté Nairobi le week-end dernier à destination de Mogadiscio.

Conflits ethniques

C'est le 30 mai, deux jours après la fin du sommet de l'OUA, que l'agence officielle de presse somalienne laissait supposer, pour la première fois, l'existence d'affrontements graves dans le nord du pays : les forces gouvernementales avaient repoussé, écrivait-on à Mogadiscio, une attaque de « bandits armés » autour de la ville de Barao. « Faux », répliquait, quelques heures plus tard, le dirigeant de cette organisation, M. Ahmed Mohamed Silanyo, ancien ministre somalien du plan, en exil à Londres.

« La plus grande partie du nord de la Somalie est désormais libérée », affirmait-il. Nous allons mettre en place une nouvelle administration et poursuivre le combat vers le Sud. Les rebelles nordistes assurent, par ailleurs, avoir capturé entre six cents et sept cents soldats gouvernementaux.

Le 3 juin, des avions des Nations unies commencent l'évacuation des ressortissants étrangers vivant à Hargeisa. Une opération qui, selon des sources proches du régime somalien, « jetait le ridicule » sur le gouvernement du président Siyaad Barre.

Créé en avril 1981, le MNS constitue la principale force d'opposition au président Barre, accusé par les rebelles d'avoir accaparé le pouvoir de manière « dictatoriale » en plaçant les membres de son clan (celui des Marchan, originaire du Sud), aux postes-clés de son gouvernement. Sur la liste de ces « hommes du président » figurent notamment l'actuel ministre des finances, M. Abdourahman Jama Barre, demi-frère du chef de l'Etat, et son gendre, le général Mohamed Saïd Morgan, placé à la tête des forces armées de la région Nord en 1986.

Le MNS, qui se qualifie de « démocratique et populaire », recrute principalement parmi l'ethnie des Issas, tribu nomade dominant le nord de la Somalie. Le MNS a reçu l'appui sans faille de l'Ethiopie, jusqu'au 3 avril, jour où Addis-Abeba et Mogadiscio, ont signé leur accord de paix et de non-ingérence.

Le gouvernement éthiopien semble, pour sa part, décidé à respecter cet accord à la lettre. Le président Mengistu Haile Mariam l'a fait comprendre, dès le 10 avril, au dirigeant du MNS en visite à Addis-Abeba. M. Silanyo avait lui-même admis, au sortir de cet entretien, que ses hommes auraient sans doute prochainement « à quitter le territoire éthiopien » qui leur servait jusqu'à de base arrière. Quant aux fournitures d'armes et de munitions, il est à craindre pour le MNS qu'il en soit très rapidement privé.

Le ministre éthiopien des affaires étrangères, M. Berhannu Bayih, a

effectué, le week-end dernier, une visite-éclair à Mogadiscio. Ce voyage semble confirmer le revirement d'Addis-Abeba et l'arrêt très probable de son soutien aux opposants du nord de la Somalie. Le ministre a remis au président Siyaad Barre un message du président Mengistu, qui confirme la loyauté de l'Ethiopie à l'égard de son nouvel allié.

Est-ce cet accord catastrophique pour le Mouvement national somalien qui a poussé ce dernier à lancer l'offensive dans le Nord ? Cela semble probable. Le gouvernement de Djibouti, de son côté, a prévenu qu'il ne laisserait pas son territoire devenir un « sanctuaire pour le MNS ». Les manifestants issas, qui avaient défilé bruyamment dans les rues de Djibouti en soutien aux maquisards somaliens, seront « sanctionnés » selon la loi, a annoncé le président Hassan Gouled. Le MNS, à l'évidence, se retrouve désormais plus isolé que jamais.

CATHERINE SIMON.

ETHIOPIE : l'aide aux victimes de la sécheresse

La Croix-Rouge constate l'impossibilité de secourir les populations du Nord

GENÈVE
de notre correspondante

Le Comité international de la Croix-Rouge a constaté, le mardi 7 juin, qu'il était « mis dans l'impossibilité de poursuivre ses opérations de protection et d'assistance en faveur des victimes de la sécheresse et des conflits en Erythrée et au Tigré ». Ses quarante-six délégués et ses deux cent quatre-vingt-sept employés locaux se voient ainsi contraints de baisser les bras.

Les relations entre le CICR et la dictature au pouvoir en Ethiopie ne furent jamais, il est vrai, au beau fixe. Elles s'étaient notamment détériorées dès le début de cette année quand les camions marqués du signe de la Croix-Rouge ne purent plus se déplacer librement dans les trois provinces du nord du pays, l'Erythrée, le

Tigré et le Wollo (le Monde du 24 mars).

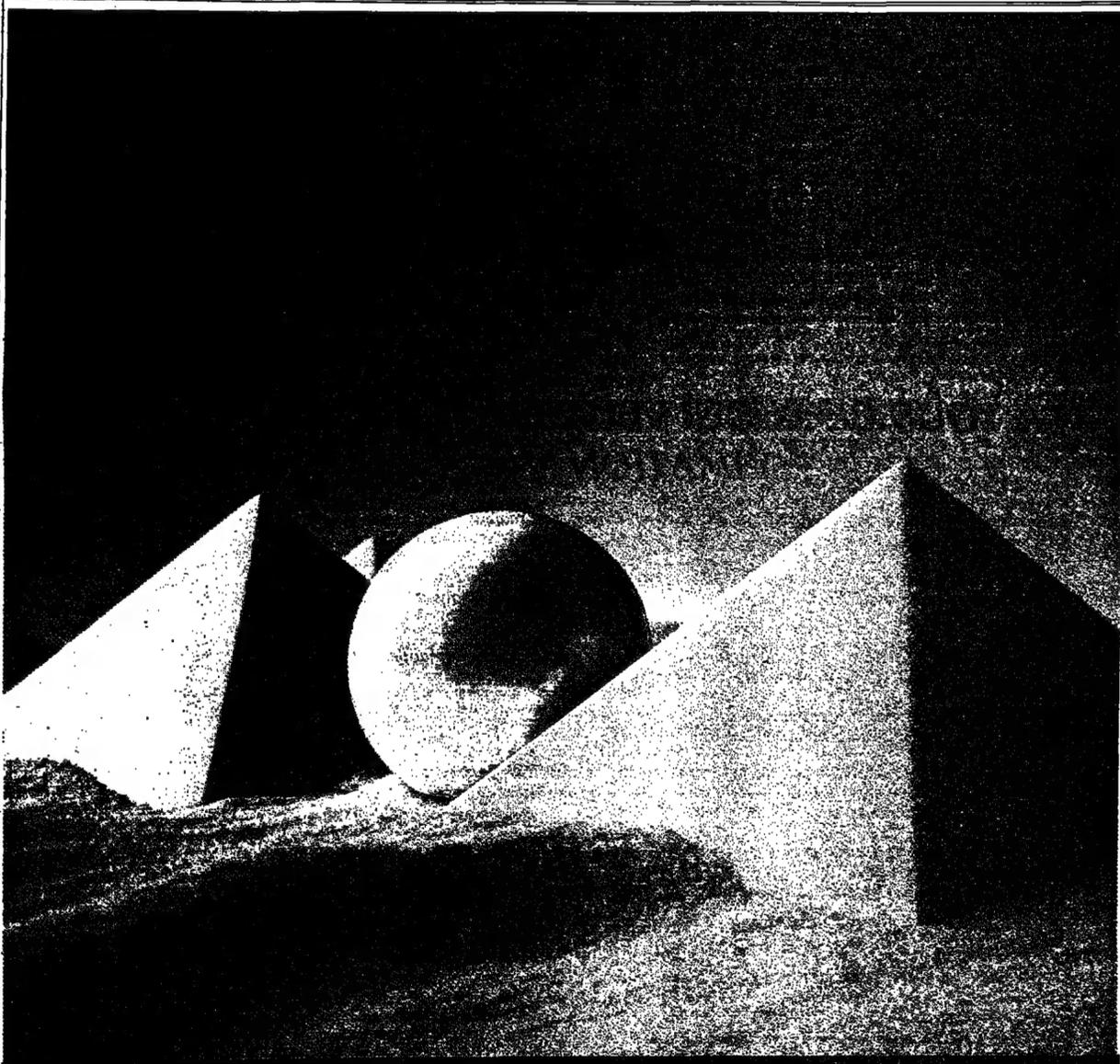
Le CICR reçut, le 6 avril, l'ordre de quitter toute cette région gravement éprouvée par la sécheresse et les troubles civils (le Monde du 8 avril). La décision d'Addis-Abeba affectait l'ensemble des institutions humanitaires œuvrant dans le pays à l'exception de l'ONU et de quelques œuvres charitables confessionnelles.

Dans la mesure où il était le seul organisme à pouvoir traverser les lignes de feu, le CICR avait néanmoins continué à faire tout ce qui était encore humainement possible pour porter secours aux victimes et assurer leur protection conformément à sa mission. Mais les pressions gouvernementales exercées au nom de la « sécurité » l'ont finalement emporté.

Et maintenant ? Que vont devenir les 36 000 tonnes de céréales d'une valeur de 21 millions de francs suisses que le CICR destinait aux victimes ? Dans son communiqué, le CICR souhaite que cette nourriture soit « transférée » aux organismes encore en mesure d'agir. Mais on se demande surtout à Genève quel sera le sort des quelque cinq cent mille Ethiopiens que le CICR devait, selon ses plans, secourir avant la fin du mois de juillet (un autre demi-million de personnes avaient pu bénéficier de son aide selon les données recueillies fin février).

En attendant l'éventuel « rétablissement du dialogue constructif » qu'il souhaite, le CICR demeure autorisé à poursuivre ses activités en faveur des prisonniers de guerre somaliens en Ethiopie.

ISABELLE VICHNIAC.



COMPAREX : le compatible par excellence

Des technologies de pointe pour une gamme complète de moyens et grands systèmes informatiques compatibles. Des hommes compétents pour un service de qualité.

COMPAREX
Une filiale de BASF et de Siemens

COMPAREX
Information Systems
Z.A. du Petit Nanteau
21, rue des Peupliers
F-92000 Nanterre
COMPAREX
Information Systems S.A. N.V.
Avenue Hamoir 14
B-1180 Brussels
COMPAREX
Informationssysteme AG
Postfach
CH-8620 Wildenwil/AU

Afrique

AFRIQUE DU SUD

« Cry Freedom » sortira sur les écrans

Johannesburg (AFP). — Le film *Cry Freedom*, de Sir Richard Attenborough, sortira en juillet sur les écrans sud-africains, ont annoncé, le mardi 7 juin à Johannesburg, les distributeurs. Cette annonce met fin à des mois d'interrogations, la sortie du film initialement prévue pour le 8 avril ayant été reportée dans l'attente d'une autorisation officielle du ministère sud-africain de la justice.

La censure sud-africaine avait pourtant autorisé en novembre dernier la diffusion de *Cry Freedom* sans la moindre coupure, décision surprenante du fait que le film, qui raconte l'amitié entre le journaliste blanc Donald Woods et le leader noir Steve Biko, mort en détention en 1977, montre ouvertement la brutalité de la police sud-africaine.

En mars, la presse sud-africaine mettait en doute l'autorisation officielle d'une diffusion sans coupures, ce qui amenait les distributeurs de l'United International Pictures (UIP) à en suspendre la sortie.

Europe

URSS

La question de l'Eglise uniate d'Ukraine est ouvertement posée au concile orthodoxe de Zagorsk

Mgr Casaroli remettra un message du pape à M. Gorbatchev

MOSCOU de notre correspondant

La question de la législation de l'Eglise catholique ukrainienne de rite oriental est maintenant ouvertement posée à Moscou. Après que le métropolite de Minsk, Mgr Filaret, eut annoncé samedi dernier que des discussions s'ouvriraient à ce sujet le mois prochain, en Finlande, entre l'Eglise orthodoxe russe et le Vatican, le métropolite de Vienne, Mgr Inzise, vient de prendre publiquement position, le mardi 7 juin, en faveur de cette Eglise dite « uniate » en raison de son union avec Rome.

Ses vues ne reflètent pas, loin de là, celles de l'ensemble de l'Eglise orthodoxe à laquelle les uniates ont été intégrés de force, en 1946, sur ordre de Staline. Mais Mgr Inzise ne s'en exprime pas moins, au cours de la conférence de presse donnée quotidiennement au siège du patriarcat, pour rendre compte des travaux du concile de Zagorsk. Il s'agit donc là d'un geste délibéré en direction du Vatican dont le secrétaire d'Etat, le cardinal Casaroli, était attendu mercredi à Moscou et il doit notamment remettre à M. Gorbatchev un message personnel du pape.

L'Eglise orthodoxe a ainsi non seulement accepté d'ouvrir des discussions

sur une question dont elle niait hier encore l'existence, mais laisse voir aussi qu'elle était partagée sur l'attitude à adopter et donc susceptible de flexibilité. Cette évolution ne garantit en rien qu'une solution puisse être prochainement trouvée à l'unique réel contentieux posant sur les relations entre le Vatican et l'Eglise orthodoxe. En elle-même, elle est cependant spectaculaire tant les problèmes en jeu sont délicats et complexes.

Traditionnellement, les orthodoxes voient, en effet, un défi dans les églises orientales unies à Rome, et ce défi est d'autant plus ressenti par l'orthodoxie russe qu'elle a parallèlement dû faire face, depuis soixante-dix ans, aux tentatives de l'Etat soviétique pour la démenteler. Humiliée et réduite, elle n'en est que plus jalouse des prérogatives qui lui sont reconnues, et l'autorité sur les uniates ukrainiens est l'une des rares qui ne lui ont jamais été contestées.

A cette dimension religieuse du dossier s'ajoute une dimension politique au moins aussi compliquée car l'Etat soviétique, fidèle en cela aux motivations de Staline en 1946, a toujours souhaité que les chrétiens soient le plus possible regroupés sous l'autorité de la hiérarchie orthodoxe dont la loyauté lui

est acquise. Pour le pouvoir, le rattachement des uniates à l'orthodoxie garantit, de surcroît, un ancrage à l'Est de populations dont les liens historiques avec Rome relèvent partiellement d'une volonté de regarder à l'Ouest.

Jusqu'à présent, l'Etat et le patriarcat se trouvaient, en conséquence, face au Vatican et aux catholiques ukrainiens, en accord total sur la question uniate, mais la « perestroïka » est venue changer tout cela. Car, sans à devoir emprisonner à tour de bras des fidèles et des prêtres qui sortent de plus en plus nombreux de leur clandestinité à la faveur de la « glasnost », M. Gorbatchev doit trouver un compromis permettant de tourner cette page du stalinisme.

Opposition

Par souci de justice ou par habitude de docilité, une partie de la hiérarchie orthodoxe est prête à l'y aider en négociant de bonne foi avec le Vatican, mais bon nombre d'évêques ne veulent, eux, rien entendre — soit qu'ils tablent sur le succès final d'adversaires du secrétaire général, soit qu'ils ne veulent pas renoncer à des prérogatives qui leur paraissent historiquement justifiées.

La partie qui s'est engagée autour de la question uniate ne se joue ainsi pas

seulement entre le Vatican, le Kremlin et l'Eglise orthodoxe, mais entre le Vatican, les deux grands courants du bureau politique et deux clans de la hiérarchie orthodoxe dont les chefs de file sont, par ailleurs, engagés dans une sourde lutte pour la succession de la Sa Sainteté Pie IX, le patriarche dont la santé est très déclinante. Or le pouvoir a bien évidemment plus qu'un mot à dire sur cette succession.

Autant dire que les voies du libéralisme sont impénétrables et que les propos de Mgr Inzise ont paru particulièrement tranchés lorsqu'il a déclaré qu'il « serait stupide de dire que les uniates n'existent pas », qu'il ne « pouvait pas accepter l'idée que le rattachement ait réglé ce problème » et que « peut-être le moment où cette question sera à être prise en considération ».

Ces déclarations ont immédiatement été contredites, au cours de la même conférence de presse, par le métropolite de Novosibirsk, Mgr Gédéon, qui a

insisté, lui, sur l'unité dans l'orthodoxie du christianisme russe. La bataille est ouverte. Ses résultats sont totalement incertains, mais, ce qui est sûr, c'est que la question qui ne devait pas être posée l'est maintenant et que le concile a entendu un rapport sur ce dossier du métropolite de Lvov, Mgr Nihilofine.

En marge du concile et des célébrations officielles du millénaire, les orthodoxes contestataires multiplient colloques et conférences de presse pour dénoncer la timidité de leur hiérarchie dans ses rapports avec le pouvoir politique. L'une des figures de proue de la jeune orthodoxie, le Père Yakovine, a ainsi adressé une longue lettre au patriarche pour demander que l'Eglise fasse une analyse critique de son attitude dans la période stalinienne et de son rôle dans la déification du « Petit Père des peuples ».

A en croire Mgr Inzise, au sein même du concile, la hiérarchie serait l'objet de nombreuses critiques.

BERNARD GUETTA.

La mort d'Alexandre Bennigsen Une autorité incontestée sur l'Islam soviétique

Nous avons appris, le mardi 7 juin, la mort d'Alexandre Bennigsen, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études (le Monde du 8 juin).

Alexandre Bennigsen était l'autorité incontestée en matière d'Islam soviétique. Né à Saint-Petersbourg en 1913, il rejoignit la France en 1924 avec sa famille après une série de tribulations dans la Russie encore blanche où se battait son père, baron baïte et officier du tsar.

Alexandre Bennigsen conjugua sa formation d'orientaliste et son passé russe pour se spécialiser, dès les années 1950, sur les musulmans soviétiques. A l'Ecole pratique des hautes études, il développa, avec Chantal Lemerrier-Quelquejey, une véritable mais discrète école de pensée sur l'Islam soviétique. Analysant systématiquement la recherche des Républiques soviétiques musulmanes dans toutes les langues locales (du kirgiz au tadjik en passant par l'ouzbek), tous deux mirent en évidence l'importance d'un islam parallèle et clandestin porté par les confréries religieuses encore bien vivantes en URSS.

Pendant plus de vingt ans, les analyses d'Alexandre Bennigsen eurent guère d'audience qu'aux Etats-Unis et... en URSS où, après l'avoir vilipendé pendant des années, la *Litvaturnia Gazette* a reconnu, en mai 1987, la pertinence de ses analyses. Les travaux de Bennigsen portent non seulement sur cet islam parallèle (décrit dans son dernier livre, *Le Commissaire et le Soufi*) (1) mais aussi sur l'Islam offi-

ciel mis en place par Staline et sur les mouvements nationaux chez les musulmans soviétiques au début du siècle, illustrés par la figure de Sultan Galiev, communiste nationaliste musulman, compagnon puis victime du « Petit Père des peuples ».

L'invasion soviétique de l'Afghanistan allait fournir à Bennigsen une confirmation de ses thèses sur la vitalité de l'Islam en lutte contre un marxisme essouffé. Il fut l'un des rares soviétologues à prédire, dès 1980, la défaite soviétique en Afghanistan et s'engagea dans un soutien sans faille à la résistance afghane. Car Alexandre Bennigsen n'était pas qu'un professeur égaré au milieu des archives ; descendant d'une lignée d'officiers au service des tsars, dont un ancêtre, le maréchal Bennigsen, entra dans Paris en 1814 à la tête des troupes russes, il était aussi un homme d'action.

Officier de cavalerie à Saumur en 1940, résistant pendant l'occupation allemande, alpiniste et grand voyageur, il profita d'une retraite prise tardivement pour soutenir de son mieux la cause afghane avec efficacité et discrétion. Malade depuis longtemps, il disait qu'il attendait pour mourir le départ des troupes soviétiques d'Afghanistan. Lucide et ironique, il écoutait les orateurs de l'empire non pas dans ces montagnes de journaux qu'il éphémérait, mais dans l'Histoire en train de se faire sous ses yeux.

OLIVIER ROY.

(1) Ed. du Seuil, 1986, 312 p., 125 F.

GRANDE-BRETAGNE

Les Communes se prononcent contre le rétablissement de la peine de mort

LONDRES de notre correspondant

C'est devenu une tradition en Grande-Bretagne. Chaque Parlement a l'occasion, en début de législature, de se prononcer sur un rétablissement éventuel de la peine de mort, abolie en 1965. L'idée est de laisser aux nouveaux députés le loisir d'exprimer leur opinion personnelle sur ce problème de société. Les parlementaires ne sont pas tenus dans ces circonstances par la discipline de parti.

Le rétablissement de la peine de mort a donc fait l'objet, mardi 7 juin, d'un long débat à la Chambre des communes, suivi d'un vote. Par 341 voix contre 218, les députés ont repoussé dans la soirée l'amendement déposé par un conservateur, M. Roger Gale, qui proposait de redonner aux jurés le droit de la réclamer. Cette majorité de 123 voix est légèrement supérieure à celle de 112 voix qui avait été enregistrée en avril 1987 lors du dernier débat sur le même sujet. Les députés élus pour la première fois en juin 1987 ne sont pas, contrairement à ce qui était parfois annoncé, plus favorables à la peine de mort que leurs prédécesseurs.

M^{me} Thatcher, conformément à sa philosophie immuable dans ce domaine, a voté pour le rétablissement de la pendaison. Pas plus que les années précédentes elle n'a cependant exercé de pressions sur les membres de son gouvernement. Plusieurs d'entre eux, notamment M^m Younger (défense), Moore (santé et sécurité sociale) et Ridley

(environnement), se sont prononcés en faveur d'une remise en service de la potence. Le secrétaire au Home Office (ministre de l'Intérieur), M. Douglas Hurd, s'est livré en revanche à un plaidoyer efficace et passionné contre le rétablissement. Il a manifestement été entendu.

L'opinion publique est, selon les sondages, en majorité favorable au retour de la peine de mort, mais les arguments sociologiques et scientifiques des abolitionnistes l'ont toujours emporté depuis 1965 aux Communes. Les Etats-Unis plus que le continent sont la référence suprême. Les abolitionnistes font valoir que les statistiques américaines montrent que les Etats qui ont rétabli la peine de mort ont autant de crimes violents que les autres. M. Hurd pouvait en outre se prévaloir de l'opinion du ministre chargé de l'Irlande du Nord et du chef de la police dans cette province, Sir John Herron, qui estime tout deux que le rétablissement de la peine de mort ne serait d'aucune utilité face au terrorisme de l'IRA.

Le désaccord entre l'opinion et les Communes a été souligné avec amertume par les députés conservateurs que le rétablissement de la peine de mort passionne visiblement, comme la presse populaire très conservatrice, qui pense inéluctablement dans le même sens. Il est cependant quasiment exclu après le vote de mardi que l'actuel Parlement puisse désormais changer d'avis en cours de législature.

DOMINIQUE DHOMBRES.



Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes

A TOUS CEUX QUI VEULENT PARLER FORMATION !

La Formation est pour notre pays un enjeu social et économique majeur. Chacun l'affirme désormais hautement.

Pour l'AFPA, Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes, c'est depuis longtemps une conviction. En 40 ans, l'Association a formé plus de 2 millions d'hommes et de femmes.

Aujourd'hui, l'AFPA s'adapte et innove pour mieux prendre en compte les demandes des candidats et des stagiaires, et mieux répondre aux besoins :

- des Professions et des entreprises
- des Régions et des collectivités locales.

En 1988, sous l'impulsion de ses 22 Agences régionales, les 130 Centres de formation de l'AFPA accueillent près de 130 000 stagiaires. A l'issue de leur formation, ils seront à même d'exercer un emploi qualifié.

Son expérience et sa compétence font de l'AFPA le premier dispositif national d'orientation et d'évaluation. C'est l'organisme de référence dans le champ de la Formation Professionnelle.

A vous tous qui voulez parler Formation Professionnelle, l'AFPA est prête à vous écouter et à devenir votre partenaire Formation.

Guy MATTEUDI
Directeur Général

Alsace	88 25 49 00	Franche-Comté	81 83 02 00	Haute-Normandie	35 63 51 87
Aquitaine	56 52 44 42	Ile-de-France	48 51 98 36	Pays-de-la-Loire	40 46 43 12
Auvergne	73 30 99 60	Languedoc-Roussillon	67 58 11 28	Picardie	22 91 92 91
Bourgogne	80 30 88 24	Limousin	55 33 38 33	Poitou-Charentes	49 41 44 44
Bretagne	99 53 09 06	Lorraine	83 91 44 00	Provence-Alpes	
Centre	38 54 14 08	Midi-Pyrénées	61 54 11 82	Côte d'Azur	91 71 52 75
Champagne-Ardenne	26 88 65 07	Nord-Pas-de-Calais	20 57 30 39	Rhône-Alpes	78 84 12 86
Corse	95 20 12 08	Basse-Normandie	31 34 43 44		

Siège : 13, place de Villiers - 93108 Montreuil Cedex

■ Ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi. ■

Europe

TURQUIE : le procès des deux dirigeants communistes Accusés de délit d'opinion, MM. Sargin et Kutku risquent de lourdes peines de prison

Le procès des dirigeants des deux partis communistes turcs interdits, MM. Nihat Sargin et Haydar Kutku, secrétaires généraux du Parti des travailleurs turcs (PTT) et du Parti communiste de Turquie, s'est ouvert, le mercredi 8 juin, à Ankara, en présence de nombreux observateurs étrangers. Quatre cent vingt avocats participent à leur défense.

ANKARA
de notre envoyé spécial

En grève de la faim depuis vendredi dernier pour protester contre leurs conditions de détention, les deux dirigeants risquent de lourdes peines de prison pour infraction aux articles 141 et 142 du code pénal : le premier réprime la « propagande visant à assurer la suprématie d'une classe sur une autre » et le second celle qui « affaiblit les sentiments nationaux ».

MM. Sargin et Kutku étaient volontairement marqués d'écrou dix jours avant les élections législatives de novembre 1987 pour exiger la légalisation de leurs deux partis, qu'ils venaient de fusionner en une formation unique, le Parti communiste unifié de Turquie (PCUT). Pour assurer le maximum de retentissement à leur geste, ils s'étaient fait accompagner dans l'avion qui les ramenait par des journalistes et

des parlementaires communistes européens. Arrêtés dès leur arrivée par la Sécurité d'Etat, ils ont accusé cette dernière de les avoir torturés au cours de leurs interrogatoires.

L'accusation les ayant disculpés à l'annonce de toute action violente ou d'incitation à la violence, le délit qui leur est reproché est uniquement d'opinion. Plus d'une centaine d'artistes et d'intellectuels, de la gauche aux islamistes, ainsi que le président de la seule centrale syndicale autorisée, la Turk'ish, pourtant peu suspects de sympathie pour les communistes, ont signé une pétition demandant une enquête sur « les tortures dont ont été victimes les deux accusés, alors même que le premier ministre s'est déclaré opposé à ces pratiques ». Ils ont également demandé la suppression des articles du code pénal restreignant la liberté d'expression et d'organisation : les articles 141 et 142, mais également l'article 163, qui interdit les activités « contraires à la laïcité » des fondamentalistes musulmans.

A la veille du procès, soixante-quinze membres du PCUT, emprisonnés à titre préventif sous l'état de siège (1980-1982) en raison d'incitation à ces deux articles 141 et 142, viennent d'être relâchés en prison par la cour d'appel, certains pour vingt-cinq mois. Se référant à un article du code pénal aggravant la qualification des délits commis sous l'état de siège, les juges ont

alourdi les peines prononcées en première instance. En raison de la nouvelle loi d'application des peines, qui a réduit les temps d'emprisonnement, ces premières condamnations avaient été converties par la détention préventive.

Deux mille quatre cent quarante et une personnes sont actuellement accusées dans dix procès en appel au raison de ces deux articles 141 et 142. Un autre parti, d'inspiration marxiste, le Parti socialiste, interdit quelques jours après sa formation au début de l'année, a été déferé lundi devant le tribunal constitutionnel pour infraction aux mêmes articles.

Bien que ces articles soient incompatibles avec les libertés politiques en vigueur dans la CEDE à laquelle la Turquie souhaite adhérer, le gouvernement conservateur de M. Ozal n'a pourtant déposé aucun projet de loi visant à les supprimer. Il justifie cette attitude par le danger de retour aux « violences extrémistes » qu'une levée simultanée des trois articles ferait courir à une société « qui doit encore faire l'apprentissage de la tolérance ».

Les militaires ont, de leur côté, plus d'une fois fait connaître leur opposition à tout assouplissement de ces articles, condamnant à la prudence sur cette question tant la majorité que l'opposition, soucieuses avant tout de consolider la prééminence du pouvoir civil, difficilement reconnue après le coup d'Etat de 1980.

MICHEL FARRÈRE.

Asie

CHINE

Les autorités optent pour la fermeté face aux manifestations d'étudiants

D'importantes forces de police ont bondé, le mercredi 8 juin, l'accès de la place Tiansanmen à Pékin, après que les autorités eussent décidé d'interdire de la façon la plus ferme une manifestation d'étudiants qui devait s'y tenir. Sur le campus de l'université de Pékin, de nouveaux dazibao, apparus après une manifestation nocturne, dans la nuit de mardi à mercredi, appelaient les étudiants à la modération pour éviter une crise ouverte comme celle de l'hiver 1986-1987.

PÉKIN
de notre correspondant

Après la tolérance, la fermeté : les autorités chinoises ont nettement signifié aux étudiants de Pékin, mercredi, qu'il ne saurait être question de poursuivre leur mouvement d'agitation, qui allait croissant depuis la mort, la semaine dernière, d'un de leurs camarades au cours d'une rixe avec des voyous.

L'avertissement sans aucune ambiguïté a pris la forme d'une annonce de la municipalité diffusée sur le coup de minuit, mardi, par les haut-parleurs de l'université de Pékin où s'étaient rassemblés, pour la deuxième soirée consécutive, quelques centaines d'étudiants : « Les six suspects (dans l'assassinat de l'étudiant) ont été arrêtés le

6 juin et seront punis sévèrement conformément aux procédures légales. Mais un petit nombre de gens animés de mobiles cachés ont pris prétexte de cette affaire pénale pour concocter des rumeurs et des calomnies envers les réformes et la politique d'ouverture, allant en cela à l'encontre de la loi et se livrant ainsi à un sabotage de l'unité et de la stabilité politiques. »

« Ces activités sont contraires aux intérêts fondamentaux du peuple chinois et à la volonté des étudiants de l'université de Pékin », a poursuivi l'annonceur, sur un ton sobre mais ferme, en laissant entendre que les « agitateurs » étaient étrangers au monde étudiant. L'annonce, écoutée dans le silence par la foule, a rappelé qu'il est interdit de manifester dans les rues de Pékin sans autorisation préalable, comme en avaient exprimé l'intention certains des étudiants en attendant à un nouveau défilé mercredi.

L'atmosphère sur le campus de l'université la plus prestigieuse du pays s'échauffait depuis quelques heures à un rythme accéleré. Que le meurtre de l'étudiant ait servi de prétexte, personne n'en pouvait plus douter. Toute la journée de mardi, on s'était pressé devant les panneaux d'affichage pour lire des dazibao beaucoup plus politiques. Nombre d'entre eux s'en prenaient au clientélisme du régime, dénonçant la plupart des hauts dirigeants, et en particulier le premier ministre Li Peng, pour népotisme dans l'attribution d'emplois à leur progéniture. Les frustrations du monde étudiant, face aux réformes économiques et à un système privilégiant les affaires, y passaient : manque de débouchés, conditions matérielles épouvantables, inflation galopante, salaires de misère des intellectuels, corruption des cadres, voire « faillite du Parti communiste ».

A lire certains de ces textes, on aurait pu croire à un renouveau de la contestation politique la plus radicale. Mais la foule, qui, vers 10 heures, s'était rassemblée devant le réfectoire, ne cadrait pas vraiment avec le contenu de ces affiches. Les premiers cercles assis par terre autour des orateurs applaudissaient à des discours singulièrement inarticulés. Perché sur les arbres ou

les toits voisins, d'autres lançaient des idées de discours : « Droits de l'homme », « Liberté de la presse ». On reparla d'exiger que les journaux officiels fassent état « de notre mouvement ». Mais quel « mouvement » ? Là était la question.

« Pas d'objectif précis »

Un étudiant résumera crûment cette quête d'une identité : « Le problème, c'est que nous n'avons pas d'objectif précis et que nous ne sommes pas organisés. Qu'est-ce que nous voulons ? ». Il n'y eut pas de véritable réponse. Une amélioration de la condition étudiante, voilà la revendication qui transparaît derrière des phrases, qui allaient souvent plus loin que les esprits : « Il faut renverser ce gouvernement », pouvait-on même entendre. Enthousiasme modéré de la foule, applaudissements sans chaleur, quelques « bien dit », lancés comme un défi sans conviction.

Nuit un peu folle où la peur du gendarme peut aussi pousser à la témérité : les manifestants n'ont pas, sur le moment, perçu l'annonce des haut-parleurs comme une douche froide, et les discours passionnés ont repris de plus belle jusqu'au début de la nuit. Cette poussée de ferveur, à lire les commentaires de la presse officielle mercredi, aura fait peur à la direction réformatrice du pays. Le souvenir des manifestations de l'hiver 1986-1987, qui ont coûté son poste à M. Hu Yaobang, chef du Parti communiste, est encore vivif à la tête du régime.

« La réforme a besoin d'un climat stable et le peuple a besoin d'une situation stable. Aucune réforme ne peut être mise en œuvre pendant qu'il y a un tremblement de terre en train de se produire », a lancé le Quotidien de Pékin. Et de tenter de faire comprendre que les réformes visant à créer « un nouvel ordre économique socialiste de marché », il est « inévitable que les intérêts d'une partie du peuple soient affectés ». On le sent, ce langage ne passe pas. Le mal d'être des étudiants, ressurgissant dans la tête de l'été pékinois, va persister.

FRANCIS DERON.

PHILIPPINES

Le Parlement a adopté une nouvelle réforme agraire

MANILLE
correspondance

Les législateurs des deux Chambres ont fait le forcing : après dix mois de difficile gestation - au cours de laquelle le sang a coulé à plusieurs reprises - les Philippines ont aujourd'hui une loi sur la réforme agraire. Pour huit millions d'ouvriers agricoles et de paysans sans terre (soit un peu moins de la moitié de la main d'œuvre de l'archipel), la réforme agraire devait être la concrétisation de la « révolution de février 1986 ».

Pourtant, soumise à des pressions contradictoires, la présidente Aquino a attendu la veille de l'inauguration du nouveau Parlement, en juillet 1987, pour définir les grandes lignes de la réforme. Toutes les terres étaient visées (et non pas uniquement les riziviers, comme cela avait été le cas lors de la « réforme Marcos »). Mais pas les modalités d'application, telles les procédures de compensation et les « plafonds » concernant la superficie des terres.

Ainsi, il s'agissait que la nouvelle réforme agraire philippine n'allait pas être une « opération chirurgicale » bouleversant les traditions au profit des démunis. D'ailleurs, une note ministérielle datée d'octobre 1986 soulignait déjà ce qui allait devenir la clef de voûte de la « réforme Aquino » : « Les propriétaires terriens devront bénéficier d'une meilleure compensation... »

Dès lors, une âpre dispute opposa un Sénat de composition plutôt « urbaine et progressiste » à une Chambre des représentants où la classe des propriétaires fonciers siège en force. Finalement, un compromis s'est dessiné et a été adopté.

Ainsi, la réforme agraire affectera près de 30 millions de gens, près de la moitié de la population totale d'un pays où, selon un recensement officiel fait il y a dix ans, 10 % des Philippines sont propriétaires de 50 % des sols. Un fermier ne pourra détenir dorénavant que 5 hectares avec, en plus, 3 autres « par enfant héritier travailleur ». Il est prévu que d'ici à la fin du mandat de M^{me} Aquino, personne aux Philippines ne possédera plus de 50 hec-

tares, la réduction finale se faisant sur les six années suivantes.

L'accueil réservé au projet « revu et corrigé » a été mitigé. Du côté de la majorité présidentielle, on indique qu'« il vaut mieux avoir une loi que pas du tout, même si elle n'est pas parfaite... ». La gauche, quant à elle, a vite dénoncé un projet qu'elle juge trop modéré et a énuméré les « nombreuses échappatoires qui permettent aux grands propriétaires de se défilier ». Il est vrai que les dix mois de préparation ont été mis à profit par beaucoup pour « diversifier » leurs titres de propriété.

D'autres observateurs s'inquiètent du coût de l'opération : entre 10 et 15 milliards de dollars. La dépense la plus élevée étant due à une augmentation des tarifs de compensation, le prix/hectare a ainsi été établi à 37 000 pesos (1), soit 48 % de plus que les prévisions antérieures, déjà critiquées à l'époque par la Banque mondiale, qui les considérait « beaucoup trop élevées ».

KIM GORDON-BATES.

(1) 1 peso = 0,35 F.

Les Collectivités Territoriales et les Établissements Publics ont enfin leur outil de communication !

COL'COM

LE 1^{er} SALON DE LA COMMUNICATION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS.



Aujourd'hui, les Collectivités Territoriales, les Établissements Publics, les élus ont un nouveau besoin : informer, expliquer, convaincre, communiquer. Pourquoi ?

Parce qu'ils ont besoin de dire au public ce qu'ils font.
Parce qu'ils ont besoin d'attirer des entreprises nouvelles, créatrices de ressources et d'emplois.
Parce qu'ils ont besoin de mettre en avant leurs atouts touristiques ou économiques : la concurrence existe aussi entre eux.

En même temps que le besoin de communiquer se fait pressant, un besoin de professionnels compétents se fait sentir.

Valence, la 1^{ère}, a analysé cette situation et ces besoins qu'elle connaît bien puisque, en tant que collectivité locale moyenne, elle les vit quotidiennement. Ainsi, du 23 au 25 juin, COL'COM, 1^{er} salon de la communication des Collectivités Territoriales et des Établissements Publics réunira à Valence une centaine de professionnels de la communication (agences, marketing, production, bureau, imprimerie, nouveaux médias, etc.). Des centaines de responsables de collectivités et d'établissements pourront ainsi nouer des contacts et même échanger leurs expériences ou s'informer grâce à un programme d'ateliers mêlant analyses et cas concrets.

Si COL'COM apporte à tous des éléments pour une communication efficace, le but sera atteint.

Car Valence aime apporter des réponses pointues dans des domaines nouveaux. Valence a, par exemple, créé "Valence Challenge", ensemble d'aides et de services pour répondre aux besoins du créateur d'entreprise. Ou encore "25 images/seconde", les premières rencontres de la télévision. Et c'est un Valencinois qui, dans le domaine très pointu et très concurrentiel du court-métrage d'animation, a obtenu cette année un César. Ainsi, Valence, avec succès, défiche et trace la voie. Ainsi d'autres grandes premières verront le jour à Valence.

C'est une première, c'est à Valence !

mode
unesco : d'emploi !

Elvira Garcia Cambeiro
BIBLIOTECA G. V.
Anatomie d'un (esco)
recrutement
1977-1982
Contribution à la connaissance
d'une organisation internationale
1987

ISBN 2-9502209-0-8
© Library of Congress TX2218883
Livres Hebdo n° 4, 25-01-88, p. 106
15 x 23 cm, 240 p., 5 dessins et plus de
50 documents originaux
160 F (US\$ 28,00)

En librairie aux Presses universitaires de
France (PUF), La Presse, L'Harmattan,
Gibert, Inter-Livres, etc.,
ou chez l'auteur-éditeur
Finle d'envoi : 18 F (US\$ 3,00)
E. Garcia Cambeiro,
BP 98, 75262 Paris Cedex 08
TÉL. : 45-85-41-80

Enquête

Des Andes aux Etats-Unis, les chemins

LES dirigeants des principaux pays concernés par le trafic de drogues, le Mexique, la Colombie, la Bolivie, le Pérou, réaffirment régulièrement leur volonté de « lutter à mort contre les trafiquants ».

Les Etats-Unis ont engagé des moyens militaires et civils importants — financiers aussi — pour détruire la Mafia chez eux, pour aider les pays andins à réduire leur production de cocaïne, les inciter à favoriser des cultures de substitution, café ou cacao, à la feuille de coca. Des gouttes d'eau dans la mer.

« Ce combat, dit un général péruvien, c'est comme si vous vouliez labourer l'océan Pacifique. » De fait, les chiffres sont éloquentes. M. Reagan est en train de perdre sa guerre contre les trafiquants.

Le trafic des drogues est un cancer qui ne ronge pas seulement la société nord-américaine mais qui menace aussi la jeunesse latino-

américaine. En Colombie, où l'on compte 300 000 consommateurs, le « bazuko », la drogue dure du pauvre, fait des ravages. Au Pérou, selon un rapport de l'Organisation des Etats américains, 100 000 jeunes sont déjà consommateurs réguliers de cocaïne pure.

Ce n'est pas seulement la santé publique qui est menacée mais aussi la stabilité des appareils d'Etat — police, justice, armée — citées logiques pour les trafiquants, qui disposent de confortables budgets de corruption. Les bénéfices accumulés par la Mafia de la drogue aux Etats-Unis sont estimés à 75 milliards de dollars, dont 90 % sont versés dans des banques américaines, principalement sur la côte est et à Miami. Un trésor de guerre qui permet aux barons de la Mafia de gérer avec souplesse et efficacité une véritable organisation multinationale.

« Il s'agit de la seule multinationale, affirme un sociologue péruvien, qui opère en Amérique

latine sans être sous le contrôle des Etats-Unis. » Cette Mafia, dominée par les Colombiens (plus durs, plus expérimentés que les autres Latino-Américains), a créé, en outre, des réseaux de complicité et d'action dans le monde entier, aux Etats-Unis, en Europe et même en Australie.

Les opérations militaires américaines antidroge ont été un fiasco. En Bolivie, en 1987, elles ont totalement échoué tout en suscitant une vague d'anti-américanisme. Même chose au Pérou, où les spectaculaires bombardements des opérations Condor et la destruction depuis 1983 de 12 000 hectares de champs de coca sont des coups d'épée dans l'eau. Au Pérou, la surface cultivée en coca est aujourd'hui de 200 000 hectares, principalement dans la vallée tropicale du Huallaga, entre Tingo-Maria et Juanjuí, plus ou moins contrôlée par le Sendero lumineux, qui percevait un impôt révolutionnaire sur le trafic, au

grand dans des policiers locaux dépossédés de leurs bâtons habituels.

La corruption joue, bien entendu, à tous les niveaux. Le « cartel de Medellín » a été capable de séduire des ministres, des généraux, des juges et des policiers, non seulement en Colombie, mais aussi en Haiti, aux Bahamas, au Honduras, à Panama, au Mexique. Et la liste n'est pas exhaustive. Depuis cinq ans, les Etats-Unis ont plus aidé financièrement le Honduras qu'aucun autre pays d'Amérique centrale. Ils découvrent aujourd'hui avec irritation que des officiers honduriens ont couvert des opérations de trafic de drogue. Et l'extradition d'un trafiquant notoire a déclenché récemment au Honduras, pays paisible, la plus violente manifestation anti-américaine depuis trois ans. En Haiti, l'homme du cartel est un militaire si puissant que le gouvernement ne se hasarde pas à contrecarrer ses instructions.

BOLIVIE

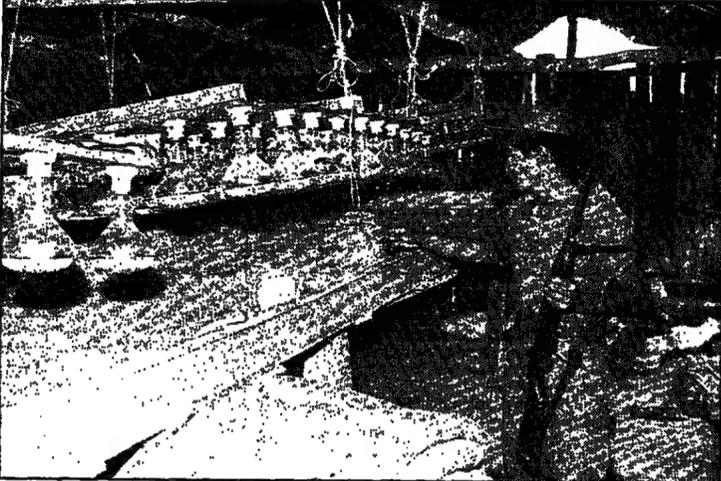
Les mirages de la « feuille sacrée »

COCHABAMBA
De notre envoyé spécial

L faut s'y attendre. La coca, cette plante sacrée, a été prise pour cible par les Etats-Unis. Elle est la source de revenus. Lorsque Paz Estenssoro est arrivé à la présidence, en août 1985, il a stipulé dans le cadre de sa « nouvelle politique économique », que la Banque centrale ne s'intéresserait plus désormais à l'origine des dollars déposés dans ses caisses — disposition interprétée comme une invitation à recycler sur place le produit du trafic. On estime que celui-ci rapporte chaque année 2,5 milliards de dollars, une somme équivalente à près de trois fois le budget national et à la quasi-totalité du PNB. De 600 à 800 millions de dollars restent dans le pays, qui reçoit ainsi de la coca autant de devises, sinon plus, que de ses exportations officielles.

Des cent mille paysans qui cultivent la coca (avec leur famille cela fait cinq cent mille personnes, le douzième de la population bolivienne), la plupart se trouvent dans le Chapare, au nord de Cochabamba, dans la plaine tropicale. C'est une région particulièrement propice à la culture de la plante : on y fait quatre récoltes par an. A première vue, rien n'indique que ce

soit un lieu de production de coca. Le bilan final reste maigre malgré tout : « Sur les cinquante mille tonnes de drogue fabriquées en 1987, seulement huit ont été découvertes et brûlées », précise Jorge Alderete, sous-secrétaire d'Etat à la défense sociale, chargé à ce titre de la répression du trafic. M. Alderete reconnaît volontiers les difficultés de sa tâche : les policiers sont achetés, les juges corrompus. Il



Un laboratoire clandestin en Bolivie

La « plante sacrée des Incas » n'est pas seulement présente à surcroît syndical. Elle est aussi pour le pays une source à peine déguisée de revenus. Lorsque Paz Estenssoro est arrivé à la présidence, en août 1985, il a stipulé dans le cadre de sa « nouvelle politique économique », que la Banque centrale ne s'intéresserait plus désormais à l'origine des dollars déposés dans ses caisses — disposition interprétée comme une invitation à recycler sur place le produit du trafic. On estime que celui-ci rapporte chaque année 2,5 milliards de dollars, une somme équivalente à près de trois fois le budget national et à la quasi-totalité du PNB. De 600 à 800 millions de dollars restent dans le pays, qui reçoit ainsi de la coca autant de devises, sinon plus, que de ses exportations officielles.

« Le pied à la pâte »

Mais cet argent-là a des effets pervers sur l'économie. Il détourne la main-d'œuvre des autres productions agricoles, ce qui aggrave la crise alimentaire et fait perdre à la Bolivie son « capital humain », comme dit Anibal Aguilar, sous-secrétaire d'Etat chargé de la réduction des plantations de coca. Il contribue à la surévaluation de la monnaie.

L'argent de la coca pervertit également la société. La Mafia bolivienne n'est sans doute pas aussi puissante que celle de Colombie. Mais elle a ses ramifications dans la police, la classe politique et les milieux d'affaires. « Elle est une menace sérieuse pour notre souveraineté », estime M. Juan Carriaga, ministre des Finances. Nous risquons d'avoir un jour un chef d'Etat financé par la cocaïne !

Ces considérations autant que les pressions internationales expliquent que le gouvernement de La Paz collabore volontiers aux programmes internationaux de lutte anti-droge. De la Banque mondiale au FMI, les organismes multilatéraux ont renouvelé leurs crédits en tenant compte de la bonne volonté des dirigeants dans ce domaine, ainsi que de leurs efforts pour assainir l'économie. Mais les malentendus ont été nombreux et les succès limités.

« Au début, les Etats-Unis, qui sont les principaux intéressés, exigeaient l'interdiction et l'arrachage des plantations », explique M. Aguilar. Mais nous leur avons démontré que la répression pure et simple était impossible, car la coca est une plante traditionnelle et elle fait travailler de nombreux paysans. Ils ont fini par accepter notre point de vue.

« or blanc » ait distribué lui ses richesses. Peu de routes, pas d'électricité. Les maisons sont de bois, comme dans n'importe quelle campagne sous-développée. Au rez-de-chaussée, ouvert à tous les vents, les feuilles de coca sont mises à sécher ; une fois prêtes, il faut les fouler au pied pour les transformer en pâte. Le travail se fait clandestinement.

On appelle « pisadores » (les piéteurs) les hommes recrutés pour écraser pendant des nuits entières le mélange de feuilles, d'acide et de kérosène qui produira le sulfate de cocaïne. L'acide brûle la peau. Pour oublier sa douleur, le pisador boit de l'alcool et fume des pitillos, cigarettes faites de drogue qui lui ruinent la santé. La pâte est embarquée à bord de petits avions qui se posent tous les jours dans la région. Les chemins servent de piste d'atterrissage. Les laboratoires du Beni, dans le nord, transforment le sulfate en cocaïne. Les trafiquants fournissent aux planteurs tout le nécessaire pour fabriquer la pâte. Ils leur indiquent précisément quels jours ils doivent fouler et à quel moment la collecte sera faite. « Les paysans sont devenus les prolétaires du capitalisme financier constitué par le narcotrafic », dit M. Aguilar.

Des unités mobiles de la police ont été créées pour rompre ce mécanisme trop bien huilé : un millier d'hommes entraînés et équipés par les Etats-Unis, qui ont une douzaine d'instructeurs sur place et fournissent les hélicoptères destinés à découvrir les « pistes » où la coca est foulée. Voici une de ces unités, à Villa-Tunari, dans son casernement : une vingtaine d'hommes jouent au football, détente compréhensible a priori, mais la partie dure presque toute la journée. Quelquefois, pourtant, les policiers font des raids. Mais les trafiquants, comme par hasard, sont prévenus. Il existe tout un système d'alarme dans la région.

« Le même disque, trois fois de suite à la station de radio locale, c'est un avertissement », explique le journaliste Willy Camacho.

Le département américain de lutte antidroge, le DEA, a des représentants dans le Chapare. Quand la police bolivienne monte une opération, il en lance une autre ailleurs, laquelle a généralement

existé au sein de la police une loge qui participe au narcotrafic depuis de nombreuses années. L'ancien ministre de l'Intérieur Fernando Barbillemey en était le chef avant d'être obligé de démissionner, affirme un membre de l'actuel gouvernement. Mais d'autres ministres — ou ministères — seraient impliqués, à en croire la même source.

Un projet de loi

Sur l'autre front, celui de la réduction des surfaces cultivées, les résultats ne sont guère plus brillants. Un millier d'hectares ont été arrachés, ou il en existe une centaine de mille dans tout le pays. Les paysans reçoivent deux mille dollars pour chaque hectare reconstruit, mais il nous en faudrait beaucoup plus pour planter par exemple du café.

Un membre du Syndicat des producteurs du Chapare. Malgré la baisse des prix de la drogue (car il y a surproduction), la coca reste plus rentable que n'importe quelle autre culture. Elle exige peu d'investissements et son écoulement est assuré. Pour qu'on puisse s'en passer, les syndicats affirment qu'il faudrait un véritable plan de développement dans les régions concernées, mais les autorités disent que la Mafia a infiltré les fédérations de producteurs et même financé leur congrès de Cochabamba. Bien des dirigeants syndicaux du Chapare sont des fabricants de coca. L'un est un trafiquant connu.

Un projet de loi a été envoyé au Congrès qui prévoit que 10 000 hectares resteraient consacrés à la culture de la coca pour satisfaire les « besoins traditionnels ». Le reste — soit de 60 000 à 90 000 hectares — devrait être arraché, ou plutôt « reconstruit », puisque c'est par la persuasion et avec force crédits que cette substitution devrait être faite. Les législateurs avaient prévu au départ de définir la feuille de coca comme un stupéfiant pour obéir à des engagements pris à Vienne en 1961. Ils y ont renoncé. Cette plante, qu'on a longtemps cru destinée à tromper la fatigue des Indiens travaillant dans les mines, a révéilé à l'analyse ses vertus alimentaires et médicinales, et montré qu'elle ne créait aucune accoutumance.

CHARLES VANHECKE.

COLOMBIE

Don Pablo le tout-puissant

MEDELLIN
De notre envoyé spécial

O n l'appelle Pablo, tout simplement. On Don Pablo, plus respectueusement. Il n'était, il y a quelques dizaines d'années, qu'un « demi-soldat », un petit truand spécialisé dans le vol et le maquillage de voitures. Mais il

sécurité des producteurs. Dans tous les cas, avec d'évidentes complicités dans l'appareil d'Etat et dans l'armée.

La fortune d'un Pablo devient colossale et autorise toutes les audaces. Les trafiquants n'ont qu'une peur : l'extradition vers les Etats-Unis. Tout le reste est l'affaire des « sicarios » (les tueurs à gage souvent liquidés pour ne pas laisser de traces).

Le nombre et la personnalité des victimes de la Mafia de la cocaïne depuis quelques années en disent long sur leur pouvoir : un ministre de la justice, un procureur général de la République (le plus haut magistrat du pays) et des dizaines de policiers, militaires, juges et journalistes.

Dans un pays où le juridisme peut être pointilleux, le mandat (en vue d'extraditions vers les Etats-Unis) lancé par le ministère de la justice à l'encontre de plusieurs membres du cartel de Medellín — dont Pablo Escobar — a été annulé par un arrêt du Conseil d'Etat. L'auteur de ce texte, M. Samuel Buitrago, avait, en décembre 1986, préconisé la légalisation du commerce de la drogue.

Cette question de l'extradition vers les Etats-Unis des trafiquants colombiens divise le pays. Le traité signé en 1979 entre les Etats-Unis et la Colombie avait déchaîné la colère du milieu, mais pas seulement. Aujourd'hui encore, après sa suspension de fait par la Cour suprême l'an dernier, pour « inconstitutionnalité », les avis sont partagés. Le ministre de la justice lui-même, s'il se prononce à titre personnel pour

aurait en fait été victime de rivalités et de règlements de compte. On ne prête qu'aux riches : Pablo Escobar aurait été à l'origine de cette « guerre » conduite avec la complicité bien innocente des autorités.

L'impuissance des autorités judiciaires

Le débat sur l'extradition découle d'une constatation : les autorités judiciaires colombiennes sont incapables — pour le moment — de juger des trafiquants. L'argent, l'intimidation et les multiples complicités de la Mafia de la drogue constituent un barrage infranchissable pour des magistrats sous-payés. Peu d'entre eux acceptent de relever le défi, et quand un Pablo Escobar peut proposer au gouvernement de son pays de rembourser la dette extérieure (16 milliards de dollars) en échange de l'impunité, un petit juge, même pugnace, ne pèse pas lourd.

La drogue fait bien sûr vivre en Colombie, comme dans les autres pays andins, des dizaines de milliers de paysans dans le sud et l'ouest du pays. Le moment des capitains douzeux injectés dans un pays — qui est le seul du continent à connaître une croissance économique supérieure à 5 % depuis quelques années — est bien évidemment difficile à déterminer.

Quelques éléments donnent toutefois une indication. Au guichet des banques, populairement appelé « fenêtre de gauche », qui autorise les versements sans contrôles, 1,5 milliard de dollars ont été déposés l'année dernière. Autre par-

connaissait déjà les arcanes du droit, les avantages de la *morlida* (la corruption) et la possession des armes à feu. Aujourd'hui Pablo Escobar est l'un des dirigeants les plus puissants et redoutés du cartel de Medellín, la deuxième ville de Colombie, à 200 kilomètres à l'ouest de la capitale. Cette organisation de la Mafia assure près de 80 % de l'approvisionnement des Etats-Unis en cocaïne. Agé de trente-huit ans, M. Escobar a été classé par la revue *Fortune* comme l'un des quatre hommes les plus riches du monde.

Son itinéraire illustre l'origine et le développement du trafic de la poudre blanche dans un pays qui s'est taillé une belle réputation en ce domaine. Avant le début des années 80, la drogue en Colombie ne s'appelait que marijuana. Les grandes plaines du nord-ouest du pays en regorgent, et les petits délinquants comme Pablo y voyaient de nouveaux débouchés pour leurs méfaits, mais avec un profit relativement limité. Un hectare de marijuana ne rapportait guère que quelques milliers de dollars au prix d'un travail « difficile ».

Les victimes de la Mafia

Il s'agissait alors d'un trafic encombrant, de multiples embarcations étant nécessaires pour transporter l'herbe, ce qui impliquait une main-d'œuvre considérable. Lorsque les Etats-Unis entreprirent leur programme d'erradication de la marijuana, devant des tonnes d'herbes coupées sur les plantations, quelques trafiquants s'étaient déjà recyclés dans un commerce beaucoup plus rémunérateur : la cocaïne. Le prix du kilo multiplié par cent, les volumes à transporter diminués d'autant... Tout devenait plus facile. D'autant qu'à ce moment le travail du « chimiste » pour la transformation de la pâte de coca, s'il nécessitait de gros investissements, permet de dégager d'immenses profits, tout comme le convoyage et le commerce de la poudre. Les trafiquants appartiennent désormais au secteur tertiaire et n'ont plus à gérer eux-mêmes les plantations. Cette basse besogne est laissée aux paysans, ou parfois à la guérilla, qui assure la



Extradition, reste très vague sur les conditions de mise en œuvre du traité.

« Si les cinq chefs sont extradés demain, trois jours plus tard ils seront remplacés », dit le ministre de la justice, M. Enrique Low. D'une manière plus générale, la lutte contre le trafic de drogue est aussi pour les Colombiens l'occasion d'accuser à leur tour les Etats-Unis : « Comment, dit un magistrat, la première puissance mondiale peut-elle nous demander de contrôler la sortie de la drogue de notre pays alors qu'elle est elle-même incapable d'en contrôler l'entrée sur son propre territoire ? »

Pour l'heure, un seul « gros trafiquant » a connu l'extradition : Carlos Lederer est actuellement jugé à Miami. Mais beaucoup d'observateurs du milieu estiment qu'il doit ce privilège à ses anciens amis. Considéré comme le fou de la famille, connu pour ses outrances verbales et ses extravagances, Carlos Lederer

tie visible de cet afflux monétaire : la construction, qui connaît un essor époustouflant avec une progression annuelle de 25 %. Au total, on estime généralement à 7 milliards de dollars le chiffre d'affaires annuel des « narcos ».

Peu d'économistes s'aventurent à évaluer l'impact de ces coca-dollars dans le pays. Le plupart s'accordent pour dire qu'ils rentrent pour près de deux points dans la croissance annuelle du pays. Mais la cocaïne et son trafic deviennent en Colombie de plus en plus incontrôlables. « Un coup d'arrêt doit être donné à ce fleau qui nous mine, et à la violence qu'il entraîne », dit Maria Theresa Ferraz, éditorialiste au quotidien *l'Espectador*. Pour le ministre de la justice, comme pour beaucoup de dirigeants colombiens, la solution passe avant tout par un effort de tous les pays concernés, et plus particulièrement par des mesures ponctuelles prises par tel ou tel pays.

DENIS HAUTIN-GURAUT.

Enquête

de la cocaïne

La Mafia diversifie ses mises, déplace habilement ses hommes, ses réseaux. Feu de pays d'Amérique latine échappent aujourd'hui au filon. Coincé entre Colombie et Pérou, l'Équateur, longtemps préservé, est devenu « port d'embarquement de la neige » lorsque la pression policière est trop forte chez les voisins. Le Venezuela est un nouveau centre de commercialisation de la drogue, vers Trinité-et-Tobago. Un député vénézuélien a été récemment trouvé en possession de 5 kilos de cocaïne. Le Paraguay, paradis des contrebandiers, est touché, ainsi que l'Argentine puritaine et le Brésil, dont les frontières amazoniennes sont à peu près incontrôlables. Au Paraguay, des trafiquants utilisent le rio Pilcomayo, qui charrie des paquets flottants bourrés de cocaïne.

Les gouvernements réagissent comme ils peuvent. A l'issue de leur rencontre à la frontière le 24 avril, les présidents Garcia du Pérou et Barco

de Colombie ont déclaré une « guerre totale » à la drogue. Ils ont aussi demandé aux pays consommateurs de « prendre des mesures adéquates », dénoncé la « responsabilité principale des Etats-Unis » et rejeté « toute intervention militaire directe ou indirecte de l'étranger sous le prétexte de lutter contre le trafic de drogue ».

En fait, des raisons politiques, électorales, économiques, culturelles et même écologiques (l'hélicide recommandé par les Américains ne détruit pas seulement la coca, mais toutes les cultures) se conjuguent pour paralyser les bonnes volontés des Latino-Américains. Les Etats-Unis eux-mêmes sont empêtrés dans des contradictions et sont gênés par la lourdeur de leurs interventions militaires ou les fuites qui annulent l'effet de surprise de leurs opérations.

MARCEL NIEDERGAUG.

La drogue, casse-tête américain

(Suite de la première page.)

Ce qui compte, aussi, ce sont les gamins qui parviennent à l'école le cou chargé d'énormes colliers en or, l'or de la drogue — et dont les photos, étalées dans les magazines, font passer un frisson. Et puis il y a le « crack », le dernier invention des trafiquants, ce mélange à base de cocaïne, d'autant plus terrifiant qu'il est remarquablement efficace, ravageur pour l'organisme, et — coup de génie des dealers — extrêmement bon marché : 7 dollars la dose. Au chapitre des grandes peurs collectives, la drogue s'est installée en reine impopulaire, chassant le SIDA de la une des journaux.

Tout le monde, sans bien, pourtant, qu'il n'y a pas de solutions simples, que les plus spectaculaires ne sont sans doute pas les plus efficaces. Mais la réalité du problème, la prise de conscience, de l'opinion et les considérations électorales des politiciens forment un mélange si puissant qu'il est bien difficile de raisonner. La Chambre des représentants vient de se prononcer par une large majorité, pour une utilisation de l'armée contre les trafiquants de drogue.

Le Pentagone traite des trafiquants, et la plupart des spécialistes considèrent l'idée comme un mineur inconvénient. Il faudrait la bagatelle de cinquante-huit avions-radar AWACS pour assurer, à un coût exorbitant, une surveillance approximative de l'ensemble des côtes américaines et, comme on le souligne au Pentagone, les pilotes de F16 de l'armée de l'air sont formés pour descendre des avions, pas pour surveiller les activités de petits appareils qui peuvent aussi bien être ceux de contrebandiers que de « dentistes de Miami ». Cela n'a pas empêché le Sénat de voter à son tour une résolution à peine moins démagogique que celle de la Chambre — certains sénateurs admettent sans difficulté qu'il s'agissait beaucoup plus d'aller à la pêche aux voix qu'à la chasse aux trafiquants.

« Tolérance zéro »

Les candidats à l'élection présidentielle ne sont bien sûr pas en reste, avec, heureusement, un plus grand sens de la mesure et, au moins dans le cas du pasteur noir Jesse Jackson, une conviction profonde et communicative. « Jesse » est le premier à avoir placé le problème de la drogue au cœur de ses discours électoraux, et reste le seul maître incontesté du genre, le seul qui sache trouver les mots pour toucher au plus profond ses jeunes auditeurs, leur faire comprendre qu'ils sont aussi responsables, qu'on ne peut pas être victime sans être aussi un peu complice.

Dans le registre beaucoup plus terre qui est le sien, M. Michael Dukakis, favori des démocrates, s'est lui aussi mis de la partie. Mais c'est surtout un républicain George Bush que la drogue lance un redoutable défi. N'a-t-il pas, en tant que vice-président, été chargé par M. Reagan d'organiser la lutte contre les importateurs de drogue ? Il a fort à faire pour expliquer que son travail n'a pas été inutile, et surtout que, élu à la présidence, il ferait plus et mieux. En attendant, il préconise la peine de mort pour les dealers « tueurs de gamins et de flics ».

Concrètement, que peut-on faire qui n'ait déjà été tenté ? Dépenser plus d'argent ? Depuis que M. Reagan est au pouvoir, les

fonds fédéraux consacrés à la lutte contre la drogue ont été triplés, pour atteindre 3,5 milliards de dollars. L'essentiel est absorbé par la surveillance des frontières et des côtes et la répression. Mais, de l'avis de tous les spécialistes, les mailles du filet ne seront jamais assez étroites pour empêcher la drogue de pénétrer dans le pays. Les profits réalisés par les trafiquants sont si considérables, les voies d'entrée aux Etats-Unis si nombreuses que le seul résultat des saisies, si importantes qu'elles puissent être, est d'augmenter marginalement le prix de revient des stupéfiants, et donc leur prix de vente, avec un effet dissuasif limité pour le consommateur.

La Drug Enforcement Agency (DEA) ne chôme pas : en 1987, ses agents ont démantelé 682 laboratoires clandestins et saisi 39 tonnes de cocaïne, 46 millions de doses de drogues diverses, et pour 506 millions de dollars en espèces ou en valeurs (appartements, voitures, bateaux) appartenant aux trafiquants arrêtés. Malgré cela, jamais la cocaïne n'a été aussi largement disponible ni aussi bon marché aux Etats-Unis (trois à quatre fois moins chère qu'en France).

Derrière l'initiative en date sur ce front : la politique dite de « tolérance zéro », qui permet par exemple aux garde-côtes de saisir désormais un navire, quel qu'il soit, si on y a trouvé la moindre quantité de drogue. Les limites du raisonnement sont pourtant bien vite apparues quand on a saisi un yacht de 2,5 millions de dollars, parce qu'un membre de l'équipage avait laissé traîner un mégot de marijuana... L'association pour la défense des libertés s'est émue, et certains commentateurs facetieux se sont demandés pourquoi les Etats-Unis ne confisqueraient pas à la première occasion le paquebot *Queen Elizabeth II*. Après tout, en cherchant bien dans les bagages des passagers, on trouvera bien un joint ou deux.

Beaucoup plus sérieusement, certains, sur le terrain, se sont décidés à prendre le problème à bras-le-corps et à faire le ménage dans les quartiers et les immeubles où les dealers règnent en maîtres. Parmi un grand nombre d'initiatives récentes, la plus spectaculaire est celle de divers groupes de musulmans noirs, des gens qui ont en général très mauvaise presse aux Etats-Unis tant pour leurs méthodes que pour leur racisme à l'envers, et parfois, leur hostilité aux juifs.

Cela ne les a pas empêchés d'être remarquablement efficaces : leur visite dans une résidence de banlieue de Washington a levé tous les doutes. Depuis des mois, personne n'osait mettre le nez dehors. Les dealers et leurs divers acolytes envahissaient jusqu'aux cages d'escaliers et réglaient leurs comptes à coups de revolver.

Combattre la demande

Aujourd'hui, les enfants peuvent enfin sortir le vélo reçu à Noël, et les vieux peuvent promener leur chien. Les membres de la *Nation de l'Islam* qui surveillent le quartier ont peut-être un aspect étrange (costume sombre et noué papillon pour certains, keffiyeh pour d'autres), et ils en profitent sans doute pour faire un peu de prosélytisme, mais tout le monde chante leurs louanges, et la police est réapparue en force, comme pour faire oublier son inefficacité.

JAN KRAUZE.

LA MAISON DES BIBLIOTHEQUES

61 rue Froidevaux 75014 Paris



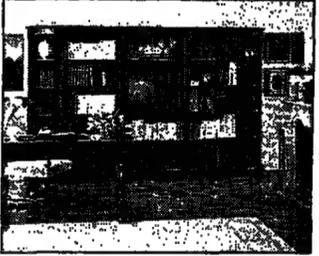
Bibliothèque "Ligne Standard" Acajou - Près de 200 modèles - 12 hauteurs - 4 largeurs - 4 profondeurs - 12 autres versions de teintes et placages d'essences véritables

Du meuble traditionnel... au meuble contemporain.

500 modèles
14 lignes et styles
53 coloris, teintes ou essences de bois



Bibliothèque "Ligne Standard" (version Frêne Naturel).



Bibliothèque "Louis XIII" - 28 modèles - 2 hauteurs - 4 largeurs - 5 profondeurs - 4 versions



Bibliothèque "Alu 50" - 30 modèles - 4 hauteurs - 2 largeurs - 3 profondeurs - 4 coloris



23 MAGASINS EN FRANCE

CATALOGUE GRATUIT dans nos magasins

A PARIS : 61, rue Froidevaux 75014

Magasins ouverts le lundi de 14 h à 19 h du mardi au samedi inclus de 9 h à 19 h sans interruption.
PIER : Denfert Rochereau - Métro : Denfert Rochereau - Gaîté - Edgard Quinet - Autobus : 26, 38, 58, 68 - SNCF : Gare Montparnasse.

Nouveau en région parisienne : Arpejon (200 m avant la sortie Arpejon Centre) - 13, route nationale 20 - Tél. : 84 90 05 47.

- OU DANS NOS MAGASINS REGIONAUX**
- BORDEAUX 10, rue Bourlard, tél. 56.44.39.42
 - BRIVE (Point Expo), 30, rue Louis-Latrade, tél. 55.74.07.52
 - CLERMONT-FERRAND 22, rue G. Clémenceau, tél. 73.93.97.06
 - DIJON 100, rue Monge, tél. 80.45.02.45
 - DRAGUNGAN (Point Expo), ZAC de St-Hermentaire, tél. 84.67.33.19
 - LILLE 88, rue Esquer-mose, tél. 20.55.69.39
 - LIMOGES 57, rue Jules-Noriac, tél. 55.79.15.42
 - LYON 9, rue de la République, (métro Hôtel-de-Ville-Louis Pradel), tél. 78.28.38.51
 - MARSEILLE 109, rue Paradis, (métro Estrangin), tél. 51.37.60.54
 - MONTPELLIER 8, rue Sérane, (Près Gare), tél. 67.58.19.32
 - NANCY 8, rue Piétonne-Saint-Michel, (face Saint-Epvre), tél. 83.32.84.84
 - NANTES 16, rue Gambetta, (près rue Coumiers), tél. 40.74.59.35
 - NICE 2, rue Offenbach, tél. 93.88.84.55
 - POITIERS 42, rue du Moulin-à-Vent, tél. 49.41.68.46
 - RENNES 18, quai E.-Zola, (près du Musée), tél. 99.79.58.33
 - ROUEN 43, rue des Charrettes, tél. 35.71.96.22
 - ST-ETIENNE 40, rue de la Montat, tél. 77.25.91.45
 - STRASBOURG 11, rue des Bouctiers, tél. 88.36.73.73
 - TOULOUSE 1, rue des Trois-Frères, (près place St-Sernin), tél. 61.22.92.40
 - TOURS 5, rue H.-Barbusse, (près des Halles), tél. 47.38.63.66

Magasins ouverts du mardi au samedi inclus.

Catalogue par téléphone 24 h/24 (Répondeur automatique)

(1) 43 20 73 33 ou avec ce bon >

FOIRE INTERNATIONALE DE NANCY DU 3 au 13 juin 1988 - HALL F - STAND N° 406

BON POUR UN CATALOGUE GRATUIT

A renvoyer à : La Maison des Bibliothèques 75880 Paris Cedex 14
J'aimerais recevoir rapidement et gratuitement votre dernier catalogue complet sur tous vos modèles de bibliothèques, avec tarif et liste des magasins, ceci sans aucun engagement de ma part.

Mr, Mme, Mlle _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Tél. (facultatif) _____

Profession _____

ATP S.A. - 10, rue de la République - 92000 Nanterre

Politique

La rentrée parlementaire aura lieu le 23 juin Programme restreint pour une courte session

C'est à une courte session de mise en jambes que les députés de la cuvée 1988 seront conviés à partir du 23 juin.

de l'Etat une convocation du Parlement en session extraordinaire :

En poussant le raisonnement jusqu'à l'absurde, si la rentrée parlementaire avait eu lieu le jeudi 30 juin, second jeudi suivant un deuxième tour le 19 juin.

Dans l'esprit des constituants, le délai de quinze jours était prévu comme une période incompressible destinée à la bonne mise en route de l'Assemblée nationale.

Débat technique sur la date de clôture

En revanche, la date de clôture de cette session de droit est sujette à débat compte tenu de l'imprécision de la rédaction de l'article 12 et de l'absence de précédent.

On sait que les députés et les sénateurs n'auront pas un programme trop chargé. Au menu de ces quinze jours : la loi d'amnistie, une prolongation de titre définitif des relèvements de 0,4 point de la cotisation salariale d'assurance-maladie et de 0,2 point ceux de la cotisation d'assurance-vieillesse des fonctionnaires et à titre provisoire le prélèvement de 1 % sur les revenus du capital financier et immobilier.

PIERRE SERVENT.

Yvonne Rebeyrol

Lucy et les siens chroniques préhistoriques

C'est l'histoire très ancienne de l'homme que retrace Yvonne Rebeyrol au fil de vingt-cinq ans de découvertes paléontologiques et d'études préhistoriques.

Une co-édition La Découverte-Le Monde

La « mission du dialogue » propose un référendum national sur la Nouvelle-Calédonie

(Suite de la première page.)

Le préfet Christian Blanc, coordonnateur de la mission de dialogue envoyée par le gouvernement et ancien bras droit de M. Pisani, s'est dit à ce fâcheux précédent en essayant d'évaluer les conséquences de l'assassinat, lundi soir, d'un brossard européen, Albert Sangarés, dans une ferme de Ponérihoun (côte est).

Les six « missionnaires » ont quitté Nouméa pour Paris, vaguement rassurés qu'aucun rebuffade du RPCR ne soit venue compromettre leur fragile échafaudage.

M. Laffleur et M. Tjibaou, c'est sur ce tandem que la « mission du dialogue » a bâti sa méthode de travail. Tout a été entrepris pour arracher un compromis à ces deux hommes.

M. Laffleur et M. Tjibaou, c'est sur ce tandem que la « mission du dialogue » a bâti sa méthode de travail. Tout a été entrepris pour arracher un compromis à ces deux hommes.

Le courant semble être passé. Un des missionnaires se plaît à raconter une anecdote : lorsque M. Laffleur a été hospitalisé quelques jours pour une affection bénigne, M. Tjibaou en personne a téléphoné à l'hôpital pour prendre de ses nouvelles.

Hypothèses de travail

Au III des discussions, des hypothèses de travail ont pris corps, les deux parties ont été sondées sur différents scénarios.

Dans son édition du jeudi 9 juin, Politiis assure avoir recueilli celui d'un homme relevant de tout en haut, en première ligne, aux événements d'Ouvéa.

Cette question du découpage promet d'âpres débats. Quelles limites, en particulier, affecter à la région sud, la plus riche ?

De la sorte la région sud, dominée par les anti-indépendantistes, serait économiquement autonome, et constituerait une vitrine politique attractive.

Un tel dispositif serait-il acceptable par les indépendantistes ? A une condition, répètent ces derniers : que l'on « verrouille » le processus afin de prévenir tout retour en arrière.

Sur ce terrain le gouvernement devra innover et faire preuve d'imagination. Déjà une idée est dans l'air : celle d'un référendum national qui pourrait être organisé vers la fin de l'année.

de consulter les Français sur ce fameux statut transitoire dont M. Laffleur vient de révéler les grandes lignes. La loi référendaire pourrait ainsi rendre ce dispositif « intouchable » en interdisant toute remise en cause par un autre biais qu'un nouveau référendum, tel le scrutin d'autodétermination prévu au terme de la période d'essai de dix ans.

Reste que ce parti s'a de chances d'aboutir que s'il recueille un consensus qui ne soit pas seulement local, mais national.

Au niveau territorial, les écueils ne manqueront pas non plus. M. Laffleur devra convaincre ses propres troupes un peu dubitatives devant l'actuel changement de ton.

civilie - plaide le président du RPCR. Les résultats du scrutin du 5 juin lui ont offerts des signes plutôt encourageants : le recul du Front national peut être interprété comme le désaveu des tentations extrémistes et une caution aux formules de compromis.

La tâche de M. Tjibaou pourrait être autrement plus délicate, tant le scepticisme est profond en milieu canaque après les multiples « managements à la parole donnée ».

Il ne s'agit là évidemment que de témoignages non recueillis, par principe sujets à caution. Mais, dans la comptabilité officielle de l'assaut, il y eut du « cafouillage » sur, justement, trois morts.

FRÉDÉRIC BOBIN.

Les suites de l'affaire d'Ouvéa

- Un gendarme otage aurait été blessé durant l'assaut
Des témoignages font état de trois autres morts suspectes

aujourd'hui « dissimulé dans un établissement spécialisé ».

Le Monde a recueilli une version similaire auprès d'un des militaires ayant participé à l'assaut, Alberto, ainsi que deux autres gendarmes, ce serait adressé, durant les quelques heures qui ont séparé les deux assauts, aux membres du commando, leur disant en substance : ne faites pas les cons, vous allez nous faire tuer !

Second chapitre : y eut-il trois autres morts suspectes ? Jean-Luc Blain, de France-Inter, a recueilli, à Ouvéa, le témoignage du père de Séraphin Ouckawen, qui sera diffusé, samedi 11 juin, à 14 heures, au cours de l'émission Passerelles, tout entière consacrée à un reportage dans l'île.

Deux jours plus tard

Mais le père n'a, lui, reçu son fils que deux jours plus tard, dans un cercueil, avec, assure-t-il, des balles derrière la tête et tout le corps.

De son côté, le FLNKS a affirmé que deux autres des dix-neuf morts étaient vivants après l'assaut : Vincent Daoumé, fils d'un grand chef d'Ouvéa, membre du RPCR, aperçu « légèrement blessé, assis près de l'église de Saint-Joseph », et Philippe Nino, dont l'un des otages, le

gendarme mélanésien Sammy Thago - futé depuis à Muroroa, - aurait affirmé, « devant tous les membres de sa tribu, avoir assisté à son explosion à l'endroit où on l'avait fait agencer les mains en l'air ».

Il ne s'agit là évidemment que de témoignages non recueillis, par principe sujets à caution. Mais, dans la comptabilité officielle de l'assaut, il y eut du « cafouillage » sur, justement, trois morts.

Dans son rapport publié par le Monde, le commandant Philippe Legorjus s'en tient à ailleurs au chiffre de quinze : « Au moins douze ravisseurs ont été tués » durant le premier assaut, écrit-il : « trois ravisseurs sont encore neutralisés » durant le second, Dionou gisant « blessé à une jambe ». Interviewé par Paris-Match, le général Jacques Vidal s'en tient également, pour le second assaut, à trois morts et un blessé. Ains, de quelque côté que l'on prenne le bilan officiel, au soir du 5 mai, il y eut seize morts (parmi lesquels Dionou, Lavello et Amossa) et, un jour plus tard, dix-neuf. Les trois morts supplémentaires n'auraient, selon la version officielle, été retrouvés que le lendemain de l'assaut autour de la grotte.

GEORGES MARION et EDWY PLENEL.

GEORGES SARRE SECRÉTAIRE D'ÉTAT

RADIO SHALOM 94.8 FM MERCREDI 8 JUIN 18 H 30

une émission animée par WILLIAM LASKIER

JUSTICE

Dans la perspective du marché européen de 1992

Vingt propositions pour créer une grande profession d'avocat-conseil

Sur la demande de l'Ordre des avocats de Paris, l'un de ses membres, M. Daniel Soulez-Larivière, vient de rédiger un rapport sur la réforme des professions juridiques et judiciaires. Sans illusion sur le conservatisme des avocats, il établit un bilan consternant de

l'archaïsme des structures et de la formation de la profession et dresse une liste de propositions pour permettre aux 18 000 avocats français de faire face à la concurrence étrangère, dans la perspective du grand marché européen de 1992.

Le petit épicier et l'hypermarché

Le constat est féroce, la langue parfois assassine et les remèdes annoncés prennent à rebrousse-poil les mœurs de la profession. Le rapport sur la réforme des professions juridiques et judiciaires, que M. Daniel Soulez-Larivière vient de remettre au bâtonnier de l'Ordre des avocats de la cour de Paris, M. Philippe Lafarge, commence, avant d'avoir été livré à la méditation des avocats parisiens, à créer des remous. Né d'une double inquiétude - concurrence des juristes étrangers auxquels les frontières françaises ont été ouvertes par la loi de 1971 et la perspective de l'acte unique européen en 1993 - ce rapport, selon les bonnes habitudes de M. Soulez-Larivière, est, à la fois, remarquablement documenté et allègrement provocateur.

Malgré leur organisation défectueuse, les avocats voient leurs revenus grandir de 10 % chaque année. En dix ans, le chiffre d'affaires moyen a doublé, les bénéfices triplé. Et si 20 % à 25 % de la profession restent « en dessous du seuil de la prospérité en col blanc », la paupérisation du grand nombre est un mythe. Mais la profession est mal organisée; le nombre des sociétés civiles professionnelles, celui des associations (qui ne sont fréquemment que des regroupements éphémères de moyens), sont trop faibles. Il n'y a en France qu'un juriste pour deux mille habitants - quatre fois moins qu'aux Etats-Unis et deux fois moins qu'en Espagne.

Cette nouvelle profession serait regroupée au sein d'un ordre national. S'inspirant d'exemples étrangers qu'il connaît bien, le rapporteur plaide aussi pour la création de grandes entreprises employant des avocats à plein temps, pour assurer, sous le contrôle des ordres, la défense des délégués; le marché (même si le mot écorche bien des consciences) des commissions d'office et de l'aide judiciaire est, depuis 1981, en pleine expansion et le mouvement est irréversible, étant entendu que l'Etat devra inmanquablement se donner les moyens, par le biais d'un fonds d'aide légale civile et pénale (évalué à 3,5 milliards de francs), d'assurer décemment « un véritable accès au droit » digne d'une démocratie moderne.

La formation

Il faudrait aussi que la profession, à côté des « artistes » du barreau, rois du pénal mais de plus en plus marginalisés, sache s'organiser en sociétés commerciales à objet civil. Ces sociétés dotées d'une raison sociale, plus solides, pourraient enfin assurer un salaire interne assorti de la clause de conscience à ces « avocats-employés ». « Destiné à être un décideur associé à la marche de l'économie », l'avocat-conseil est appelé à exercer ses talents au sein des services juridiques des grandes entreprises; il pourra quitter le barreau et y revenir selon des modalités souples parait souhaitables.

Les propositions déjà adoptées par le conseil de l'ordre

- Certains des vingt propositions émises par M. Soulez-Larivière, ont été, dans leur principe, adoptées le 23 mai 1988 par le conseil de l'ordre des avocats de Paris. Elles concernent: - la composition des groupes (40 % des avocats indépendants); - la fusion des conseils juridiques et avocats, sous réserve d'une déclaration écrite des conseils juridiques par laquelle ils s'engagent sur l'honneur à ne pas dépendre d'une structure comptable; - la création de sociétés commerciales à objet civil pour l'exercice libéral; - l'interdiction aux sociétés d'exercice de faire référence à des sigles communs aux sociétés d'exercice comptable; - la mise en œuvre d'un contrôle des capitaux sur les sociétés d'exercice juridique.

- l'obligation et autorisation d'identification des cabinets par des dénominations complètes (du nom de plusieurs membres, y compris dissociés); - la publicité fonctionnelle des cabinets auprès de l'autorité des ordres; - l'obligation de salariat interne « avec clause de conscience et maintien d'un droit de collaboration spécifique; - la création d'associations régionales à financement et administration mixte Etat-barreau pour gérer les fonds d'aide légale. Conventions à durée déterminée permettant d'assurer une collaboration à temps plein d'avocats normalement rémunérés; - la fusion avec les avocats à la cour.

Après avoir occupé le haut du pavé politique parce qu'ils étaient les seuls à posséder la technique du discours, les avocats, « tous enrivés par les principes qu'ils célébraient au temps de leur puissance, se sont laissés, sans réagir, tailler des croupières par d'autres professions nées de la nécessité, tels les conseils juridiques ».

Bien organisée, autorisée, eux, à faire de la publicité, disposant d'une solide puissance financière, ces cabinets impérialistes et sans état d'âme ont, depuis une dizaine d'années, assis leur puissance. « Ne vous faites aucun souci, nous vous rachèterons tous, par l'immeuble ou par appartenance », disent certains de leurs dirigeants aux avocats français.

Ouvrir le barreau aux étrangers

Il faut donc sans tarder, estime M. Soulez-Larivière, fusionner les deux professions d'avocat et de conseil juridique. « Si cette fusion devait se faire dans vingt ans, ce serait sur la ruine de la plupart des cabinets ». Si la peur de la disparition de l'avocat « individuel » est fantasmatique, le paysage de la profession d'avocat, à l'échance d'une génération, devra inéluctablement être bouleversé. Il n'est pas trop tard pour agir. Encore faut-il en prendre conscience, ne pas se réfugier dans un conservatisme érigé et « éviter de mener des combats perdus ». « Le gros avantage des situations apparemment désespérées est qu'elles donnent l'occasion de reconstruire sans avoir besoin de détruire soi-même, puisque les circonstances s'en chargent ».

M. Daniel Soulez-Larivière ne se contente pas de dresser un état des lieux - consternant - il avance aussi des propositions en faveur de la création d'une « grande profession d'avocat-conseil ». Il faut, écrit-il, « ouvrir autant que possible le barreau aux cabinets américains et étrangers », soit par le biais d'une intégration modérée, soit par la voie de l'association. De même, des associations pourraient-elles lier avocats et notaires. Les avocats pourraient fusionner avec les huissiers; une association facultative pourrait être envisagée avec les huissiers. En revanche, la frontière avec les experts-comptables resterait étan-

Après une expédition punitive contre des immigrés

Quinze militaires originaires de Nouvelle-Calédonie seront jugés à Mulhouse le 22 juin

Quinze soldats mélanésiens et wallisiens, originaire de Nouvelle-Calédonie et incorporés au 57^e régiment de transmission de Mulhouse (Haut-Rhin), comparaitront le 22 juin devant le tribunal correctionnel de cette ville pour avoir participé à une expédition punitive au cours de laquelle deux ressortissants turcs et un Français d'origine algérienne ont été blessés, le 2 juin, dans une cité proche de la caserne du régiment (le Monde du 8 juin).

Les militaires sont poursuivis pour « coups et blessures volontaires ayant entraîné une incapacité de travail supérieure à huit jours ». L'un des blessés, M. Jamel Gourdia, vingt et un ans, Français d'origine algérienne, était toujours à l'hôpital, le mardi 7 juin, souffrant d'un traumatisme crânien. Le substitut du procureur, M. Jean-Martin Jaeglé, a précisé qu'il avait renoncé à ouvrir une information pour « dépression du dossier ». Il a ajouté qu'un médecin devait examiner les militaires à leur sortie du commissariat: « Plusieurs s'étant déclarés indépendantistes pendant leur audition, nous voulons faire en sorte qu'ils ne puissent pas prétendre qu'ils ont été molestés pendant leur garde à vue », a indiqué le magistrat.

La lutte contre la drogue

Des anciens de la « French Connection » arrêtés au Mexique

Trois gros bonnets français du trafic des stupéfiants, dont deux anciens de la « French Connection », soupçonnés d'avoir introduit en avril dernier, aux Etats-Unis, 700 kilos de cocaïne provenant de Colombie, ont été interpellés le vendredi 3 juin au Mexique, et expulsés vers la France, le mardi 7 juin.

Tout comme Francis le Belge, les trois trafiquants français ont été dénoncés par un trafiquant repenti, François Scapula, autre maillon du trafic de drogue marseillais actuellement détenu en Suisse.

François Orsoni, dit Fanfan, ancien proxénète, avait été condamné à perpétuité en 1983 pour avoir participé à un règlement de comptes. Il s'était évadé en 1984 de la maison d'arrêt de Toulon en sciant les barreaux de sa cellule. (AFP, Reuter.)

(Lire notre enquête pages 8 et 9.)

L'assassinat de Georges Besse

Rejet du pourvoi en cassation des quatre dirigeants d'Action directe

La chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté, le mardi 7 juin, le pourvoi formé le 9 mars (le Monde du 15 mars) par Jean-Marc Rouillan, Nathalie Ménigon, Georges Cipriani et Joëlle Aubron contre un arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris qui, le 4 mars dernier, avait renvoyé ces quatre dirigeants d'Action directe devant la cour d'assises spéciale pour l'assassinat de Georges Besse, le 17 novembre 1986, boulevard Edgar-Quinet à Paris.

Nathalie Ménigon, Joëlle Aubron, accusées d'assassinat, Jean-Marc Rouillan et Georges Cipriani, jugés eux pour complicité d'assassinat, comparaitront donc devant la Cour d'assises spéciale de Paris à une date qui reste à fixer.

Inculpation d'un Basque français. Francisco Bazarriac, trente et un ans, un Basque français né en Espagne, a été inculpé, le mardi 7 juin, d'association de malfaiteurs, aide au séjour irrégulier, infractions en relation avec une entreprise terroriste, et placé sous mandat de dépôt par M. Jean-Claude Vuillemin, juge d'instruction à Paris. Condamnation, onzième dans cette affaire, fait suite à l'information judiciaire ouverte, le 22 décembre dernier, par le parquet de Paris après la saisie à bord d'une camionnette, lors d'un contrôle routier près de Saint-Pé-sur-Nivernais (Pyénées-Atlantiques), d'un chargement de 1 380 kilos d'amorçol, un explosif couramment utilisé par l'ETA militaire.

FAITS DIVERS

Une organisation inconnue menace d'empoisonner les fruits en provenance d'Israël

Une organisation inconnue « Al Wajeb al Moumen » (« le Devoir, le Croquant ») a adressé, mardi 7 juin, un communiqué à deux agences de presse, dont l'AFP à Paris, menaçant d'empoisonner les fruits en provenance d'Israël vendus en France, en Belgique et aux Pays-Bas. Dans ce communiqué, rédigé en anglais et signé en arabe, ce mouvement, si mouvement il y a, affirme que « tous ceux qui achèteront désormais des fruits ou d'autres aliments venus d'Israël risquent de mourir empoisonnés et cela en tant que juste punition d'une attitude de complicité passive en faveur des sionistes ». « La prochaine fois, ajoute le communiqué, des fruits empoisonnés seront déposés dans les supermarchés en France, en Belgique et en Hollande ».

devaient être connus mercredi 8 juin en fin d'après-midi.

De multiples reprises, des groupes ou organisations inconnus ont annoncé de telles actions visant des produits alimentaires israéliens ou sud-africains. Récemment encore, au mois d'avril, la vente des pamplemousses israéliens avait été suspendue en Italie après qu'un produit qui, à l'analyse, se révéla être du bleu de méthylène, eut été injecté dans plusieurs fruits. Cette action avait été revendiquée par une organisation dite « des prolétaires métropolitains et des peuples opprimés ».

Dans le même texte, le ou les auteurs indiquaient que des fruits empoisonnés avaient été déposés dans un casier de la consigne automatique de la gare Saint-Lazare, précisant même le code d'ouverture de cette consigne. La police alertée devait effectivement y découvrir une orange et un pamplemousse portant des traces de piqûres. Ces fruits ont été confiés au laboratoire central de la préfecture de police à des fins d'analyses dont les résultats

Identification des deux personnes brûlées vivantes en Seine-et-Marne. Les deux personnes, un homme et une femme, découvertes brûlées vivantes, le dimanche 5 juin, dans un abri de fortune sur un quai de Seine au Mée près de Melun (Seine-et-Marne) ont été identifiées par la police. Il s'agit de François Baysseil, trente-sept ans, employé à la SNCF, et de Nelly Berger, trente-cinq ans, salariée d'une entreprise de la région.

Les policiers du SRPJ de Versailles, ont recueilli les témoignages de personnes qui, pour avoir assisté au drame depuis l'autre berge de la Seine, ont réaffirmé qu'elles avaient vu cinq ou six jeunes gens s'en prendre à l'abri, fait d'une toile de tente, de cartons et de bois, et s'enfuir après qu'un violent et soudain incendie ait commencé à détruire ce refuge.

Découverte d'un cadavre mutilé à Valras (Hérault). Un cadavre mutilé dépourvu de tête, de mains et de pieds, a été découvert, le mardi 7 juin, dans un grand bassin de roulement d'eau usées à Valras. Selon les premières constatations des enquêteurs, la victime, une femme âgée de vingt à trente ans, avait été tuée et mutilée peu de temps avant cette macabre découverte.

COLLECTION « Histoire des sciences » Pour une éthique de la connaissance par Jacques Monod Textes réunis et présentés par Bernardino Fantini Bernardino Fantini rassemble dans ce livre des textes, inédits en français ou devenus difficiles à trouver, qui résument pour les scientifiques comme pour le public peu au fait de la biologie les travaux théoriques de Jacques Monod, ainsi que sa réflexion éthique. Cet ouvrage complet et développe de nombreux propos énoncés dans son précédent ouvrage Le Hasard et la nécessité (1970). Les Nobel scientifiques français par Michel Rouzé Ce livre raconte l'histoire du prix et celle des scientifiques français qu'il a couronnés. Leurs travaux, l'environnement social et culturel dans lequel ils ont vu le jour et ce que l'on n'a pas toujours dit de la vie personnelle et professionnelle des lauréats. Car la science n'est pas désincarnée: elle est fille des hommes et des femmes qui la font avec leur intelligence, leurs ambitions, leurs passions et avec - ou parfois malgré - les moyens mis à leur disposition.

AGATHE LOGEART. Collection « Mondes en devenir » dirigée par Edmond JOUVE L'ETAT, LA POLITIQUE ET LE DROIT PARLEMENTAIRE EN AFRIQUE THOMAS GOUDOU Préface de FRANÇOIS LUCHAIRE 13,5 x 20 cm - 800 p. - 130 F Berger-Levrault 5, rue Auguste-Comte - 75006 PARIS

SAUT suspects

ARRE

94.8 FM

le per KIER

ARTS ET SPECTACLES

Les promesses d'« Halle that jazz » à La Villette

Les pionniers d'Afrique du Sud

Personnalités extraordinaires, Chris MacGregor et Dollar Abdullah Ibrahim (Dollar Brand), tous deux pianistes et meneurs de big bands, mettent en œuvre une autre idée de l'Afrique du Sud où ils sont nés : en musique et dans l'exil, depuis vingt-cinq ans. Leur réunion au programme de Halle that jazz a valeur de symbole et de promesse musicale.

VINGT-CINQ ans avant le succès de Johnny Clegg, Chris MacGregor, pianiste et compositeur, a fondé le premier groupe mixte en Afrique du Sud. Il était alors le seul Blanc de l'aventure. A ses côtés, Dudu Pukwana, Nkomo Moko, Louis Moholo, Mongezi Feza et Johnny Dyani — ces deux derniers, dis-

parus en 1975 et 1986. S'ils désiraient alors jouer dans leur pays, il fallait soit entrer en guerre avec la police, soit se plier aux lois et cacher les musiciens noirs derrière un rideau.

En 1964, Chris MacGregor et sa bande laissent à les impossibles tracasseries et s'installent en Europe. Ils s'appellent alors les Blue Notes. Ils vont s'augmenter et devenir bientôt The Brotherhood of Breath (« la confrérie du souffle ») : une des expériences les plus gaies, les plus débridées du free jazz. Pour l'idée de la liberté qu'ils représentent réellement, concrètement, pour ce vent de générosité qu'ils laissent souffler partout où ils passent, les compagnons de la Brotherhood of Breath marquent tous les festivals des années 70. Cet excès vital, ce débordement soufflant, manquent aujourd'hui. Formidable en scène, la « confrérie du souffle » était terrible dans les hôtels. Avec une modestie et une sorte de bonté éperdues, Chris MacGregor a mené son monde comme on tient table ouverte. Après quoi, quand les utopies musicales ont commencé de gêner parce que le réel ne suivait pas, le pianiste s'est retiré dans une ferme du Lot-et-Garonne, près de Marmande. En Afrique du Sud, où il est retourné quelques semaines, les jeunes lui demandent de rester, de jouer là où sa musique a un sens plein. Mais comment jouer dans ce pays ?

Dollar Brand aussi s'est installé en Europe après une présentation très remarquée à Antibes-Juan-les-Pins (1963). Duke Ellington l'entend au Zurich Club et le fait venir à New-York.

Il est, en 1965, la révélation du Newport Jazz Festival et fonde un quartet l'année suivante avec Elvin Jones. Il y a dans la musique de Dollar Brand une intensité, une colère apaisée, une gravité qui ne se sont jamais départies d'un fond rythmique habité par l'Afrique. Adolph Johannes Brand se fait appeler « Dollar » par dérision. Bientôt il choisit



Chris MacGregor



Abdullah Ibrahim

l'identité islamique : Abdullah Ibrahim.

Au moment des triomphes réjouissants de Johnny Clegg et les Black Mambazo, de Mahlatini et les Mahotella Queens — tous présentés depuis longtemps au Festival d'Angoulême, — il est bien de réunir en une journée ces pionniers de l'intégration qui

n'ont rien perdu, mais rien, de leur vivacité musicale. On peut au passage rappeler ce que répète *Bird*, le film de Clint Eastwood : que le jazz n'est pas seulement la plus prodigieuse des inventions du siècle, musicalement sans commune mesure avec les autres musiques populaires, sympathiques soient-elles. Mais que, accé-

soirement, il a été aussi le premier lieu de fraternité totale, de non-racisme « moderne », entre communautés et couleurs : des bouges de la Nouvelle-Orléans aux lofts de New-York, en passant par la rue d'Artois (le Blue Note) et les confréries pègrines...

FRANCIS MARMANDE.

Deux journées quatre concerts

Des places pour les lecteurs du « Monde »

Pour chacun des quatre programmes ci-dessous, les lecteurs du Monde vont avoir la possibilité de se procurer des places au tarif « collectivité ». Le nombre de celles-ci étant limité (300 pour chaque concert), les personnes intéressées devront remplir un coupon-réponse qui paraîtra dans l'une de nos prochaines éditions.

Henri Texier Transatlantique Quartet : Joey Lovano, Aldo Romano, John Abercrombie.

Von Freeman-Chico Freeman Quintet avec Don Moye, Kirk Lightsey et Lonnie Plaxico. Helen Merrill Trio (2 juillet, 17 heures).

Philip Morris Jazz Band : Billy Higgins, Stanley Turrentine, Ray Brown, Gene Harris, Harry « Sweets » Edison, Modern Jazz Quartet : John Lewis, Milt Jackson, Percy Heath, Connie Kay (le 2 à 22 h 30).

Chris Mac Gregor's Brotherhood of Breath : Julien Argüelles, Annie Whitehead, Fayyaz Virji, Dave Defries, Harry Becket, Claude Depps, Robert Juritz, Ernest Morthis, Steve Williamson, Chris Blacos, Jeff Gordon, Gilbert Matthews, Chris Mac Gregor.

Abdullah Ibrahim « Dollar Brand » et Ekaya : Abdullah Ibrahim (Dollar Brand), Ricky Ford, Craig Handy, Charles Davis, Essiet Okun Essiet, Tony Rheadus, Dick Griffin, Sathina Basu Benjamin (le 3 à 18 heures).

Milton Nascimento avec Rique Pantoja, Tulio Mourao, Ribartinho Silva, Celso Fonseca, Joao Baptista, Vanderlei Silva, Ronaldo Silva (le 3 à 22 h 30).

Prix des places pour chaque concert : 150 F, 110 F collectivité, étudiants. Pour deux concerts le même jour : 250 F, 180 F collectivité, étudiants. Locations : 3 FNAC, Billeter + bornes, 38-15 code Villette. Tél. : 42-49-30-80.

Henri Texier sur la route



HENRI TEXIER est un des musiciens européens les plus sollicités de l'été. C'est justice. Non seulement en raison de ses qualités intrinsèques qui l'ont désigné comme un des accompagnateurs les plus recherchés de ces deux dernières années (comme bassiste), mais pour ses vertus d'animation et d'initiative. Rendeur du son, présence d'influences exotiques, dynamisme du tempo (le *drive*), Henri Texier est toujours une pièce maîtresse des groupes auxquels il appartient. Ce serait une bonne expérience pour tout jeune souffleur que de s'y frotter : il découvrirait qu'à son contact on joue mieux — c'est peu dire, — qu'on écoute des traits qu'on ne sait littéralement pas jouer.

C'est la règle du jazz et des rencontres spontanées. Texier s'entend à créer des groupes, à susciter des formules qui trouvent toujours leur place. Longtemps actif avec Phil Woods, puis en solo, plus récemment avec le trio complété par François Jeannes et Daniel Humair, Texier anime maintenant un quartet (avec Louis Sclavis, un trio (avec Eric Barret), où sa présence est un gage d'allant et de musicalité. Son *Transatlantik Quintet*, avec Joey Lovano, John Abercrombie, Steve Swallow et Aldo Romano, est un des événements de l'été.

F.M.

* Henri Texier à Compègne (le 15 juin), à La Villette (le 2 juillet), à Vienne (le 7), à Nîmes (le 8), à Rennes (le 10), à Gordes (le 30) à La Seyne-sur-Mer (le 6 août).

Helen Merrill : l'art du chuchotement



C'EST à l'invitation de Romano Mussolini, le pianiste de jazz, le fils, que Helen Merrill s'est installée en Italie en 1959. Fille d'émigrés yougoslaves, elle est née à New-York en 1930. Vingt-cinq ans plus tard, un chef-d'œuvre la rend célèbre : *Helen Merrill featuring Clifford Brown*.

L'arrangeur était le moins connu de la séance, il se nommait Quincy Jones. En 1956, elle grave un disque en compagnie de Gil Evans, collaboration

qu'ils viennent de reproduire peu de temps avant la disparition de Gil.

Helen Merrill a vécu en Angleterre, au Japon, en France. Partout, elle impose sa voix légèrement voilée, un phrasé inimitable et un art du chuchotement qui lui valent un engouement particulièrement fervent. C'est qu'elle ne représente pas seulement un archétype de chanteuse de jazz. Sa mise en place, son « feeling », lui ont valu de travailler

avec les plus grands musiciens des continents qu'elle traverse — et donc de les rencontrer et de les modifier : de Miles Davis à Thelonious Monk en passant par Bill Evans.

Elle a même enregistré *Parole e Musica* avec Ennio Moricone, bien avant qu'il ne se fit connaître. A sa technique éblouissante, Helen Merrill ajoute un charme qui la fait oublier.

F. M.

20 AVANT-PREMIERES EXCEPTIONNELLES



Du 24 mai au 19 juin

L'OISEAU BLEU

mise en scène

ALFREDO ARIAS

« Depuis la mort des fées, les hommes n'y voient plus et ne s'en doutent point » Maurice Maeterlinck



Location 48 34 67 67 • FNAC

MUSIQUES

Les festivals de jazz

Guide

JAMAIS il n'y a eu autant de festivals de jazz. Entre le 1^{er} juin et le 15 août, *Jazz Magazine* en dénombre cinquante et un. Tous ne se sont pas encore déclarés. Le terme de « festival » a d'ailleurs de grandes possibilités de suggestion. Cela va des palais internationaux avec mise à disposition d'une Ferrari pour la star (plutôt Miles Davis, dans ce cas, il faut le dire. Mais peut-être que les autres ne demandent pas...) jusqu'à la réunion de copains sympathiques, bénévoles et bien intentionnés (« Restez donc à la maison, le petit est chez sa grand-mère »).

Aujourd'hui, l'importance d'un festival se mesure à des fonctions qui ne se sont développées, dans le jazz, que depuis dix ans : communication, promotion, diffusion. Pour le reste, question de budget, une équation assez simple entre les possibilités d'accueil, l'air du temps, les équipes en tournée et les passages des dernières années permet de prédire l'ensemble des programmes.

Reste alors à persuader les publics (et la presse) de l'exclusivité et de la rareté d'une caravane qui fait le tour de l'Europe en s'arrêtant à tous les pas. Plus le festival est conformiste, par sa situation même (carrefour routier, bon équipement hôtelier, lieu plaisant), plus il cherchera à (se) convaincre de son unicité.

Il y a du vrai, bien sûr, dans cette auto-persuasion. Les étapes du Tour de France aussi accueillent la même troupe et, tout de même, ne sont pas égales. En jazz, les lieux les plus forts, historiques, légendaires, restent attirants. Mais, dans l'ensemble, il n'est plus indispensable de traverser le pays pour voir ce qu'on vous offre partout, à votre porte, à portée de la main.



Gerry Mulligan et Chet Baker.

La capacité des programmes se limitant — à la fois par le nombre, la diffusion et l'offre circulaire — les musiciens étant régulièrement présentés à Paris comme ailleurs tout au long de l'année, un festival d'été est devenu le moment dépolémisé de rencontre entre musique, public et esprit d'un lieu. Plus les musiciens sont en nombre, et les scènes multiples, moins la musique compte. De ce point de vue, il n'y a pas de « petit » festival : Couches, en Bourgogne (du 8 au 10 juillet), a son attrait, tout comme La Haye, où seront présentés tous les musiciens américains en tournée, en concert simultané, dans une espèce de super-marché musical. La musique vient à son heure et ne précède pas.

Si l'on voulait risquer une observation utile aux historiens et aux sociologues, ce qui est toujours souhaitable, on dirait ceci : qu'une ligne de partage, en France, semble suivre celle que dessine la nouvelle figure politique du pays : est-ouest. A l'est (Paris-Méditerranée), des programmes pluri-culturels, les grands rassemblements de juillet qui escortent ou attendent les vastes migrations vacancières. Les prix sont souvent à la mesure des ambitions. A l'ouest (Paris-Uzeste-Pays basque), on voit parfois moins grand, mais plus convivial. Moins de bronzettes, plus de passionnables (jazz, campagne, vol-à-voile, taureaux, gastronomie).

Pour aller des uns aux autres, on choisira la petite société : les festivals sont comme les fêtes, il est bon d'y aller en bande ; ou alors la solitude poétique : avec un vélocipède et le dernier livre de Jacques Réda, les *Recommandations aux promeneurs*.

FRANÇOIS MARMANDE.

Calendrier

10-16 JUIN/AUBERVILLIERS
Vander Trio, Sixun, Sharon Evans Group, etc. Renseignements : 48-34-18-87 ou 48-33-87-80.

17 JUIN-17 JUILLET/BERLIN
Festival FMF : Cecil Taylor, Derek Bailey, Gunter Sommer, Taylor/Tony Oxley, Taylor/Paul Lovens, Taylor/Han Bennink, Taylor/Louis Moholo, Taylor and European Ensemble avec Hannes Bauer, Han Bennink, Peter Van Bergen, Peter Bröttemann, Gunter Hampel, Tristan Hornsinger, Hans Koch, Peter Kowald, Merijn Mayens, Evan Parker, Louis Scavia, etc. Renseignements : (030) 3415447 à Berlin.

11/18 JUIN/CALVI
Mingus Band, Marc Ducret, Didier Lockwood, Barney Wilen, Jean-Loup Longnon, Zool Flesher, etc. Renseignements : 88-85-16-87.

11-12 JUIN/VILSHOFEN
James Newton Quartet feat. Gari Allen, Lester Bowie's Brass Fantasy, The Kick feat. Ray Anderson, David Murray Octet, St-Louis Kings of Rhythm, Paris Reunion Band. Tél. : 08 51/3 50 24 à Passau.

11-17 JUIN/LA DÉFENSE
Concours national de jazz (de 14 heures à 19 heures le 11, de 18 heures à 11 heures le 12). Festival de big bands (concerts de 14 heures à 14 heures) : Jean-Loup Longnon (13), Caravan Serail/Jacques Bolognesi (14), Tallier de Musica de Barcelona (Tete Montoliu) (15), Lumière de Laurent Cugny (16), Tubepack (17). Du 17 à 20 h 30 : Michel Legrand + Phil Woods, Ron Carter, Grady Tate, Toots Thielemans.

11-19 JUIN/COMPIÈGNE
Euro-jazz : Bill Band à Badault, Barney Wilen Quintet, Trio Machado, Eric Watson Trio, Serge Lazarevitch Trio, Melo Vallois/Marc Ducret, Archie Shepp Quintet, Toots Thielemans US Quartet, Sixun, Eddy Louiss Multicolor Feeling, Georges Arvanitas Quartet, Henri Texier Trio, Stéphane Grappelli.

14-17 JUIN/AULNAY-SOUS-BOIS
Espace Jacques-Prévert : Raquillet/Menard, Michel Edelin Quartet, Bobby Rangell Trio, Paris Reunion Band, Nicole Croisille, Jacques Faniisset Quartet, Birell Lagrene Projex. Renseignements : 46-68-00-22.

18-19 JUIN/SAMONS-SUR-SEINE
Festival Django Reinhardt : Birell Lagrene Quartet, Christian Escoudé Quartet, Didier Lockwood, Eric Le Lann Quartet, Stéphane Grappelli/Jack Sewing/Marc Fosset, Babik Reinhardt Quintet, Michel Petruccianni, Matelet, Birell et Hélène Ferré, La Velle, etc. Renseignements : 64-24-50-01.

24 JUIN-7 JUILLET/FRANCHE-COMTÉ
Daniel Humair + invités surprises (24), Lester Bowie Brass Fantasy (28), Barry

Altchul/Berre Phillips/Denis Levaillant (30), Archie Shepp Septet (5), Melherbe Quintet + Lorenzini/Ballester (2), Trio Lasro/Donato/Le Guan (28), etc. Renseignements : 81-83-39-08.

25-26 JUIN/AUXERRE
Michel Petruccianni Trio, Michel Perez Quartet, Stanza Jazz Octet, Godard-Pedovani Quartet, Workshop de Lyon. Renseignements : Abbaye Saint-Germain, 88-46-88-88.

26 JUIN-25 JUILLET/COTE D'OPALE
Ray Charles (Calais, 26), Didier Lockwood (8, Falkestone), James Brown (Etaples, 8), Miles Davis (Le Touquet, 18), Glenn Miller Revival Orchestra (Hardelet, 20). Renseignements : 21-30-40-33.

22-28 JUIN/CAEN
Dans le cadre du Festival à Caen la palette : Ray Charles (22), Willem Breuker (28).

29 JUIN-2 JUILLET/SORGUES
Concours de jazz (29), Tony Williams Quintet (30), Lester Bowie Octet (1), Buddy Collette (2).

30 JUIN-2 JUILLET/TORCY-NOISEL-MARNE-LA-VALLÉE
Tremplin avec trois groupes locaux (30), Sixun, Screamin' Jay Hawkins (1), compagnie Lubat-Artifice Opéra (2). Renseignements : 60-05-51-63.

30 JUIN - 16 JUILLET/MONTRÉUX
Michel Jonasz (30) Carmel, Aztec Camera, Mint Juleps (1^{er} juillet), Miles Davis, Herbie Hancock Quartet (7), Steve Gadd And The Gadd Gang, Eddie Harris/Les McCann, Charles Lloyd Quartet (8), Wynton Marsalis, Bobby McFerrin (10), Gerry Mulligan, Kansas State University Big Band, Synthesis Big Band feat. Randy Brecker (11), George Benson And Friends, Rubben Ford (12), David Sanborn, Chuck Magione, Lee Ritenour (13), Carlos Santana/Wayne Shorter Band, Milton Nascimento, Jazz Funk Express (14), George Duke Trio, Dave Brubeck Quartet, Abdullah Ibrahim & Ekaya + Sethima Bea Benjamin, Monty Alexander/Randy Weston (15), Birell Lagrene & Babik Reinhardt, Courtney Pine, Salif Keita, Mongo Santamaria, Jean-Luc Ponty, Montano, Holt & Young, Yellowjackets (16). Renseignements : Tél. : 021/863-12-12 (à Montreux).

JAZZ AU PALAIS DES SPORTS
30 JUIN-12 JUILLET
Ray Charles (30) B.B. King (4), Miles Davis (5), Dave Brubeck (7), Cab Calloway (8), David Sanborn, Jean-Luc Ponty (9), George Benson (10), Santana et Wayne Shorter (11), US 40 (12). Tél. : 48-28-40-30.

2-3 JUILLET/PARIS
Halle That Jazz : Henri Texier/Joe Lovano/Aldo Romano/John Abercrombie, Von Freeman/Claro Freeman Quintet, Helen Merrill Trio (2, 17 h), Philip Morris Jazz Band (Billy Higgins, Stanley

Turrentine, Ray Brown, Gene Harris, Harry Sweets Edison), Modern Jazz Quartet (2, 22 à 30), Chris McGregor Brotherhood Of Breath, Abdullah Ibrahim (Dollar Brand) et Ekaya (3, 16 h), Milton Nascimento (3, 22 h 30). Renseignements : Tél. : 42-49-30-80.

1^{er}-12 JUILLET/VIENNE (FRANCE)
George Benson, Helen Merrill (1^{er}), Stéphane Grappelli, Nicole Croisille, Raoul Bruckert Double Quartet (2), Illinois Jacquet Big Band, Hank Jones Trio, Guy Lafitte (4), Michael Franks, Larry Carlton Group (5), Supersax + L.A. Voices, Vincent Sencio Big Band (8), Archie Shepp « Special Festival » Orchestra, Buddy Collette/James Newton Quintet, Henri Texier + Super Guests (7), Carlos Santana + Wayne Shorter, David Sanborn Group (8), Dave Brubeck Quartet, Michel Petruccianni Super Trio, Mel Lewis Big Band (11), « Boplin The Salsa » avec Dizzy Gillespie et Michel Camilo (12). Renseignements : 74-85-00-06.

4-9 JUILLET/STRASBOURG
Stéphane Grappelli Trio, Dave Brubeck Quartet (4), The Golden Gate Quartet, Ray Charles (8), Irma Thomas and The Professionals, B.B. King (8), Carlos Santana, Wayne Shorter Band (7), Michel Petruccianni-Gary Peacock, Roy Haynes Trio (8), Lionel Hampton and his orchestra (9). Renseignements : 88-32-43-10.

9-17 JUILLET/PORI (FINLANDE)
George Benson Band feat. Clark Terry and James Moody, Art Farmer, Helkko Sarmanto, Monty Alexander, Illinois Jacquet Big Band, David Sanborn Band, Herbie Hancock-Michael Brecker Quartet, Ornette Coleman, King Sunny Ade Santana-Shorter Group, etc. Renseignements : 90-643-043 à Pori (Finlande).

2-10 JUILLET/Rennes
« Tuchenn III Concert », Denis Colin Octet (2), Bernardo Sandoval (5), Zaznat (6), Anches Do Too Cool Sextet (7), Didier Squiban Sextet (8), Jacques Peilen Celtic Unit (9), Flamboyances Jazz artifice imaginé par Henri Texier, Texier Transatlantique Quartet feat. John Abercrombie, le Bagad de Kemperle (10).

6-10 JUILLET/NIMES
Miles Davis (6), Dee Dee Bridgewater/Barry Harris/Dizzy Gillespie (7), John Abercrombie/Joe Lovano/Steve Swallow/Henri Texier, Steve Gadd/Eddie Gomez, Super Sax (8), Trio Paillard, Blomuth, Elisabeth Caumont, Michel Petruccianni/Gary Peacock/Roy Haynes (9), Irma Thomas, Lionel Hampton (10).

7-9 JUILLET/CHATEAU-ARNOUX
Ray Charles, Super Sax (7), Michel Perez/Alain Soler, Art Blakey and Jazz Messengers, Christian Vander (8), Siegfried Kessler/Roger Menrino, Eddy Louiss Multicolor Feeling, Aïto Morais/Flora Purim (9). Renseignements : 92-64-02-64 ou 06-01.

8-10 JUILLET/LA HAYE
North Sea Jazz Festival : Tous les groupes américains en tournée pendant l'été. Renseignements et locations à Paris : 42-77-21-41.

3 JUILLET-SAINT-REMY-DE-PROVENCE
Festival Mimi 88 (Mouvement International des Musiques Innovatrices) : Brunferd, La Marmite Infernale (3), Junio, Les Têtes Brûlées (4), Des Antipodes, Ives Blotova/Pavel Fajt (5), Macromassa, Ekart (8). Renseignements : 90-91-62-48. Pour stellers : 90-86-84-88.

12-24 JUILLET/MARITIMES
Lester Bowie Brass Fantasy (Mirabeau, 22), Tres Horas de Sol de Jean-Marie Padovani (Les Salins, 25), Robin Kenyatta Quintet, Marc Ochoa Quintet (Vitis Saint-Gobain, Ports-de-Bouc, 24). Renseignements : 42-44-32-31/21 jusqu'au 30 juin, puis 42-80-51-43 ou 42-80-51-80.

12-16 JUILLET/VITORIA-GASTEIZ (ESPAGNE)
Miles Davis (12), George Benson + Clark Terry, James Moody, (13), Herbie Hancock Quartet + Bobby McFerrin (14), Al Di Meola Band, Steve Gadd and The Gadd Gang (15), Tete Montoliu/Jerome Richardson/Niels-Henning, Orsted-Pedersen/Aaron Scott, Milton Nascimento (16). Renseignements : (46) 23-24-34 (à Vitoria-Gasteiz).

18-17 JUILLET/SOULLAC
George Adams/Don Pullen Quartet (15), Martial Solal Quintet (16), Art Blakey and the Jazz Messengers (17). Renseignements : 65-37-04-93.

17 JUILLET-5 AOUT/SAINT-LIZIER
Jazz à Saint-Lizier (Palais des Evénements) : Michel Petruccianni/Roy Haynes/Gary Peacock (17), La Velle (22), etc. Renseignements : 61-66-16-22.

18-22 JUILLET/ANDERNOS
L'Est Girondin : George Benson (18), Dizzy Gillespie big band, Mint Juleps (20), Kassav (22). Renseignements : 56-20-07-78.

9-19 JUILLET/NICE
Lionel Hampton and His Orchestra, Miles Davis, Carlos Santana/Wayne Shorter Band, Herbie Hancock Quartet (avec Michel Brecker, Buster Williams et Al Foster), James Brown, Dizzy Gillespie Big Band, Dave Brubeck Quartet, B.B. King, Wynton Marsalis, Kenny G., Gerry Mulligan Jazz Band, Steve Gadd and the Gadd Gang, etc. Renseignements : 93-21-22-01.

13 JUILLET-3 AOUT/MONTPELLIER
Avec Mario Stanchov, Pierre Chariel, Zool Flesher, Machado, Trio, François Verdy Sextet, Hervé Sallin Quintet, etc. Renseignements : 67-52-07-07.

16-26 JUILLET/MONTPELLIER
Jazz au Château d'O : Jean-Luc Ponty, John McLaughlin, Charlie Haden, Manu

Dibango, Louis Scévia, Eddy Louiss, etc. Tél. : 67-79-95-51.

16-18 JUILLET/RAMATUELLE
Big band du centre départemental (soirées portes ouvertes, 18) : Claude Guillot/Georges Arvanitas/Dee Dee Bridgewater (17), Monty Alexander/Randy Weston (18), Supersax/L.A. Voices (18).

19-23 JUILLET/SALON-DE-PROVENCE
Doudou N'Diaye Rose (19), Michel Jonasz/Winter Swing (20), Mint Juleps, George Benson (21), Curtis Mayfield, B.B. King (22), Wayne Shorter, Carlos Santana and The Band (23). Renseignements : 90-88-92-30.

18-31 JUILLET/MANOSQUE
Michel Portal, Stéphane Grappelli, Dee Dee Bridgewater, The Stars Of Faith, Johnny Clegg and Savuka, Doudou Goumand, Miki Wildron, Michel Marva. Renseignements et locations : 92-72-16-00.

18-24 JUILLET/ANTIBES-JUAN-LES-PAINS
Nina Simone, Grappelli, Rocheman, Santana/Wayne Shorter, David Sanborn, Supersax L.A. Voices, Al Jarreau, George Benson, John McLaughlin, Escoudé, Michel Portal, Sonny Rollins... Renseignements : 93-33-85-64.

4-6 AOUT/LA SEYNE-SUR-MER
Dans la fort Napoleon : Marcel Sabatini Quartet, Johnny Griffin Quartet, après minuit : André Jaume, Henri Florès, Olivier Clerc, François Méchali (4), Jo McPhee, François Méchali, André Jaume, Raymond Boni : Barre Phillips, John Surman, Pierre Vabre, après minuit item 4 (5), Henri Texier, Bobo Stenson, Aldo Romano, Kenny Wheeler/Humair, Jeremy Clark, David Friedman. Tél. : 94-94-88-67 ; à partir du 1^{er} août : 94-82-82-43.

30 JUILLET-7 AOUT/GORDES
Henri Texier Quartet (30, 22 h), Duo René Bonlang/Barre Phillips (31, 22 h), Daniel Humair Reunion (7). Renseignements : 9-72-08-14.

8-15 AOUT/MARCIAC
Count Basie Orchestra dir. Frank Foster, Jimmy Smith Trio, Newport All Stars, Ray Brown, Pierre Bousquet, Dado Moroni, Guy Lafitte, Dee Dee Bridgewater Quartet, Christian Escoudé Quartet, Eric Barre/Aldo Romano/Henri Texier, Groovin' High featuring Sylvia Prost, Jean-Loup Longnon et son grand orchestre, Trio Machado, François Scuderi Quartet, The Barrett Sisters, Swedish Jazz Kings, Monty Sunshine, Chris Barber, Scottish Society Sycopators, Big Band 32, Benasa Jazz, Ting-A-Ling. Renseignements et réservations : 62-09-33-33 et 62-09-38-03.

20-27 AOUT/CLUNY
Didier Levallet, Sylvain Kassap, Barre Phillips, Gunter Sommer, Patricio Villareal, etc. Renseignements : 85-59-10-96.

Autour de « la Célestine »

La croisière d'un solitaire

né à Casablanca en 1914, d'ascendance andalouse, Maurice Ohana aborde la musique par le piano. En 1930, il donne son premier concert au Pays basque puis vient étudier l'architecture à Paris tout en perfectionnant sa technique pianistique. A partir de 1936, il décide de se vouer entièrement à la musique, gagnant sa vie comme accompagnateur puis comme soliste. C'est alors qu'il décide d'apprendre l'écriture, ce qui le mènera bientôt à la composition, auprès de Daniel-Lesur à la Schola Cantorum.

Après la fin de la guerre (la possession d'un passeport britannique lui vaut d'être incorporé dans l'armée anglaise jusqu'en 1946) il se fixe en France et se consacre presque exclusivement à la composition, encore qu'une correspondance suivie avec André Gide témoigne de son intérêt pour l'interprétation de certaines pages de Chopin.

En 1947, il fonde le groupe éphémère du «Zodiaque» qui se voulait un manifeste contre la tendance conservatrice incarnée par le néoclassicisme et le néoromantisme aussi bien que contre les tendances «progressistes» inspirées par les théories issues de l'école de Vienne (le dodécaphonisme principalement). Les racines auxquelles Ohana entendait se rattacher étaient plus anciennes : le Moyen Age et au-delà, et surtout plus méridionales, avec une prédilection pour l'héritage arabo-andalou et Manuel de Falla.

Une prise de position aussi singulière suffit à placer Ohana à l'extérieur des luttes de pouvoir qui, dans les années 50, prennent l'allure d'une guerre sainte : rejeté par les uns, ignoré par les autres, il n'en produisit pas moins des œuvres fortes qui assurèrent peu à peu sa notoriété : *Llanto por Ignacio Sanchez Mejías*, oratorio (1950); *Cantigas*, pour chœurs, solistes et orchestre (1954); *Études chorégraphiques*, ballet pour percussions (1955); *Trois graphiques*, pour guitare et orchestre (1957); *Le Tombeau de Claude Debussy*, pour orchestre (1962); *Synaxis*, pour orchestre (1966); *Syllabaire pour Phédre*, opéra de chambre (1967) et de nombreuses musiques radiophoniques.

A partir de cette époque, chaque nouvelle œuvre de Maurice

Ohana fait figure d'événement. Les voix de ceux qui voudraient le réduire à une sorte de folkloriste hispanisant sont peu à peu réduites au silence par la pérennité d'une musique insensible aux fluctuations de la mode et du goût, dont le style personnel — en l'absence de toute théorisation — ne cesse de se confirmer sans verser dans le maniérisme.

Ainsi *la Célestine* apparaît-elle comme son œuvre la plus longue (deux heures), la somme de ses expériences passées puisqu'on y retrouve, comme dans le *Saint François* de Messiaen, toutes les facettes de sa personnalité, mais aussi comme l'aboutissement d'une longue tentative d'approfondissement de ce minotaur des temps modernes : théâtre lyrique.

Après de nombreuses musiques pour des pièces radiophoniques, la première approche remonte à 1967 avec le *Syllabaire pour Phédre*, qualifié d'opéra de chambre bien qu'il n'y ait pas à proprement parler d'action scénique. En 1968, Ohana écrit *Sibylle*, pour voix, percussion et bande magnétique, puis *Cris* pour chœur a cappella; enfin, en 1970, *Stream*, pour voix de basse et trio à cordes. Il s'agit là de théâtre vocal sans action ni texte intelligible.

Avec *Autodafé* (1971-1972), vaste capata scénique en huit tableaux, évoquant les crises historiques où l'homme se trouve sacrifié à la tyrannie et à l'intolérance, le compositeur aborde aux rives incertaines du théâtre musical. Après deux grandes œuvres vocales : *L'Office des oracles* (1974) et *la Messe* (1977), Maurice Ohana s'engage plus avant dans la voie du théâtre lyrique : crée en 1978 au Festival d'Avignon, les *Trois contes de l'honorable Fleur* s'inspirant du *no* et de l'opéra chinois.

Commandé par Radio-France et l'Opéra de Paris, composé entre 1982 et 1987, *la Célestine* constitue une étape nouvelle puisqu'on y voit le compositeur réconcilier avec les mots et le sens qui lui est attaché au-delà de la société pure, mettant en musique sinon une intrigue à proprement parler, du moins une action dramatique structurée selon les lois éternelles du théâtre. Et cependant il n'en reste pas moins toujours fidèle à lui-même, et solitaire.

G. C.

Entretien avec Maurice Ohana

Après deux mois de travail quotidien, Maurice Ohana ne tarit pas d'éloges sur la compétence et la disponibilité des artistes et du personnel du Palais Garnier. Il est ravi du cadre, qui évoque pour lui ces grands hôtels d'autrefois en fin de saison (entendez : avant la Bastille). Le loup — l'ogre plus exactement — des Trois contes de l'honorable fleur créés à Avignon en 1978 serait-il devenu berger ? Le *viell Opéra*, à l'image de la Célestine, exercerait-il en fin de compte une fascination plus durable que l'adversaire qu'on avait cru pouvoir lui opposer ?

« On a souvent prétendu, dit Maurice Ohana, que l'expérience du théâtre musical, telle qu'elle s'est réalisée au Festival d'Avignon principalement, avait été une impasse, qu'elle ne résolvait pas les problèmes du renouvellement nécessaire de l'opéra ; mais ce qui est indéfectible, c'est qu'elle les posait fortement, et je pense qu'elle a eu le grand mérite d'ouvrir des brèches, qu'elle a permis une remise en question, justement en introduisant un rapport plus important, nécessaire, entre la scène et la musique.

« C'était, pour les compositeurs qui y ont participé, un véritable atelier, comme déjà en leur temps les œuvres radiophoniques. Le théâtre musical met en jeu le corps humain tout entier, il défie ainsi la voix corsetée par les mauvaises habitudes du bel canto, et la fait participer à un élan physique général. »

Si l'on se risque à évoquer le conte flamenco, Maurice Ohana, qui, d'expérience, s'y attendait, se récrie aussitôt :

« Il ne faut plus parler de flamenco ! Il s'agit de quelque chose de plus fondamental, de plus « primitif ». J'ai eu la chance de trouver dans la distribution de la *Célestine* des chanteurs ouverts à ce genre de conception. Mais cela ne veut pas dire pour autant que mon écriture aille contre la voix ; au contraire : il n'y a pas de raisons de maltraiter les voix ; souvent, dans l'opéra contemporain, l'écriture est trop tendue, on crie tout le temps. L'intérêt des onomatopées, que j'ai souvent utilisées, est précisément qu'elles permettent une émission et une projection du son plus forte. La musique n'est plus alors asservie au texte comme dans l'opéra traditionnel, mais sont les syllabes

qui viennent au secours du son pour le rendre plus évident.

« Il est vrai aussi que la langue française n'est pas très favorable au chant. L'italien ou l'espagnol, plus riches en voyelles ouvertes, sont naturellement plus sonores. Mais ce n'est pas la seule raison pour laquelle j'ai introduit plusieurs langues dans la *Célestine*. Je voulais souligner en outre l'aspect universel de ce texte, qui est l'ancêtre de tout le théâtre européen, et de Shakespeare en particulier. La déploration du père de Méléagre, à la fin, semble avoir directement inspiré la scène correspondante dans le *Roi Lear*. Dans l'opéra, le père chante donc, en anglais, le texte de Shakespeare, tandis que le récitant dit, en français, celui de Rojas. Il y a aussi du latin : le *Te Deum* dans le tableau des Rois Catholiques, de l'italien pour le personnage bouffe de Ruffian, et enfin beaucoup d'espagnol, naturellement.

« Mais, bien entendu, à partir du moment où l'on fait agir des personnages sur une scène, surtout de cette envergure, il est indispensable de se faire comprendre. C'est pour cela que j'ai isolé le texte français pour le confier à un acteur, l'Illuminé, qui incarne l'auteur. Il introduit et commente l'action.

« Son texte, qui est une paraphrase, toujours très poétique, de l'original, qu'il suit de près, est l'œuvre d'Odile Marcel. On peut le traduire dans toutes les langues, et, de ce fait, il assure l'intelligibilité du spectacle. Le reste devient ainsi le domaine exclusif du son et de la mise en scène.

« Vous pensez particulièrement aux prophétesses de la Sibylle ?

« Oui. Ces trois interventions, qui apparaissent comme des refrains, ont bien sûr un sens concret dans l'architecture, mais elles sont aussi des moments privilégiés, offerts exclusivement à la voix et à sa beauté. Elles n'utilisent pas un langage compréhensible ; c'est d'ailleurs assez naturel.

« Ces deux sont si séduisants qu'on ne les dirait pas tellement éloignés du bel canto.

« (Après un temps...). Et avec un sourire entendu. Oui, peut-être bien après tout... D'une certaine façon.

« Il y a aussi des tableaux pour lesquels vous n'avez donné aucune indication scénique.

« J'ai préféré laisser la liberté à l'imagination du metteur en scène. Le camp des Rois Catholiques devant Grenade, par exemple ; c'est une image qui me hante depuis longtemps. C'est quelque chose pour moi comme la vision des chevaliers teutoniques dans *Alexandre Nevski* d'Eisenstein. L'autre tableau, celui du triomphe de Christophe Colomb, est une sorte de carnaval. Il y a aussi un *Pandémonium*, avec les animaux.

« De tels tableaux portent en eux un mélange de tragique et de bouffonnerie qui a été pour moi un ressort musical très important. La musique contemporaine donne trop souvent dans le pathétique ; elle est incapable de distanciation.

« La mise en scène peut naturellement renforcer cette confrontation permanente. Sans être musicien, Jorge Lavelli est très conscient instinctivement de ce que représente la musique. D'ailleurs, je n'attends pas qu'il reproduise ce que j'ai imaginé, mais, au contraire, qu'il me fasse découvrir la face cachée de mon œuvre... En composant, j'ai cherché à former un moule musical susceptible d'accueillir des visions diverses et contradictoires.

« D'autant que la contradiction est déjà au cœur même de l'œuvre, dans le personnage de la Célestine. Il y a chez elle une cupidité et un machiavélisme qui n'excluent pas une profonde sagesse. Elle est, selon l'expression d'Odile Marcel, le ministre des plaisirs de la Cité. C'est, d'une certaine façon, un être bien-faisant ; et cela lui vaut le mépris des hommes et des animaux... Elle a même des gestes symboli-



Maurice Ohana.

ques assez troublants, comme cet épisode, juste avant sa mort, où elle bénit le vin. Il ne m'a pas semblé utile de l'exploiter dans un sens sacrilège ; il suffit de suggérer.

« La fin de l'ouvrage, avec toutes ces morts, est très sombre ; aussi l'ai-je fait suivre du triomphe de Christophe Colomb, qui annonce la découverte d'un nouveau monde, de ses richesses, et les débuts de l'esclavage colonial ! C'est un événement qui a

apporté le bonheur à bien des gens... beaucoup de malheurs à d'autres. Une corruption chasse l'autre ; les événements qui se succèdent se recouvrent. L'amour meurt et renaît sans cesse. C'est le sens du *Rituel de l'oubli* que j'ai placé à la fin : la mémoire et l'oubli sont aussi nécessaires l'une que l'autre. L'auteur est le gardien de la mémoire, car l'humanité est plutôt portée à l'oubli.

Propos recueillis par GÉRARD CONDÉ.

L'histoire en deux mots

AUSSI célèbre en Espagne que Don Quichotte et Don Juan, la Célestine est le personnage central, « l'astre noir », d'un roman dialogué en vingt et un actes écrit par Fernando de Rojas vers 1492 et publié sept ans plus tard sous le titre : *Tragi-comédie de Calixte et Méléagre*, du nom des héros dont il retrace, entre autres choses, les amours tragiques.

L'opéra de Maurice Ohana reprend les grandes lignes de la pièce, en neuf tableaux qui suggèrent davantage qu'ils expliquent. Un récitant, l'Illuminé, jouant le rôle de Fernando de Rojas, intervient à plusieurs reprises pour donner les éclaircissements nécessaires, mais jamais de façon systématique.

L'intrigue proprement dite tient en quelques lignes : Calixte soupire après Méléagre, qu'il a vu dans le Jardin des délices et qui repousse ses avances. Désespéré, il prie la Célestine, tout à la fois sorcière et entre-metteuse, d'intervenir en sa faveur. Célestine, par quelques ruses et sortilèges, parvient à ficher la rigueur de Méléagre. Les deux amants passent la nuit dans le Jardin des délices. Mais les pages de Calixte, auxquels Célestine a vendu deux de ses charmantes pensionnaires, s'avisent de rançonner et de tuer leur bienfaitrice. Ce meurtre, par contrepoint, coûtera à Calixte. La pièce s'achève avec la déploration du père de Méléagre sur le corps de sa fille, qui s'est donné la mort.

Par une singulière coïncidence de dates, l'année où fut écrite la Célestine coïncide avec celles de la découverte de

l'Amérique et de la fin du siège de Grenade, dernier bastion de la résistance musulmane à l'hégémonie des rois catholiques, Ferdinand et Isabelle, dont le mariage allait assurer autoritairement l'unité espagnole en brisant impitoyablement toute forme de résistance au nouvel ordre établi.

Maurice Ohana a donc introduit deux tableaux qui encadrent la pièce : celui du Camp des rois catholiques où l'on entend un *Te Deum* auquel s'opposent des cris de protestation, et celui du triomphe de Christophe Colomb. Il entend souligner ainsi le passage d'une époque à une autre ; du temps de la Célestine, et malgré tous ses vices, on vivait plus librement, on aimait ; sa disparition laisse place à une civilisation intolérante où l'ordre tient lieu de morale et où on fait le mal sous couvert du bien.

Le compositeur a en outre introduit dans le déroulement de la pièce trois épisodes vocalisés (soprano coloratura et mezzo, en duo) : ce sont les prophétesses de la Sibylle qui surgissent comme des parenthèses énigmatiques. Enfin, pour évoquer le vieux monde persan, dont la Célestine est en quelque sorte la dernière représentante, Maurice Ohana fait intervenir les Parques ; mais aussi, sans doute, parce qu'elles symbolisent l'effritement du temps.

Ce qui frappe, dans l'écriture de la partition, c'est le souci constant de la vocalité. Sans que la part de l'orchestre soit négligeable, le chant, sous toutes ses formes, conserve la première place, avec un goût prononcé pour les mélismes (avec un

usage subtil des tiers de ton) les vocalises, et un savant dosage dans la superposition des voix, de frottements et de consonances. Outre les duos de la Sibylle, la partition comporte plusieurs ensembles vocaux, dont un quatuor, et des chœurs d'une grande richesse d'écriture, difficiles d'exécution sans doute, mais jamais ingrats ; on sent partout une maîtrise acquise par l'expérience et la *Célestine* pourrait, dans l'avenir, servir de référence en ce domaine si incertain.

Sans qu'on puisse parler de musique expérimentale, car l'impression qui se dégage à la veille de la création est plutôt celle d'une œuvre pleinement accomplie, la *Célestine* conserve le caractère aventureux de ce que le théâtre musical de ces vingt dernières années a produit de meilleur. Ce n'est pas un opéra, mais on y sent, comme dans *Boris*, *Pelléas* ou *Wozzeck*, le besoin de faire exception au sein d'une tradition, de garder l'essentiel en chassant toutes scories, en tordant à son tour les habitudes.

La *Célestine* n'est pas a priori une œuvre confortable, elle a cette rudesse de franchise abrupte, sans concessions ; mais son austerité fait être délicate, et le plaisir qu'elle offre n'est jamais autoritaire.

G. C.

* Outre le programme de l'opéra qui comporte, en plus du livret, un dossier sur la Célestine et une analyse développée de l'ouvrage par Harry Halbreich, on lira avec intérêt le triple numéro 391/93 de *Revue musicale* (7, place Saint-Sulpice, 75006) consacré à Maurice Ohana et à son œuvre : études, témoignages, documents, catalogue commenté, discographie.

HAÏTI art naïf-art vaudou

GRAND PALAIS 16 avril-30 juin 1988

CHAILLOT

THEATRE NATIONAL
SAISON 1988-1989
LA MOUETTE • ONCLE VANIA
d'Anton Tchekhov, mise en scène d'Oleg Efremov
THEATRE D'ART DE MOSCOU
OEDIPE A COLONE
de Sophocle, mise en scène d'Antoine Vitez
LA BONNE MERE
de Goldoni, mise en scène de Jacques Lessalle
LE LIVRE DE JOB
adaptation de Bernard Paurat, mise en scène d'André Engel
LAPIN-CHASSEUR
spectacle de Jérôme Deschamps
SOPHONISBE
de Corneille, mise en scène de Brigitte Jaques
TETE D'OR
de Paul Claudel, mise en scène d'Aurélien Recoing
LA RECONSTITUTION
de Bernard Noël, mise en scène de Charles Tordjman
ARSENAL ET ASSOMPTION
de Raymond Lepoutre, mise en scène d'Antoine Vitez
MARIONNETTES • MUSIQUE • DANSE • CINEMA
INFORMATIONS • ABONNEMENTS
47 27 81 15

Pour recevoir gratuitement le programme détaillé de la saison 1988-1989, veuillez remplir ce bulletin et le retourner au Théâtre national de Chailiot, 1 place du Trocadéro, 75116 Paris.

NOM : _____
ADRESSE : _____

Société

MÉDECINE

Canular pharmaceutique

La plaisanterie est délicate. Depuis quelques jours, des dizaines - des centaines ? - de pharmaciens d'offices de Paris et de la banlieue reçoivent une étrange « circulaire » datée du 1^{er} juin, imprimée sur papier à en-tête des Laboratoires du docteur E. Bouchera et signée par ce dernier. « Madame, Monsieur, explique-t-on, nous allons vous faire parvenir, sous quinze jours, un matériel publicitaire visant à soutenir la campagne de promotion de notre produit anciennement présenté comme ayant valeur de « sédatif de la toux », le Néo-Codion. »

La chose n'aurait rien d'exceptionnel si le médicament concerné, le Néo-Codion, ne posait depuis plusieurs années un vrai problème de toxicomanie. Cela s'explique par la présence dans ce médicament de codéine, une substance dérivée de l'opium qui permet, semble-t-il, lorsque le produit est consommé à fortes doses (plusieurs dizaines de comprimés par jour), de calmer les douleurs du syndrome de sevrage.

« Un public de plus en plus large ayant eu le Néo-Codion pour un usage quotidien d'une toute autre nature, nous nous voyons contraints de supprimer toute référence aux affections de la gorge, explique le prétendu « circulaire ». Sans que sa composition ne soit en rien modifiée, le Néo-Codion doit désormais se tourner ouvertement vers la clientèle nouvelle qui, beaucoup plus assidue que l'ancienne, a permis depuis quelques années d'assurer une augmentation de plus de 80 % sur la production de notre laboratoire. (...) Sachant que nous

devons remercier l'ensemble de votre profession pour la façon dont elle nous a aidés à fidéliser une clientèle jeune, par nature instable, nous ne doutons pas de votre collaboration tout au long de ce mois promotionnel. » Le document explique, en outre, que tout acheteur de six boîtes de Néo-Codion recevra « un tee-shirt publicitaire vert et blanc à l'emblème de notre produit. »

M. Philippe Bouchera, PDG de la société fabriquant ce médicament, et ses collaborateurs accordent le plus grand attention à cette « forte mauvaise plaisanterie ». Le Néo-Codion en comprimés représente en effet 15 % de leur chiffre d'affaires (900 millions de francs, dont 30 % réalisés à l'export).

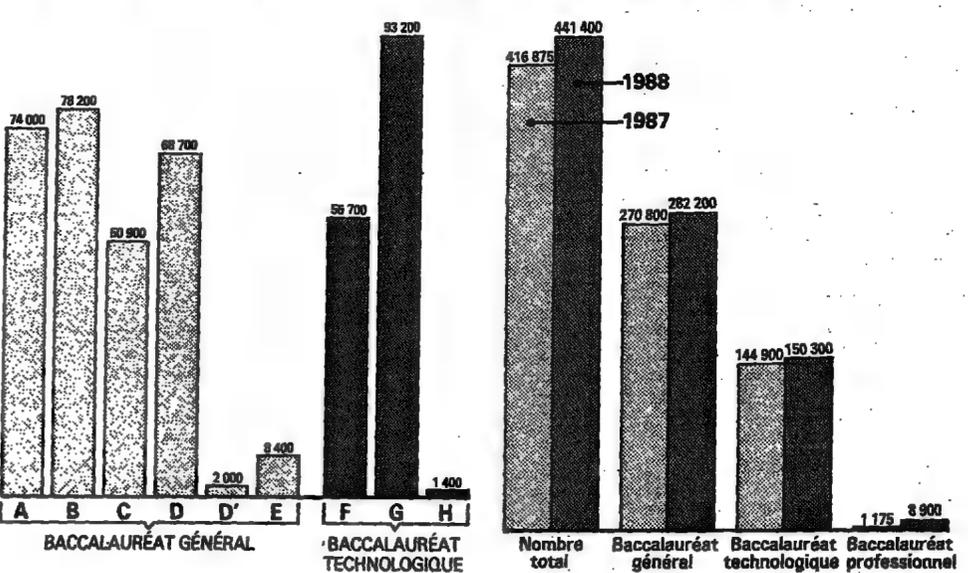
La cas du Néo-Codion est particulièrement révélateur des failles de la réglementation actuelle. N'importe qui, en effet, peut acheter une boîte de comprimés sans ordonnance, celle-ci étant réclama que pour plusieurs boîtes. Or l'expérience montre que la plupart des pharmaciens ne font aucune difficulté à vendre plusieurs boîtes au même client, arguant soit que son état le justifie, soit qu'il pourra en toute hypothèse se les procurer chez des pharmaciens concurrents.

Une plainte contre X... doit être prochainement déposée par les Laboratoires Bouchera, et l'ordre a été alerté. L'un des risques, non négligeable, serait aussi que certains des propriétaires d'offices pharmaceutiques prennent un tel document trop au sérieux.

JEAN-YVES NAU.

EDUCATION

Le nombre des candidats au baccalauréat a augmenté de 7 % en un an



L'épreuve de philosophie, traditionnellement plus longue à corriger que les autres, a ouvert la session 1988 du baccalauréat, mercredi 8 juin. Les quelque 441 400 candidats plongeront à nouveau les 20 et 21 juin (séries technologiques) et les 22, 23 et 24 juin (séries générales).

La représentation du nombre des candidats - ils sont 7 % de plus que l'an dernier - concerne principalement les séries de l'enseignement général (de + 6 % à + 8 % pour les séries A, B et

E : + 8,9 % pour la série C ; + 2,2 % pour D), tandis que le bac technologique progresse plus modestement. Les séries G (économie et gestion) attirent toujours la plus grande partie des candidats (21,1 %), suivies par les séries B (17,7 %), A (16,9 %) et D (15,6 %).

L'examen se subit cette année que quelques retouches : l'introduction du dessin et du grec moderne parmi les épreuves obligatoires possi-

bles, et d'une épreuve facultative d'information pour toutes les séries du bac général et les séries G. Enfin, le baccalauréat professionnel, dont c'est seulement la deuxième édition, accueille 5 848 candidats (contre 1 175 l'an passé). Il s'y sont préparés dans les lycées professionnels (en deux ans après le brevet d'études professionnelles), les centres d'apprentissage ou même par la formation continue.

Communication

Tournée européenne du président du groupe Gannett

Allen Neuharth, le patron volant

M. Allen H. Neuharth, président du groupe américain Gannett et fondateur de son quotidien vedette, USA Today, effectue un court séjour à Paris. La vingtième étape d'un voyage à travers le monde. M. Neuharth et son équipe ont en effet entrepris de visiter les cinq continents avec leur jet privé. Modif : reportages et relations publiques. A l'Américaine.

Non. Inutile de lui chercher un vague air de famille avec Robert Maxwell, le Britannique, et Rupert Murdoch, l'Australo-Américain. Il n'a assurément ni la corpulence ni la verve du premier, ni l'arrogance ou l'allant du second. Et, s'il évoque malgré tout la « fraternité » qui les rassemble, c'est simplement en vertu de leur formidable pouvoir commun dans le monde de la presse et des médias. Car le groupe qu'il préside depuis 1970 est aujourd'hui le plus important groupe de presse des États-Unis.

Petit, un visage bronzé aux traits fins encadrés de cheveux blancs aux crans soignés. M. Allen H. Neuharth est un homme aussi distingué que discret. Calme et courtois, il se prête volontiers aux questions, détaille avec satisfaction les résultats - flatteurs - de son groupe et ses projets d'avenir, mais oppose un sourire et une raideur tout aristocratiques aux interrogations non convenues. Aucun débordement et pas une confiance, une réserve dévouante, surtout pas de polémique : la conversation du président de Gannett et du quotidien USA Today est aussi lisse que sa mise et déroule

tous ceux qui ont un jour croisé le fougueux M. Maxwell ou le cinglant M. Murdoch.

Allen Neuharth est pourtant un personnage hors du commun. Et si sa biographie généreuse fournie par ses services compense largement la modestie de son propos. Quel parcours ! Homme de presse depuis toujours. Journaliste passionné. Son premier contact avec l'imprimé se date-t-il pas de sa très jeune enfance dans le Dakota du Sud lorsque, pour aider sa mère sans ressources, il distribuait chaque jour avant l'école la *Minnesota Tribune* ? Rédacteur du journal de son collège puis de l'université, il ne quittera jamais plus l'atmosphère des salles de rédaction. L'échec cuisant d'une « feuille de chou » créée avec un ami le ruine durablement mais il rebondit et gravit, à Miami, tous les échelons de la hiérarchie journalistique : reporter, correspondant en Amérique latine puis au bureau de Washington et rédacteur en chef... Gannett, alors, lui ouvre ses portes - c'était en 1963. En 1970, il en devient le président.

« Money ! »

Ses distinctions ne se comptent pas et il sera plusieurs fois élu par ses pairs dirigeant de l'année. Interrogé à New-York, il y a quelques années, sur la prononciation exacte du mot Gannett, Allen Neuharth répondait - *Money!* (argent) et l'on serait tenté de penser que c'est l'essentiel de la philosophie de son groupe s'il n'était lui-même connu comme un défenseur ardent de la liberté des journalistes, de l'insertion

Le premier éditeur de presse américain

Situé au huitième rang mondial des groupes de communication après Bertelsmann, Hearst, ABC, News Corporation, Time Inc., Warner et Times Mirror, la société Gannett occupe, en revanche, la première place au sein des éditeurs de presse américains. Fondé à New-York en 1906 par Frank E. Gannett et ses associés, le groupe est coté depuis 1989 à la Bourse de cette ville. Il contrôle quatre-vingt-dix quotidiens dont le tirage global dépasse 8 millions d'exemplaires. Son fleuron est le journal USA Today, le seul quotidien national américain généraliste, spécifique par ses cahiers, tous imprimés en couleur. Avec 1,6 million d'exemplaires vendus chaque jour et 5,5 millions de lecteurs (dont la presque totalité est américaine), USA Today ne connaît qu'un seul rival : le quotidien économique et financier Wall Street Journal, du groupe américain Dow Jones, qui diffuse 1,9 million d'exemplaires.

Mais Gannett c'est aussi une chaîne de trente-cinq magazines, qui vendent 14,6 millions d'exemplaires. Le groupe contrôle une dizaine de télévisions et seize radios, ainsi que la principale société d'édition des États-Unis, Gannett Outdoor, qui possède aussi des activités éditoriales, un service électronique d'informations économiques, une société de production audiovisuelle, des imprimeries et un institut d'études - Louis Harris.

Le groupe emploie trente-huit mille salariés, il est présent dans quarante États américains mais s'étend aussi au Canada, en Grande-Bretagne, aux Îles Vierges, à Guam ainsi qu'à Singapour et à Hongkong, où est imprimée l'édition internationale d'USA Today (50 000 exemplaires environ, lus à 70 % par des Américains installés à l'étranger).

Ce dernier, lancé il y a six ans, a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 275 millions de dollars pour un chiffre d'affaires global de 3,08 milliards de dollars (quatre milliards de francs). Selon le magazine américain Fortune, Gannett se classe au cent-trente-huitième rang des cinquante plus grosses sociétés américaines par leur chiffre d'affaires, mais il la sixième-troisième place pour son bénéfice net (319,4 millions de dollars l'an dernier).

Y.-M. L.

Les sujets de philosophie

- ### Académies de Paris, Créteil, Versailles
- SÉRIE A**
- Lorsque la vérité dérange, faut-il lui préférer l'illusion qui reconforte ?
 - L'histoire peut-elle délivrer l'homme du déterminisme naturel ?
 - Dégagez l'intérêt philosophique d'un texte de Heidegger.
- SÉRIE B**
- Y a-t-il une vertu de l'oubli ?
 - Peut-on concevoir les droits de l'homme indépendamment des droits du citoyen ?
 - Dégagez l'intérêt philosophique d'un texte de Husserl.
- SÉRIES C, D, E**
- Faut-il ne tenir pour vrai que ce qui peut être prouvé ?
 - Pour limiter le pouvoir de l'État, peut-on s'en remettre à l'État ?
 - Dégagez l'intérêt philosophique d'un texte de Descartes.

Pour lutter contre l'échec scolaire

M. Robert Chapuis propose de passer des « contrats d'innovation » avec les établissements techniques

Chaque lycée professionnel et technologique devrait se doter d'un « projet d'établissement », véritable plan de lutte contre l'échec scolaire et les sorties d'élèves prématurées.

Tel est le souhait exprimé par M. Robert Chapuis, secrétaire d'État chargé de l'enseignement technique, au cours de plusieurs rencontres avec les enseignants et les personnels de trois établissements de l'Essonne, mardi 7 juin.

M. Chapuis veut susciter une réflexion à la base sur les moyens d'améliorer la qualité et l'efficacité de l'enseignement technique. À partir de idées ainsi exprimées, le dialogue avec les rectorats et les régions pourrait être réactivé et un plan de formation des enseignants négocié.

« Le Fonds d'aide à l'innovation », créé lors du conseil des ministres du 1^{er} juin (100 millions de francs pour 1988) pour l'ensemble des établissements permettrait de financer les propositions jugées les plus efficaces.

Pour préparer ces projets, qui devraient être élaborés d'ici à mars 1989, M. Chapuis préconise d'organiser deux journées de concertation dans chaque établissement, dont l'une pourrait avoir lieu dès ce mois de juin ou à la prochaine rentrée. Cette procédure rappelle les deux journées de consultation qui ont eu lieu dans les lycées en 1987, avec la participation des parents d'élèves, dont l'organisateur était M. Claude

Par ailleurs, directeur des lycées de M. Savary, aujourd'hui chargé de mission au cabinet de M. Chapuis, il ne s'agit plus de cette fois d'organiser un grand débat, le même jour, dans tous les établissements de France, mais de laisser à ces derniers la liberté d'organiser leur réflexion. La concertation aurait un caractère permanent : trois journées réparties au fil de l'année scolaire permettraient d'élaborer le bilan des actions entreprises, d'en assurer le suivi et le renouvellement, avec la collaboration des partenaires de l'établissement (parents, entreprises, associations), de façon à passer de véritables « contrats d'innovation » pluri-annuels avec l'éducation nationale.

M. Chapuis, qui a déjà informé oralement les recteurs, s'apprête à confier son initiative par une lettre à chacun d'entre eux et par un message télématique aux lycées professionnels et technologiques. Reste à savoir si les éventuels remanements au sein du gouvernement ne viendront pas bouleverser ces perspectives, et si le ministre d'État, lui-même, est prêt à généraliser ce type de procédure à l'ensemble des lycées. « C'est possible », répond-on prudemment, dans l'entourage de M. Jospin.

Ph. Ba.

M. Jean Miot réélu président du Syndicat de la presse parisienne

M. Jean Miot, directeur délégué du Figaro, a été réélu, le mardi 7 juin, président du Syndicat de la presse parisienne (SPP), à la suite de l'assemblée générale. Le SPP est l'un des sept organismes qui forment la Fédération nationale de la presse française, dont M. Miot est vice-président. Le directeur délégué du Figaro est aussi vice-président du Conseil supérieur des messageries de presse et administrateur de l'AFP.

M^{me} Jacqueline Beytout, PDG des Echos, M^{me} Huguette Vincent-Barbe (Agora-la Tribune de l'expansion) et Bernard Wouts (le Monde) ont été réélus vice-présidents du SPP. M^{me} Marie-Rose Pineau (l'Humanité) et M. Jean Chambouliu (la

Côte Desfossez) entrent au bureau du syndicat en tant que vice-présidents. Quant à M. Bernard Villeneuve (le Tribune de l'expansion) et M. Guislain Lelen (le Journal du dimanche), ils sont élus respectivement secrétaire général et secrétaire général adjoint. M. Roger Alexandre (Paris-Turf) demeure trésorier.

À la suite de son assemblée générale, le SPP, en manifestant ainsi sa « totale unité », a indiqué que cela lui permettrait « d'aborder ses problèmes d'avenir avec efficacité : nouvelle étape de la modernisation, conséquences de l'Acte unique européen, nouvelle tarification postale et promotion de l'écrit face à l'audiovisuel ».

Grève de la CGT dans la presse régionale le 15 juin

Le livre CGT a appelé à un arrêt de travail de vingt-quatre heures le mercredi 15 juin, « après l'échec des négociations » avec les représentants patronaux portant sur le temps de travail et l'information. Les quotidiens régionaux datés du 15 juin devraient donc ne pas paraître.

RECTIFICATIF. - La lettre adressée le 5 juin à M. Patrick Lelay, vice-PDG de TF1, pour protester contre la diffusion tardive de la série « Génération » était signée des réalisateurs des quinze émissions - Daniel Edinger, Jean Lessava, Gérard Follin, Françoise Prébois, Michèle Fresnel et Irène Richard - et non de ses auteurs, Patrick Rottman et Hervé Hamon, comme nous l'avons écrit par erreur dans nos éditions du 8 juin.

INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL

LE NUMÉRIQUE ET LA PRODUCTION

« Les utilisateurs face aux utilisateurs »

La Direction de la Formation professionnelle de l'INA organise le 16 juin 1988, de 14 h à 19 h, à Bry-sur-Marne, une conférence-débat sur « LE NUMÉRIQUE ET LA PRODUCTION ». Coût de l'inscription : 800 F.

Pour tout renseignement et inscription s'adresser à : INA/Unité Action commerciale - Tél. : 48-75-80-18

Education

Le ministre et le premier secrétaire

EN obtenant 1,2 milliard de francs du gouvernement, quinze jours après son installation dans son ministère d'Etat, M. Jospin peut considérer que son règne rue de Grenelle a bien commencé. Cette manne, a-t-il expliqué, est « un signe » en direction des enseignants et des parents, pour leur indiquer que l'éducation est bien la priorité annoncée par le président de la République.

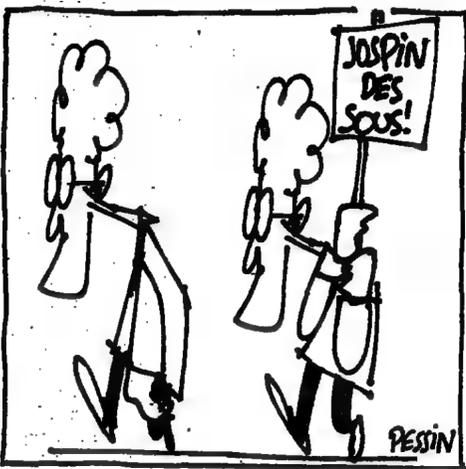
Ce message a sûrement été bien perçu par ses destinataires. Mais ceux-ci en attendent d'autres. Les responsables de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), en particulier, n'oublient pas les propositions sur l'école publiées par le Parti socialiste, quand il était dans l'opposition, ni les discussions poussées qu'ils ont eues avec les responsables du PS chargés de ces questions du temps où M. Jospin était le premier secrétaire de ce parti, sur un dossier aussi essentiel pour eux que la revalorisation de la fonction enseignante.

Les propositions du PS avaient l'aspect d'une fusée à deux étages. Dès 1988 un « plan d'urgence » devait être mis en œuvre, se traduisant par un collectif budgétaire d'un milliard de francs pour intensifier, dès la rentrée prochaine, la lutte contre l'échec scolaire, recruter des enseignants et créer de nouveaux premiers cycles universitaires. Puis était prévue l'adoption, au printemps 1989, d'une « loi de programmation » pour la prochaine décennie, incluant un supplément cumulé de crédits de quatre milliards par an (quatre pour 1990, huit l'année suivante, etc.), chiffrage repris le seul de tous sa campagne présidentielle — par le candidat François Mitterrand, même s'il en a limité l'horizon à l'échéance européenne de 1993, qui correspond aussi à la législature.

Révolution mentale

La « revalorisation de la fonction enseignante » est évidemment l'aspect le plus lourd de ce programme du PS. Toutefois, il ne se limite pas à ses aspects financiers. Les socialistes, qui veulent conduire « 80 % de jeunes au niveau du bac en l'an 2000 », souhaitent que l'assouplissement du système scolaire, le suivi individuel des élèves et la généralisation des séquences en entreprises permettent de « ne laisser aucun jeune sur le bord du chemin ». Pour y parvenir et pour surmonter la crise de recrutement qui frappe l'éducation nationale, le PS veut « donner un contenu renoué à la formation enseignante » et même « réexaminer » les méthodes de recrutement et de promotion, les conditions de rémunération et les modalités d'exercice du métier.

Le ministre de l'éducation s'inspirera-t-il du premier secrétaire du Parti socialiste ? C'est la question que se posent les dirigeants de la Fédération de l'éducation nationale.



Sous cette phrase sibylline se cache la révolution mentale qu'entend susciter les socialistes, avec l'aide active de leurs amis de la FEN : faire accepter à l'opinion l'idée d'une revalorisation importante des rémunérations des enseignants qui acceptent de « travailler autrement », selon le slogan lancé par la FEN lors de son congrès de La Rochelle, en février 1988. Ce congrès a donné le coup d'envoi d'une vaste offensive des socialistes pour remobiliser autour de lui le milieu enseignant et y faire passer les leçons de réalisme nées de la pratique gouvernementale des années 81-86. Le nouveau secrétaire général, M. Yannick Simbron, est persuadé que l'Etat ne consentira l'effort financier nécessaire à la revalorisation des salaires des enseignants que si ces derniers sont prêts à se remettre en cause pour améliorer l'efficacité de l'éducation nationale.

Pour la FEN, c'est le début d'une partie de poker, qui consiste à convertir les enseignants à une pratique radicalement différente de leur métier et de la gestion de leur carrière (travail en équipe, avancement au mérite, nouveaux rythmes de travail, séjours dans des entreprises). L'objectif est aussi d'affaiblir la tendance communautaire de la Fédération, qui gagne des points dans les lycées.

Depuis le printemps 1987, la FEN et le PS ont préparé ensemble ce grand tournant, qui devait avoir été négocié avant un éventuel retour au gouvernement.

En mars 1987, au lendemain du congrès de Lille du PS, M. Laurent Fabius, secrétaire national du PS de la formation, un poste-clé pour le candidat à la succession de M. Jospin, puisqu'il englobe, outre les questions scolaires et universitaires, le pouvoir sur les « écoles » du parti et donc son réseau de militants. Dès le mois de mai, la FEN et le PS évoquent publiquement et à l'unisson la nécessité de programmer sur plusieurs années l'effort budgétaire pour l'éducation. Puis en novembre, le PS annonce dans ses propositions ce qui constituera le plat de résistance du congrès de la FEN à La Rochelle : les enseignants devront être recrutés et travailler « autrement ».

M. Fabius, qui lui-même préside à l'élaboration du texte sur l'éducation, le présente à la presse aux côtés de M. Jospin, qui a tenu à introduire l'exposé. Le premier secrétaire du PS tient visiblement à affirmer la priorité accordée à ce dossier et à ne pas laisser l'initiative à son concurrent.

« Super-profs »

Pourtant c'est avec l'équipe réunie par M. Fabius autour de son ancien conseiller, Martignon, Christian Bole, député délégué national du PS à l'éducation, et composé d'anciens responsables du ministère souvent proches d'Alain Savary que se poursuivent les discussions avec la FEN. Les partenaires veulent éviter que des négociations ne traînent en longueur après le retour des socialistes aux affaires. Ils débattent donc le terrain et évoquent ensemble une idée essentielle : pour lier l'amélioration qualitative de l'enseignement à l'augmentation des rémunérations, il conviendrait de créer de nouveaux corps destinés à accueillir les enseignants fraîchement recrutés, formés selon des exigences nouvelles et dont les obligations professionnelles seraient élargies. Ils s'engageraient, par exemple, à travailler en équipe et à pratiquer le soutien individuel aux élèves. Ces corps de « super-profs » seraient aussi accessibles aux enseignants en exercice qui accepteraient de sui-

vre un complément de formation. Ils seraient profilés de façon à rendre possible le passage d'un ordre d'enseignement à l'autre (un professeur de lycée pourrait devenir instituteur et... inversement) et les périodes de travail hors de l'éducation nationale.

Pour la FEN, cette révolution statutaire devrait se traduire par une revalorisation substantielle des « super-profs » (16 000 F brut en fin de carrière pour un certifié, au lieu de 14 300 F), par une uniformisation à Bac + 3 des niveaux de recrutement, de la maternelle au lycée, avec des possibilités de prérecrutement pour élargir un vivier insuffisant, et... par un renforcement de l'appareil fédéral (entièrement socialiste) sur ses syndicats (dont certains sont dirigés par les communistes).

Mais il n'est pas sûr que ce vaste remue-ménage soit du goût des socialistes revenus au gouvernement. Une telle réforme ne risque-t-elle pas d'accroître les disparités statutaires entre les enseignants, donc les rivalités corporatives qui freinent déjà telle l'évolution du système ? D'ailleurs, ces perspectives restent-elles à l'ordre du jour ? Les dirigeants de la FEN, qui, officiellement, n'ont discuté qu'avec les amis de M. Laurent Fabius, secrétaire national du PS à l'éducation, ne cachent pas leur inquiétude après la mise à l'écart de l'ancien premier ministre et de ses amis du nouveau ministère de l'éducation nationale et de la direction du PS. « Si le PS a un minimum de cohérence, il est impossible que nos discussions restent lettre morte et que nous reparitions de zéro », dit-on à la FEN.

Distance

Reste à savoir si de tels engagements peuvent être pris en considération, alors que, au gouvernement comme à la FEN, on jure que, à la différence de 1981, il n'est plus question de mélanger les genres. M. Jospin a bien tenu à marquer cette distance devant ses interlocuteurs syndicaux lors de leurs premières rencontres. Et il a nettement indiqué que, quel que soit le bien qu'il pensait des propositions du Parti socialiste, son appréciation ne pouvait plus être la même maintenant qu'il était « en charge de l'Etat ». Déjà, le pouvoir ne semble guère favorable à l'abrogation de la loi de 1987 sur l'apprentissage et des décrets de M. Monory sur les maîtres-directeurs, que revendiquent le PS et la FEN. Quant à la « loi de programmation » préconisée par le PS, on murmure déjà qu'elle pourrait se révéler inutile tant qu'il n'y a pas d'engagement chiffré du président de la République. Quoi qu'il en soit, l'enjeu essentiel concernera la négociation à venir avec les syndicats sur la revalorisation de la fonction enseignante et sa redéfinition.

Au sein même du gouvernement, les débats s'annoncent serrés puisque les trois lieux de pouvoir mis en place sur les questions d'éducation correspondent aux trois hommes qui se disputent la succession du président de la République : M. Jospin, au ministère de l'éducation nationale, est aux avant-postes, mais il devra compter avec l'équipe de M. Rocard (dont le premier conseiller est M. Antoine Prost, universitaire spécialiste des questions scolaires) et avec le nouveau conseiller de M. Mitterrand pour les dossiers sociaux et éducatifs, M. Bernard Pêcheur, un proche de M. Laurent Fabius.

Personne ne souhaite compliquer le travail de M. Jospin, mais les regards sont déjà braqués sur lui. Le nouveau ministre a donc sans doute raison de prendre son temps avant de s'élaner. Il aura besoin de tout son souffle.

APPRENEZ L'ESPAGNOL A MADRID

Un apprentissage inoubliable dans un cadre chaleureux. DOMINE, bien plus qu'une école d'espagnol, vous offre trois formules de cours intensifs :
- Espagnol général (3 ou 5 h par jour) ;
- Espagnol commercial (8 h par jour) ;
- Espagnol destiné à des professionnels (7 h par jour).

Vous serez logés dans des familles espagnoles rigoureusement sélectionnées par l'école ou à votre convenance.

Renseignements et inscriptions :
DOMINE SA
c/ José Abascal 44 - 1 deha
28003 MADRID (ESPAGNE)
Tél. : 442-83-33 et 442-83-44 - Téléfax 442-32-50

Représentant à PARIS
J.-P. CORRE
88, rue de Monceau - 75008 PARIS
Tél. : 42-83-36-30 - Téléfax 43-87-00-33.

Télématique en maternelle

En jouant avec leur ordinateur des élèves d'écoles maternelles et primaires de Marseille s'initient à la robotique et aux langages informatiques.

INITIER à l'informatique des enfants de trois à dix ans en leur proposant d'animer un service télématique ou de concevoir des robots : tel est le pari qu'a réussi le Club informatique pour tous d'un quartier marseillais, en collaboration avec plusieurs écoles maternelles et primaires de la cité phocéenne.

Le Club, créé en 1985 dans le cadre du plan informatique pour tous, est hébergé par l'école primaire publique Sainte-Anne Cailhonque de Marseille, où ont lieu des cours de micro-informatique en dehors des heures de classe. Mais il offre aussi de nombreux services aux écoles voisines. Il a ainsi mis en œuvre un service télématique « Corbutel » de l'école maternelle Le Corbusier, située à 800 mètres. Ce service vient d'être réactivé à l'occasion d'un échange de classes, du 3 au 9 juin, avec l'école maternelle de la place des Voages de Paris.

Pour l'occasion, le micro-ordinateur Thomson T09, prêt depuis 1987 par l'Association pour l'informatique à Marseille, à caractère municipal, est transformé en microserveur. Il est relié, de 18 heures à 8 heures du matin au ligne directe de l'école, au service télématique qui sera consulté pendant ce temps par le réseau téléphonique commuté (tél. (16) 91-71-43-33). Il propose une messagerie en différé et un journal télématique qui donne un compte rendu quotidien du séjour des enfants partis en classe verte. C'est le directrice de l'école qui saisit, en fonction des récits des élèves qui, pour leur part, composent de petits dessins. « Ce système évite à la directrice de passer des heures au téléphone à répondre aux questions des parents ; il connaît un grand succès : la ligne du serveur est occupée depuis son ouverture jusqu'à minuit... », explique M. Jean-Louis Quéri, président du Club informatique pour tous.

Cet ingénieur en informatique industrielle à EDF est également parent d'élève et intervient avec l'autorisation des enseignants

dans l'école maternelle Le Corbusier où sont inscrits ses enfants. Il initie les élèves à l'usage des logiciels de composition graphique, et leur a ainsi appris à manier « Color-point », un logiciel permettant de réaliser des dessins animés sur support écran. Il souhaite leur montrer l'an prochain le fonctionnement du logiciel « Faxitex », qui convertit les images obtenues sur support vidéo et les rend compatibles au minitel.

La bouteille qui parle

Le Club, qu'il préside, intervient aussi pendant les heures de classe dans les écoles : chaque samedi, M. Quéri propose une initiation originale à la robotique dans sept établissements des 8^e et 9^e arrondissements de Marseille. Il demande aux enfants de réaliser des maquettes de personnages du troisième type à partir de matières rudimentaires (barils de lessive, bouteilles de plastique, pots de yaourt...) et d'en imaginer une animation : dialogues d'yeux, paroles ou mouvement...

Les adhérents du Club se chargent de réaliser les vœux des enfants, en se servant des outils mis à leur disposition par l'éducation nationale. Ils installent les maquettes sur des chariots mobiles commandés par des MOS eux-mêmes connectés à des moteurs, des capteurs ou des haut-parleurs. Un capteur de lumière éclairé par une lampe de poche déclenche par exemple un son ou articule un membre. Les MOS peuvent être reliés à un ordinateur central IBM : l'équipe de M. Quéri utilise ainsi les fonctions du nanoréseau, pour animer un « orchestre » de huit « musiciens » qui se mettent à jouer lorsqu'on leur passe le Te Deum de Charpentier. Les huit MOS reçoivent leur partition de l'IBM, qui fait office de chef d'orchestre...

RAFAELE RIVAIS.

LE CONSERVATOIRE LIBRE DU CINEMA FRANÇAIS

pour devenir **assistant-réalisateur scripte monteur-monteuse**

Cours directs (1^{re} et 2^e année)
Cours par correspondance (1^{re} année théorique seulement)

CLCF 16, rue du Delta, 75009 Paris
Tél. (1) 48.74.65.94
Documentation M sur demande

E.P.S.I.

CYCLE SUPERIEUR D'INGENIERIE INFORMATIQUE (3 ans)

- Cycle préparatoire Intégré (2 ans) ouvert aux bacheliers scientifiques.
- Accès direct : BAC + 2 (BTS, DUT, DEUG et plus à caractère scientifique).

BTS INFORMATIQUE DE GESTION (2 ans)

- Résultat EPSI, juin 86 et 87 : près de 85 % de réussite.

EXCELLENCE EN INFORMATIQUE

ÉCOLE PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE D'INFORMATIQUE

PARIS 75009	43, rue de Trévise - Tél. : 48-24-66-50
BORDEAUX 33000	139, quai des Chartrons - Tél. : 56-43-13-13
MONTPELLIER 34000	26-28, rue Henri-René - Tél. : 67-64-64-50
ARRAS 62000	16, place du 53 ^e - Tél. : 21-71-33-34

Premières inscriptions en DEUG Scientifique A et B à l'UNIVERSITÉ PIERRE-ET-MARIE-CURIE

PLUS DE FILE D'ATTENTE

Afin de pouvoir obtenir dès le résultat du baccalauréat un rendez-vous individuel d'inscription par MINITEL, écrivez dès maintenant à :
M. Philippe CHARIGNON
Bâtiment M
4, place Jussieu, 75252 PARIS CEDEX 05

qui vous adressera UN CODE CONFIDENTIEL ET INDIVIDUEL, seul accès possible au centre serveur de l'Université Pierre-et-Marie-Curie

Pour plus de renseignements : répondez 24h/24 au 46-33-78-01

UN NOUVEAU METIER ASSISTANTE EUROPEENNE DE MANAGEMENT

DEPLOMÉES ESA

Une formation intensive : 20 mois en France, 6 en Espagne ou en Allemagne, 5 par correspondance.

Niveau d'admission : 1^{er} année niveau BAC + 2 ou 3 / 2^e année niveau DEUG, DUT, BTS

ESAM, 1^{re} école française habilitée à préparer le diplôme européen ESA délivré dans 40 pays depuis 25 ans.

ESAM : 1^{er} centre de formation de l'Europe des assistants de gestion à haut niveau, 100 % de réussite à l'examen de recrutement et de diplomation.

ESAM
ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ASSISTANTES DE MANAGEMENT

Bon à retourner à ESAM
63, avenue de Viliers - 75017 Paris, Tél. 47 86 84 22 poste 424

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ Tél. : _____
 souhaite un rendez-vous d'orientation souhaite une documentation

Campus

L'avenir des Instituts universitaires de technologie

La bataille des trois ans

LES Instituts universitaires de technologie, qui ont fêté, en 1986, leur vingtième anniversaire, sont considérés comme l'une des réussites de l'enseignement supérieur français. Leurs formations sont appréciées par les employeurs, et leurs diplômés — sauf pour certaines spécialités du tertiaire — n'ont pas de difficulté à trouver du travail. Ce succès n'a pas été toutefois sans contrepartie. Le niveau élevé de la formation et la sélection assez sévère à l'entrée ont freiné leur développement et ont attiré, en grand nombre, des bacheliers de l'enseignement général — y compris les bacs C, — au détriment de ceux du technique. Prévus, à l'origine, pour donner à ces derniers une formation technique supérieure, ils jouent de plus en plus le rôle de premier cycle universitaire, une proportion croissante de diplômés poursuivant leurs études en second cycle ou dans une grande école.

C'est pourquoi une réflexion s'est engagée dans les milieux académiques et professionnels pour tenter de « repositionner » ces formations, à la lumière notamment des besoins des entreprises. L'un des points sur lequel s'est focalisé ce débat est la durée de la formation. Les directeurs d'IUT ont pris à ce sujet une position très nette, en demandant qu'elle soit portée de deux à trois ans. Ils font observer que les enseignements se sont alourdis du fait de l'évolution des techniques, ce qui entraîne une surcharge excessive des cours et une tendance au bachotage. Ce renforcement de la partie académique, qui pénalise les bacheliers du technique, s'est fait au détriment de la formation pratique et personnelle et des stages en entreprises, qui sont d'une durée insuffisante. « Les diplômés des IUT, expliquent les directeurs, sont appelés à devenir des « collaborateurs techniques supérieurs », en particulier dans les petites et moyennes entreprises, qui accueillent une grande partie d'entre eux. Ils doivent bien maîtriser leur spécialité et aussi être capables de la transmettre à ceux qui travaillent avec eux. Pour cela, il

Leurs directeurs voudraient porter de deux à trois ans la scolarité des IUT. Les milieux professionnels sont contre. Pourquoi pas deux ans et demi ?

leur faut une formation générale et ouverte, ainsi qu'une bonne culture d'entreprise.

Les directeurs ont une autre préoccupation : ils considèrent que le niveau de la formation donnée dans les IUT est équivalente à celle des Polytechniques anglaises ou des Fachhochschulen allemandes, où la scolarité, moins intensive, est plus longue. Or le projet de directive européenne de reconnaissance des diplômes prévoit de mettre sur un pied d'égalité les diplômés obtenus trois ans après le baccalauréat. Ils craignent donc que les IUT ne soient dévalorisés en n'entrant pas dans cette réglementation générale.

La voie de l'alternance

Malheureusement, aussi bien le ministère de l'éducation nationale que les milieux professionnels — et notamment les présidents des conseils d'administration des IUT qui les représentent — sont résolument hostiles à cette proposition. Estimant que la réussite des IUT tient précisément au fait que ce sont des filières courtes, ils ne voient pas pourquoi on « changerait ce qui marche bien » et ils soupçonneraient volontiers les directeurs de chercher surtout à transformer leurs établissements en « petites grandes écoles ». Les représentants du patronat craignent aussi les conséquences en chaîne que ce manquement de la scolarité — et donc une promotion du diplôme — sur les conventions collectives, en incitant les diplômés à revendiquer le statut de cadre, qui, pour le moment, n'est pas accordé automatiquement.

La situation semblait donc bloquée, lorsqu'une formule de com-

promis a été lancée, à l'initiative du Groupe de réflexion de l'enseignement supérieur, sorte de club réunissant des universitaires d'horizons divers, qui avait organisé en décembre dernier un colloque remarqué sur le premier cycle de l'enseignement supérieur (*Le Monde* du 3 décembre 1987).

Ce groupe a suggéré de couper la scolarité en deux ans, mais en y ajoutant un stage en entreprise de six mois minimum. Cette formule, peu coûteuse pour l'éducation nationale, permettrait de ne pas alourdir la formation théorique, évitant ainsi la tendance naturelle à la surenchérisse académique. En revanche, en s'inspirant de la formation en alternance, elle renforcerait les liens avec l'entreprise et permettrait aux diplômés de s'insérer plus facilement dans la vie professionnelle. Le groupe de réflexion voit dans cette formule un moyen de confirmer la vocation professionnelle des IUT. Ce retour aux sources devrait, estime-t-il, s'accompagner d'une plus grande ouverture aux bacheliers de technique.

Cette contre-proposition a-t-elle des chances d'aboutir ? Immédiatement approuvée par les directeurs, elle semble recueillir un accueil favorable de la part des présidents. Ceux-ci souhaitent toutefois, avant de prendre position collectivement, consulter les professionnels elles-mêmes. Or, de ce côté, les avis sont manifestement partagés. L'Association des directeurs et cadres de la fonction publique se dit très intéressée par cette formule, qui lui paraît bien répondre aux besoins des petites et moyennes entreprises.

« Les entreprises ont besoin de formations bien ciblées, utilisables rapidement, sous a indiqué

M. Armand Mella, président de cette association. S'il faut les faire évoluer, ce n'est pas en les allongeant, mais en utilisant la voie de l'alternance. L'idée d'introduire un stage long est astucieuse. »

Le son de cloche est radicalement différent au CNPF, où l'on estime que le rôle de l'Université est de donner une formation théorique et que l'expérience professionnelle s'acquiert ensuite, sur le terrain. « Il y a un abus des stages et de la professionnalisation des études universitaires », nous dit M. Claude Michel, directeur général de Lever Industriel et responsable de la formation au CNPF. Allonger la durée de la formation reviendrait à pénaliser à la fois les DUT par rapport aux autres diplômés en deux ans (BTS ou DUT) et les étudiants les plus défavorisés socialement, qui ne peuvent pas se payer plus de deux ans d'études.

Divergences d'intérêts

Cette différence d'appréciation reflète, en fait, les divergences d'intérêts entre les petites et moyennes entreprises, qui recherchent des diplômés capables de s'insérer immédiatement dans la production, grâce à une bonne connaissance de l'entreprise, et les grosses fédérations — notamment la métallurgie et la chimie — pour qui le diplôme garantit la compétence technique, la formation pratique étant donnée au sein de l'entreprise.

« Le CNPF est hostile à tout allongement de la scolarité, il encourage en revanche les formations complémentaires, permettant aux diplômés d'IUT d'acquiescer en une année supplémentaire une spécialisation. S'il y a une troisième année, elle doit conduire à un autre diplôme : reconnu », estime M. Michel.

Ces formations de troisième année connaissent déjà un succès considérable, puisqu'il existe plus de quatre-vingt programmes de ce type. Montées directement avec les professionnels — et financées en grande partie par eux — pour répondre à des besoins précis, elles constituent des expériences particulièrement réussies d'ajustement de l'enseignement à des demandes de l'économie. Mais ces initiatives spontanées ont manifestement créé une ambiguïté : pour les uns, elles étaient l'amorce de la généralisation de la troisième année ; pour les autres, elles devaient rester limitées, pour répondre à des besoins ponctuels.

Alors, deux ans ? Deux ans et demi ? Trois ans ? Peut-être, après tout, n'est-il pas inutile de préserver une diversité qui répond à la variété des disciplines et des branches professionnelles. Il reste que si la France a de bonnes formations au niveau bac + 5 (ingénieur) et bac + 2 (technicien supérieur), il lui manque, de l'avis de nombreux spécialistes, un niveau intermédiaire, qui permettrait de donner aux entreprises l'encadrement moyen qui leur fait souvent défaut. Les IUT peuvent légitimement penser qu'ils seraient les mieux placés pour remplir ce créneau. Mais une telle évolution ne peut se décider sans prendre en considération ses conséquences sur l'équilibre des différentes filières de premier cycle et des séries du baccalauréat. Une réflexion d'ensemble qui devrait solliciter très rapidement l'attention du nouveau ministre de l'éducation nationale.

FREDERIC GAUSSEN.

Des ingénieurs courageux

Cent trente-huit diplômés d'IUT sont devenus ingénieurs, à l'INSA de Lyon, grâce à la formation continue. Une épreuve difficile à vivre, mais pleinement réussie.

L'appelle ça se « Bible » : un classeur plastifié dans lequel il archive graphiques, statistiques, résultats, tout ce qui raconte l'histoire de cette filière originale. Responsable de la formation dite « DUT III » au département génie mécanique-construction (GMC) de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) implanté dans le campus de La Doua à Villeurbanne, M. Jean-Pierre Brossard connaît tout sur les cent trente-huit ingénieurs (promotion 1988 comprise) que son équipe et lui ont formés depuis le début de l'expérience en 1976. Cent trente-huit en dix ans, soit, chaque année, 15,5 % de diplômés du département GMC, c'est peu et beaucoup à la fois (1).

Peu, si l'on compare ce résultat avec le nombre d'ingénieurs formés annuellement en France (14 000 en 1986 dont 800 à l'INSA de Villeurbanne). Beaucoup, si l'on retient que c'est une filière de formation continue. En tous les cas, suffisant pour une bonne administration du département de tunisie. « Par cette filière, nous arrivons à former autant, voire davantage, que la promotion globale de certaines écoles d'ingénieurs », souligne M. Brossard. Pruve de ce succès, deux autres départements de l'INSA ont adopté ce type de formation : génie civil dès 1978 et génie électrique en 1984.

Le programme d'enseignement, mis en place au début de l'année 1977, n'a guère subi depuis de transformations profondes. Les candidats suivent d'abord neuf semaines de cours — de janvier à juillet — à l'échelle d'une à deux semaines par mois. Au terme de ce cycle préparatoire, un jury, présidé par M. Raymond Hémelin, directeur de l'INSA, décide de l'admission en cycle terminal. Un cycle de deux à six semaines, qui correspond aux quatrième et cinquième années de la formation initiale. « Tous ceux qui sont retenus doivent être armés pour tenir le choc », souligne M. Brossard. Car c'est un choc, de rompre avec le milieu professionnel pour retrouver les bancs d'un amphithéâtre, après avoir quitté prématurément, d'avoil souvent à se séparer de sa femme et de ses enfants, pendant les deux années d'études, de retrouver les mécanismes d'assimilation des connaissances et de faire face à un énorme travail personnel.

La sélection, opérée à trois niveaux, est donc sévère : un premier tri est effectué sur dossier ; un deuxième par une commission d'enseignants du département GMC après un entretien avec le candidat ; le troisième barrage se situe à la fin du cycle préparatoire. Une fois passé ce filtre, tous les candidats retenus obtiennent leur diplôme de fin d'études.

Le moyen d'âge des ingénieurs ainsi formés est de vingt-huit ans et la moyenne de leur expérience professionnelle de six ans. Ils travaillent naturellement dans l'industrie mécanique, et Renault, qui a, depuis le début de l'expérience, fait confiance à cette filière de promotion, fournit à chaque promotion entre deux et quatre salariés. Enfin, le recrutement est de plus en plus national. Les candidats sont généralement titulaires, au départ, d'un diplôme de technologie universitaire (DUT) ou d'un brevet de technicien supérieur (BTS). 75 % d'entre eux avaient obtenu un bac F.

Les résultats des ingénieurs par la formation continue sont aussi bons que ceux des élèves ingénieurs, comme le montrent les tests de contrôle qu'ils passent en commun. Ils se sont tous placés dans la première moitié et trois d'entre eux ont même glissé dans les dix premiers.

Croissance de salaire

Ils sont aussi appréciés sur le plan professionnel : à leur retour dans l'entreprise — celle d'origine ou une autre lorsque les nécessités d'une direction à l'échelle d'un congé-formation les ont contraints à démissionner — les nouveaux diplômés voient leur salaire croître de 50 à 80 %. Un quart environ de leurs employeurs accepte de continuer à payer le salaire de leur stagiaire. D'autres ont recours au Fonds de gestion du congé individuel de formation industrielle (FONGEIF), qui finance tout ou partie des frais du cycle préparatoire ou de la formation principale. Néanmoins, un tiers environ des stagiaires sont obligés de financer leurs études (2). Une raison supplémentaire pour les responsables du département GMC de l'INSA de maintenir le bon niveau du diplôme de formation continue. Sa valeur ne fait que croître.

BERNARD ELIE.

(1) 20 % des ingénieurs diplômés de l'INSA de Lyon ont été formés, au cours des dix dernières années, par le département GMC, qui représente à lui seul près de 27 % des activités de formation continue de l'école. Enfin, 16 % des ingénieurs formés en 1986 au niveau national, dans le cadre de la filière DUT à 3, sont issus de ce département GMC.

(2) Coût du cycle préparatoire : 8 500 francs ; coût de la formation initiale : 11 700 francs par an ; les stagiaires peuvent, dans certaines conditions, bénéficier d'un prêt remboursable en deux ans. Le coût d'un ingénieur en formation initiale est évalué à 70 000 francs. Département génie mécanique-construction, INSA de Lyon, bâtiment 302, 20, avenue Albert-Einstein - 69621 Villeurbanne Cedex. Tél. : 78-94-81-12.

ATELIERS D'ETE 88
Du 11 juillet au 9 septembre, au Musée des Arts Décoratifs, 3 semaines. Apprentissage de l'espace et de l'esprit, formation de base nécessaire aux études d'architecture, d'architecture intérieure, de design, de graphisme et de communication; préparation aux concours d'entrée, session de septembre en particulier. ESA, CAMONDO, ESCV. Inscriptions au secrétariat des ateliers d'arts plastiques et d'architecture.
Union des Arts Décoratifs
107, rue de Rivoli 75001 PARIS.
42 80 32 14.

E.S.C.V.
enseignement supérieur de communication visuelle. Orientation axée sur un marché médian en expansion. Formation de concepteurs et réalisateurs d'images, utilisant les multiples vecteurs de la communication: publicité, édition, illustration, vidéo, publicité sur lieu de vente, graphisme. Cours d'études: 4 ans. Admission: niveau bac + concours, 2 sessions: 11 juin / 23 septembre.
Ecole Supérieure de Communication Visuelle.
6, rue Beethoven 75016 PARIS.
45 20 54 05

Créateurs sans frontières

ECOLE SPECIALE D'ARCHITECTURE
Enseignement supérieur délivrant, après 5 années d'études très encadrées, un diplôme d'architecte reconnu par l'Etat. Cette grande Ecole, créée en 1965, contre l'académisme qui continue d'égarer le champ des exercices professionnels (libéral, salarié, fonctionnaire) par des spécialisations post-diplôme: certificats d'architecture aquatique, d'informatic et un DESS, avec l'Ecole des Ponts et la Sorbonne. Admission: bac + concours - 3 sessions: 18 juin - 18 juillet - 8 octobre.
E.S.A - 254, boulevard Raspail 75014 PARIS, 43 22 83 70.

ECOLE CAMONDO
enseignement supérieur d'architecture intérieure et design de produits. Trois certificats d'études supérieures en architecture intérieure, en design de produits d'environnement. De l'espace à l'objet. Formation de professionnels ayant une vision globale de l'architecture intérieure: design d'espaces (habitat, travail, loisirs, 1 et design de produits: textile, mobilier, luminaire). Développement équilibré d'une culture technique et artistique, cursus d'études 5 ans. Admission: niveau bac + concours, prochaine session 27 septembre.
Ecole CAMONDO 63, rue de Monceau 75008 PARIS, 45 63 20 10.

A partir du 1^{er} juillet 88, l'ESCV et CAMONDO créent avec l'Ecole Spéciale d'Architecture un ensemble pédagogique unique en France: 3 écoles s'associent pour le marché de 1982-2005, boulevard Raspail 75014 PARIS.

THE AMERICAN ACCENT
JUILLET ou AOUT
Cours d'anglais intensifs pour adultes et étudiants dans un milieu unique.
American Language Institute
Université américaine à Paris
B.P. AL-11 - 34, avenue de New-York
75116 PARIS - Tél. : 45.55.91.73

Bordeaux I
MAGISTÈRE
ECONOMIE ET FINANCE
INTERNATIONALES
Fac. de Sc. Economiques
Renseignements: tel. 56-80-78-41

An AMERICAN UNIVERSITY in PARIS
MBA Diplôme de Master in Business Administration
COURS DU JOUR ET DU SOIR
UNIVERSITY of HARTFORD
BUSINESS SCHOOL
15, av. de la Grande Armée - 75116 Paris
Tel. (1) 45.00.98.26

SupleCo
UN NOUVEAU MASTÈRE SPÉCIALISÉ EN
LOGISTIQUE ET TRANSPORTS
INTERNATIONAUX
une formation professionnelle de haut niveau avec l'appui d'entreprises partenaires et le label de la Conférence des Grandes Ecoles.
INSCRIPTIONS (JUSQU'AU 30 JUIN 1988) ET RENSEIGNEMENTS: FRANÇOISE DOREY - Sup de Co Rouen
Tél. 35 74 03 00

(Publicité)

LETTRE OUVERTE AUX ENFANTS

Mes mômes,
J'avais dit "je renverserai des montagnes,"
j'ai fait un peu de poussière.
J'avais dit "je vous protégerai,"
j'ai fait du mieux que j'ai pu.

Le jour où vous êtes venus au monde,
je n'ai voulu pour vous que la beauté,
le soleil et la force.

Ça n'a pas été tout à fait ça...

Mais aujourd'hui je suis content.

Je viens de créer une colle, oui, une colle!

Pour que certains mots deviennent
un jour démodés: "interdit - danger -
toxique - brûlures - émanations -"

Et je prends une grande page d'un journal
que lisent des Messieurs très sérieux pour
annoncer:

"Voici tesa, la première colle universelle
en tube non toxique."

Finalement, les montagnes...

tesa

Le Monde INTERNATIONAL



LA COMISION DE LAS COMUNIDADES EUROPEAS

organiza un concurso-oposición para

ASISTENTES

(correctores de prueba de lengua española)

12 años de experiencia profesional post-escolar Para los detalles solicitar un anuncio de concurso-oposición a:

Commission des Communautés européennes, Division Recrutement, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles.

A COMISSÃO DAS COMUNIDADES EUROPEIAS

organiza um concurso mediante provas para

ASSISTENTES

(correctores de provas de língua portuguesa)

12 anos de experiência profissional pós-escolar Para mais informações, peça o aviso de concurso a:

Commission des Communautés européennes, Division Recrutement, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles.

Consultants pour l'international

SEMA-METRA CONSEIL, qui fait partie de l'un des premiers groupes européens de conseil et services, recherche, dans le cadre de missions importantes à l'étranger, des experts en organisation et gestion des ressources humaines. Les missions sont à pourvoir dans des administrations et des grandes entreprises nationales de pays en développement, notamment d'Afrique francophone. Les candidats doivent faire preuve d'une

bonne formation de base, d'excellentes qualités relationnelles et d'une grande autonomie de travail. Ils doivent être capables d'analyser les 'missions' et structures d'une grande organisation, de formuler une politique des ressources humaines et de la mettre en œuvre (administration du personnel, gestion prévisionnelle, plan de formation). Une première expérience réussie à l'étranger et une expérience de consultant dans les domaines précités sont indispensables.

Merci d'adresser votre curriculum vitae et une courte lettre manuscrite à Mlle S. BÉOD, SEMA-METRA CONSEIL - 70, rue Cortambert 75116 PARIS

Une importante organisation internationale - dont le quartier général est basé en Allemagne - spécialisée dans l'élaboration et la réalisation de solutions informatiques globales destinées au domaine bancaire, recherche pour la FRANCE, un

Area Sales Manager

qui sera basé à Paris (m/f - réf. 202).

Nous sommes à la recherche d'un réel professionnel à la personnalité enthousiaste, dynamique et témoignant d'un sens des relations humaines très développé.

Vous êtes âgé de 30 à 35 ans et disposez de préférence d'une formation universitaire en sciences économiques ou d'une licence en informatique.

Véritable commercial, vous pouvez vous prévaloir d'une expérience de vente et de marketing (minimum 3 ans) auprès d'organisations financières.

Vous possédez, en outre, d'excellentes aptitudes à la communication et êtes capable d'effectuer des présentations efficaces en français et en anglais.

Intéressé par une excellente opportunité de carrière et des rémunérations à la hauteur de vos ambitions?

Envoyez sans tarder votre C.V. détaillé à Jerry Rubin Consultant s.a. Boulevard Général Jacques 15, B-1050 Bruxelles, Belgique

Fixed Income Trader

Morgan Grenfell is seeking to recruit a Fixed Income Trader to join its Banking and Fixed Income Division in London.

You would be responsible for Market Making and Multi-Currency arbitrage in European Government Bonds, with the opportunity to manage the existing team in the near future.

The position requires someone with a strong quantitative background and an Economic, Financial or Numerate degree, who wants to take responsibility for the direction and development of the business. You will have a minimum of 4 years trading or sales experience in the German, Dutch or French Government Bond markets.

There is an attractive remuneration and benefits package.

Please contact, giving full career details

Mr. M. J. Heyes Morgan Grenfell & Co. Limited 23 Great Winchester Street London EC2P 2AX

MORGAN GRENFELL

ASSOCIATE DIRECTOR FINANCIAL ENGINEERING & BUSINESS PROMOTION. Nous sommes une Banque d'Affaire de dimension internationale. Nous cherchons à confier le développement du marché français à un... The Long-Term Credit Bank of Japan (Europe) S.A. Bd. du Régent 40, B-1000 Bruxelles

Statisticians. The Medical Department of our Pharmaceutical Division has vacancies, due to expansion, in its Medical Statistics Group (located at the Headquarters in Basel, Switzerland). The duties of our statisticians include... CIBA-GEIGY

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES organise un concours généraliste et spécialisé en vue de pourvoir à un poste de: CHEF DE DIVISION. 'Élimination des frontières fiscales et système de compensation de la TVA'

POSTES OUTRE-MER. Certains de postes bien payés. Récompense spéciale d'impôt. Avantages sociaux intéressants. Occasions pour vous, métiers spécialisés, professionnels, administrateurs, techniciens, etc. DEMANDES D'EMPLOIS. 11, 41 ans, études sup. philo. 1er cycle, exp. professionnelle, 12 ans form. continue, ch. poste responsable pédagogique, organisme de formation ou entreprise.

OFFRES D'EMPLOIS. Ville de 80 000 habitants région parisienne recrute 1 ingénieur I/E ayant l'expérience des activités locales chargés de mission pour le développement de la ville auprès du maire général. ANALYSTES PROGRAMMEURS. environnement gén. système S.M. planification, programmation, etc. ASSISTANTS CHEFS COMPTABLES. ayant bonne expérience gestion et informatique, postes évolués. Env. c.v. et photo, réf. à M. BÉOD, 80, rue de Valenciennes, Paris-12e.

Selon une étude de l'INSEE

Le pouvoir d'achat des salariés a stagné en 1987

Alors que la moisson 1986 avait été exceptionnellement bonne pour le pouvoir d'achat (+ 1,8 % pour le salaire net annuel moyen, en raison de la déflation rapide des prix, - 1987 restera comme une année modeste, une année de stagnation ou même de légère baisse, si l'on en croit l'étude de l'INSEE publiée dans le n° 210 d'*Economie et Statistique* de mai 1988. L'an dernier en effet, le taux de salaire horaire brut ouvrier a progressé de 3,3 % pour une hausse des prix de 3,1 %. Résultats : les gains de pouvoir d'achat ont été modestes : + 0,2 % pour le salaire brut et + 0,9 % pour le SMIC horaire brut.

Si l'on raisonne comme le fait l'INSEE en salaires nets, le gain de pouvoir d'achat devient quasiment nul. L'an dernier, en effet, les cotisations sociales ont augmenté de 0,4 point pour l'assurance-maladie et de 0,2 point pour l'assurance-vieillesse. L'effet sur le SMIC a été tout à fait direct : « Pour la première fois depuis 1979, le pouvoir d'achat du SMIC net, qui n'a été que strictement indexé sur les prix en 1987, ne progresse pas ».

Comme les années précédentes, les modifications de la structure des emplois jouent sur l'évolution des salaires : ainsi, « les emplois les moins qualifiés disparaissent, tandis que la proportion de cadres augmente ». Mais en 1987, cet effet de structure n'a joué que pour 0,3 % dans le maintien du pouvoir d'achat du salaire net alors que son incidence avait été de 0,6 % pour 1985 et de 0,4 % pour 1986. L'INSEE indique que, pour l'ensemble des salariés à temps complet du secteur privé et semi-public, le salaire net annuel moyen s'est élevé en 1987 à 96 800 F, soit 8 066 F par mois, ce qui se traduit par une très légère baisse de pouvoir d'achat de 0,1 % contre + 1,8 % en 1986 et + 0,8 % en 1985. Par catégories, on observe des différences quant aux variations de pouvoir d'achat du salaire net annuel moyen : - 0,2 % pour les cadres, - 1 % pour les techniciens, - 1,2 % pour les autres professions intermédiaires, - 0,7 % pour les employés comme pour les ouvriers qualifiés et - 0,1 % pour les ouvriers non qualifiés.

Dans son étude, l'INSEE se livre aussi à une appréciation de l'inégalité salariale hommes-femmes (voir graphique). « En termes réels, souligne-t-il, le salaire moyen féminin augmente plus vite que le salaire moyen masculin : + 3,5 % contre + 2,4 % entre 1984 et 1987. L'écart entre les deux s'est donc réduit de 1,5 point par rapport à 1984. En 1987, le salaire moyen masculin est encore supérieur de 31 % au salaire moyen féminin. A l'intérieur de chaque catégorie professionnelle, l'écart de salaire entre les hommes et les femmes diminue d'autant plus que le nombre de femmes a progressé. Pour autant, un tel constat doit être tempéré : « Les femmes sont toujours minoritaires dans les emplois les plus qualifiés ». La distribution par déciles des salaires masculins et féminins montre que 6,8 % d'hommes mais 13,9 % de femmes ont, en 1987, un

salaire inférieur à 4 350 F par mois. Si 57 % des hommes salariés dépassent le salaire médian (6 625 F par mois), au-dessous et au-dessus duquel il y a une moitié de l'ensemble des salariés, ce n'est le cas que pour 38 % des femmes.

L'enquête de la CFDT

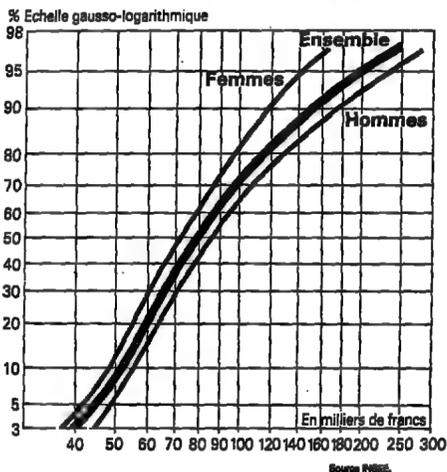
L'enquête présentée le 7 juin par l'Union confédérale des ingénieurs et cadres UCC-CFDT va dans le même sens. Elle a été réalisée, pour les salaires individuels nets 1987/1986, par l'observatoire du salaire des cadres et de leurs revenus (OSCAR) auprès de 1 118 cadres et par le système d'observation des salaires individuels (SOSI) auprès de 1 336 ouvriers, employés et techniciens. En 1987, selon cette enquête, la moyenne d'évolution du pouvoir d'achat a été de - 0,2 % pour les cadres, - 1 % pour les ouvriers, - 0,9 % pour les employés et - 1,1 % pour les techniciens et agents de maîtrise. Mais la baisse de pouvoir d'achat a touché l'an dernier 58,5 % des cadres, 69,3 % des

ouvriers comme des employés et 66,6 % des techniciens et agents de maîtrise. Pour les cadres, l'évolution moyenne du pouvoir d'achat a varié selon les secteurs : - 0,2 % dans le secteur privé, + 0,2 % dans le secteur nationalisé et - 0,6 % dans la fonction publique d'Etat.

L'intérêt de l'enquête de l'UCC-CFDT est aussi qu'elle confirme un certain ralentissement du mouvement d'individualisation des rémunérations qui n'a concerné en 1987 que 42 % des cadres et 34 % des employés contre respectivement 45 % et 41 % en 1986. Toutefois, l'influence des augmentations individuelles a été plutôt positive pour le pouvoir d'achat, les gains moyens ont été de + 1,7 % pour les cadres et de + 1,1 % pour les autres catégories. La proportion de cadres ayant eu une baisse de pouvoir d'achat en 1987 est de 34 % lorsqu'ils ont eu une augmentation individuelle. Alors qu'elle est de 77 % pour les autres cadres n'ont pas été l'objet d'une individualisation...

MICHEL NOBLECOURT.

La distribution des salaires



Reprise du conflit sur le pilotage des Airbus A-320

Nouveau préavis de grève à Air Inter

Les syndicats de pilotes (SNPL, SPAC) et des mécaniciens navigants (SNOMAC) d'Air Inter ont déposé un préavis de grève, du mardi 14 au dimanche 19 juin. Cet arrêt de travail prendra la forme d'une arrivée tardive des équipages (8 heures du matin) et devrait retarder de nombreux vols du matin.

Les syndicats veulent ainsi protester contre l'absence de résultat de la mission de conciliation de M. Claude Abraham, président de la CGM, qui, depuis sept semaines, essaie de rapprocher les points de vue sur le pilotage des Airbus A-320. La direction veut limiter les équipages à deux pilotes pour un avion très informatisé et conçu pour être conduit par deux hommes. Les navigants réclament deux pilotes et un mécanicien, comme sur les appareils antérieurs.

La proposition de la direction de placer un troisième pilote à titre provisoire dans le cockpit a été jugée incohérente par l'intersyndicale.

M. Sarre, ministre des fleuves

Le territoire ministériel étriqué obtenu par M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat chargé du secteur fluvial et du transport routier, semble l'avoir poussé à esquiver, très vite, une politique des voies d'eau. Sans attendre de savoir s'il sera confirmé, au lendemain du second tour des élections législatives, dans des fonctions qu'il souhaiterait élargir à d'autres modes de transport, M. Sarre a déclaré, le 7 juin, aux Andelys (Eure), sur une péniche de tourisme, que « la France a trop souvent oublié ses fleuves, ses rivières et ses canaux ».

Toujours dans le domaine social, M. Sarre veut améliorer les conditions de scolarité des enfants des bateliers, contraints à l'internat. Pas de problèmes pour la liaison Rhône-Rhin ou pour la mise à grand gabarit de la Seine entre Bray et Nogent ; il s'agit des promesses faites le 30 juillet 1987 par le gouvernement Chirac, tout en cherchant à Bruxelles et auprès des collectivités locales les milliards de francs nécessaires à la construction de ces infrastructures. Mais, qu'on se le dise au ministère des finances, il mal disposé à l'égard de la voie d'eau, celle-ci n'agit qu'à long terme et « sa rentabilité immédiate n'est qu'un accessoire ». Selon toute vraisemblance, le premier ministre et maître de Confians-Sainte-Honorine, Michel Rocard, et son secrétaire d'Etat formuleront quelques promesses à l'occasion du Grand Pardon de Confians qui rassemblera, le 11 juin, la fine fleur de la batellerie artisanale.

Le tour de rôle

Reste que le gouvernement ne pourra se contenter de rassurer les hommes et d'entretenir les berges. Le transport fluvial français meurt d'un mal endémique qu'il appelle le « tour de rôle » et qu'il faudra bien, un jour, suppri-

mer. Un marinier qui a déchargé sa cargaison ne peut se mettre en chasse d'un nouvel affrètement. Il doit prendre son tour à la Bourse de fret. De même, le client désireux d'acheminer une marchandise ne peut choisir le marinier le plus concurrencieux, équipé du matériel le plus moderne et le mieux adapté ; il doit utiliser les services du premier inscrit au tour de rôle, même s'il est sûr que celui-ci ne respectera pas les délais de livraison pour cause de fête de famille. Comment s'étonner que, dans ces conditions, les industriels se soient tournés de plus en plus vers la route et le fer, plus souples et plus fiables ?

Mais supprimer le tour de rôle suscitera des réactions violentes de la part d'une profession qui a le tête, aussi près de la bonnetière qu'elle est, pour nombreuse (2 800 artisans environ). Certains de ses membres ont coulé des berges chargées de céréales qui s'ensuyent, devoir être transportées par eux. Les mêmes ont brûlé ou saboté des locomotives, accusant le SNCF de leur voler le pain de la bouche. Devant cette violence, les gouvernements Mitterrand, Fabius et Chirac ont préféré ne rien décider. L'équipe Rocard aura-t-elle plus de courage pour sauver le transport fluvial d'un malheureux déclin ?

ALAIN FAUJAS.

Au conseil des ministres de l'énergie de la CEE

La France demande la suppression des obstacles aux exportations d'électricité

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

Le marché unique, c'est-à-dire la suppression, d'ici à 1993 des barrières aux échanges à l'intérieur de la Communauté, doit s'appliquer au secteur énergétique. Les ministres compétents des Douze qui se réunissent le 9 juin à Bruxelles sont invités par la Commission européenne à prendre l'engagement politique d'œuvrer dans ce sens. Le principal objectif d'un marché européen, mieux intégré de l'énergie — aujourd'hui, en vérité, il ne l'est guère — est d'en abaisser les coûts pour les consommateurs, privés comme industriels. Mais, compte tenu de l'importance stratégique que revêt l'accès à l'énergie, cet objectif de baisse des prix ne doit pas s'accomplir, la Commission en est consciente, au détriment de la sécurité de l'approvisionnement.

Comment procéder ? La Commission, dans une communication transmise aux Douze en mai, propose une approche globale et progressive dont on retiendra les deux priorités les plus opérationnelles. Elle demande aux gouvernements de mettre en œuvre rapidement les dispositions de son Livre blanc sur le marché unique qui concerne l'énergie : il s'agit de la suppression des entraves techniques aux échanges, de l'harmonisation fiscale et surtout de l'ouverture des marchés publics. Elle manifeste l'intention d'appliquer de façon déterminée le droit communautaire, autrement dit de rompre avec son attitude peu interventionniste du passé, et au contraire de faire systématiquement usage des pouvoirs considérables que lui reconnaît le traité pour contraindre les gouvernements, les entreprises publiques et les monopoles à décloisonner les marchés.

L'exemple des télécommunications

Paris se félicite certes de l'intention manifestée par la Commission d'utiliser ses pouvoirs d'intervention. Cette décision peut avoir rapidement des effets importants, comme l'a montré l'action récente de Bruxelles dans le domaine des télécommunications. Alors que les gouvernements traitaient, la Commission a adopté une directive imposant l'abolition des droits exclusifs d'accès pour les terminaux. Les Français voudraient qu'elle agisse avec autant de zèle pour contraindre les gouvernements et les compagnies d'électricité à ne pas fermer les échanges de courant. « Le marché unique », fera-t-il savoir jeudi, « est le livre blanc pour le consommateur d'électricité qu'il souhaite, là où il le souhaite ». Ils regrettent que, parmi les obstacles identifiés à l'ouverture des marchés, la Commis-

son ne fasse pas figurer en bonne place les limitations apportées aux échanges d'électricité.

Certaines soupçons M. Nic Mosar, le commissaire luxembourgeois responsable d'être émis, pour des raisons évidentes considérations personnelles ne sont pas absentes — le renouvellement de son mandat de commissaire, s'est, en effet, accompli, à ménager le point de vue de la RFA. Les services de M. Mosar font valoir qu'attaquer le problème sous l'angle des possibilités de fourniture de puissance pourrait être une façon de contourner le problème sans pour autant plus de durée longtemps. Les autorités françaises lui ont adressé en février une note où elles dénoncent comme contraire au traité le système d'aide au charbon national en vigueur en RFA. Cette aide, pour les productions d'électricité, s'obtient prioritairement le charbon allemand. Ce dispositif est financé par une taxe fiscale, le « Kohlelennig ». La démarche française oblige la Commission à se prononcer dans les mois qui viennent sur le dispositif d'aide allemand. Le problème est évidemment politique : s'attaquer au mécanisme d'aide revient à mettre en péril les emplois des mineurs de la Ruhr. Mais, à côté de cela, la défense du charbon européen devient ruineuse : on estime à Bruxelles que, en 1987, les aides nationales accordées par le Royaume-Uni, la RFA, la France et la Belgique ont totalisé plus de 10 milliards d'ECU, soit 70 milliards de francs.

PHILIPPE LEMAITRE.

Fiscabilité et Europe sans frontières

Le groupe de presse Daily Mail voudrait transférer son siège aux Pays-Bas

Les entreprises de la CEE peuvent librement s'établir dans tous les Etats membres, mais les autorités nationales ont le droit de veiller à ce qu'il n'y ait pas d'abus, notamment sur le plan fiscal, a estimé, le mardi 7 juin, l'avocat général de la Cour européenne de justice de Luxembourg.

Le haut magistrat, dont les « conclusions » sont généralement suivies par la Cour, s'exprime dans une affaire opposant le groupe de presse Daily Mail aux autorités britanniques. Il s'agit d'un des dossiers les plus importants présentés à la justice européenne dans la perspective de l'Europe sans frontières de 1993, estime-t-on dans les milieux communautaires.

Londres a refusé le transfert, estimant qu'il s'agissait d'une manoeuvre pour échapper aux rigueurs du fisc britannique. Pour les autorités britanniques, le Daily Mail ne comptait pas transférer de véritable activité économique aux Pays-Bas, mais opérer une simple « délocalisation » de son siège.

L'avocat général de la Cour, M. Mario Daron, a estimé mardi que le droit des sociétés communautaires à transférer leur siège ou leurs activités vers un autre Etat de la CEE ne pouvait être entravé par une autorisation administrative préalable. Cependant, il a reconnu aux juges britanniques le droit de s'opposer aux transferts abusifs. La justice britannique peut ainsi vérifier que la société en cause s'intègre réellement dans la vie économique du pays d'accueil et ne cherche pas seulement à profiter d'une situation fiscale plus favorable.

Le groupe Daily Mail and General Trust PLC, qui publie les journaux populaires à grand tirage *Daily Mail* et *Sunday Mail*, avait demandé aux autorités britanniques l'autorisation de transférer son siège social aux Pays-Bas, pour y profiter d'un « environnement fiscal » plus favorable.

A la lumière de ces conclusions, la Cour européenne de justice doit maintenant rendre un avis dans les semaines ou les mois qui viennent. Ce « jugement préjudiciel », bien que consultatif, sera important à la veille du « grand marché » sans frontières de 1993, puisqu'il précisera dans quelle mesure les sociétés peuvent transférer leur siège au gré de leurs intérêts.

UN SERVICE MINITEL avec **Le Monde** et EDUC

LES CORRIGÉS DU BAC ET DU BREVET LE JOUR MÊME !

Le soir même de l'épreuve, **Le Monde** - avec EDUC - vous propose un corrigé de votre épreuve, préparé par une équipe de professeurs.

AUJOURD'HUI : LA PHILOSOPHIE

Le service des corrigés du bac et du brevet vous est proposé avec :



“La place de la France dans l’Europe, c’est aussi à des hommes comme nous de la faire.”

Claude Bebear, président d’Axa. Bernard Pinget, président de la Compagnie du Midi.

Cette place, nous la souhaitons tous parmi les premiers. Pour y parvenir, nous avons un projet : l’alliance de deux des principaux groupes privés de l’assurance française, Axa et Midi.

Dès sa création, fort de ses 20 000 salariés et agents généraux et de ses 105 milliards de capitaux gérés, le nouveau groupe Axa-Midi Assurances

prendra place aux premiers rangs européens.

Comment exprimer votre vote.
Pour participer à l’Assemblée des Actionnaires le 22 juin, le plus simple est de faire parvenir à la Compagnie du Midi un pouvoir signé.

La banque qui conserve vos propres actions Midi tient des formulaires à votre disposition.

Si elle n’avait pas encore pris l’initiative de vous les envoyer, adressez lui au plus tard le 16 juin 1988 le coupon réponse figurant sur cette page.

Merci de ne pas laisser passer l’occasion de faire valoir vos droits. ■ vous souhaitez des informations complémentaires, appelez le Numéro Vert de Midi-Actionnaires : 05 22 06 88.

Actionnaires, le 22 juin, dites oui au projet Axa-Midi Assurances.

Coupon à retourner à votre banque.

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____

vous demande de lui faire parvenir d’urgence les documents lui permettant de se faire représenter ou de voter à l’Assemblée des Actionnaires de la Compagnie du Midi qui se réunira sur première convocation le 22 juin 1988. Signature :

COMPAGNIE DU MIDI

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Sterling Winthrop

une filiale de

Sterling Drug Inc.

a pris le contrôle de

Veraline S.A.

Le soussigné a initié cette opération et a assisté Sterling Winthrop dans les négociations.

Chase Manhattan Bank (Paris)
Mai 1988



L'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le vendredi 17 juin à 10 heures au siège social de la société, 218, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

L'avis de convocation a été publié dans Les Petites Affiches du 23 mai 1988 et au BALO du 30 mai 1988.

Il sera notamment proposé à l'Assemblée Générale d'autoriser la société à intervenir sur ses propres actions, à hauteur de 10 % du capital.

Les actionnaires peuvent se procurer les documents prévus par la loi, soit auprès de la BNP, Service des Assemblées Générales, 75480 Paris cedex 08, soit en s'adressant directement aux Editions Belfond.

G.F.C.

GROUPEMENT POUR LE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est réunie le 25 mai 1988, sous la présidence de M. Roger Papaz et a approuvé les comptes de l'exercice 1987. Le bénéfice de l'exercice s'est élevé à 93,8 millions de francs contre 90,5 millions de francs en 1986, ces montants incluant des plus-values nettes à long terme de 7,4 contre 8,4 millions de francs en 1986.

Le bénéfice hors plus-values qui s'établit ainsi à 86,4 millions de francs a permis à l'assemblée de fixer, sur proposition du conseil d'administration, le dividende par action à 20,50 F contre 19,50 F pour l'exercice précédent. Ce dividende sera détaché le 17 juin 1988 et il est proposé à chaque actionnaire une option entre le paiement

en numéraire ou le paiement en actions, émises à titre d'augmentation de capital de la société avec jouissance du 1^{er} janvier 1988, au prix unitaire de 316 F.

Les actionnaires pourront exercer l'option pour la distribution du dividende en actions jusqu'au 31 juillet 1988.

Valeo

1. VALEO : NOUVEAU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL AU BRÉSIL DANS LE THERMIQUE.

Le 24 mai, VALEO annonçait la signature de deux accords de joint-venture destinés à renforcer ses positions internationales dans le domaine de l'embrayage automobile et poids lourd : l'un avec le principal fabricant d'embrayages coréen PYEONG HWA, l'autre avec la société américaine EATON, leader mondial de la transmission poids lourd.

A cette occasion VALEO indiquait que ces deux accords s'insèrent dans la stratégie de VALEO d'étendre ses activités internationales et s'ajoutent aux nouvelles prises de contrôle réalisées à l'étranger depuis le début de 1987, notamment avec l'acquisition des activités thermiques de CHAUSSON en Espagne et au Brésil, et de NEIMAN en Grande-Bretagne, Allemagne, Argentine et Malte.

Poursuivant cette stratégie de développement international, VALEO vient d'acheter au groupe brésilien ELUMA la majorité de la société d'équipements thermiques automobiles et poids lourds : BONGOTTI, installée à Sao Paulo. Avec sa nouvelle participation de 60 % dans BONGOTTI, VALEO est associé à FORD qui en est actionnaire à 40 %.

prise de contrôle de BONGOTTI, après l'acquisition de CHAUSSON DO BRASIL en 1987, conforte la position de leader de VALEO dans les activités thermiques automobiles au Brésil. Le chiffre d'affaires annuel de l'ensemble de ces activités est de 250 millions de francs. 700 personnes sont employées dans les usines d'Aruja, d'Itatiba et de Sao Paulo.

VALEO, qui est aussi leader européen dans les fonctions thermiques moteur et habitacle, poursuit ainsi son déploiement sur le continent américain dans un domaine qui connaît un développement technologique important avec la montée en performance des moteurs et des systèmes de climatisation. En dehors du Brésil, VALEO fabrique des appareils et systèmes thermiques aux Etats-Unis et au Mexique.

2. VALEO : POURSUITE DU RECENTRAGE SUR LE MÉTIER DE L'AUTOMOBILE.

Dans le cadre de sa politique de désengagement des activités hors automobile, VALEO vient de signer avec le groupe anglais T & A un protocole d'accord qui aboutira à la cession par VALEO des activités de sa division SIME, sous réserve de l'approbation des pouvoirs publics et après consultation du Comité central d'entreprise.

SIME fabrique et vend des freins, coupleurs et convertisseurs industriels. Elle réalise un chiffre d'affaires de 100 millions de francs et emploie 277 personnes.

VALEO vient aussi de céder au groupe FREYSSINET la société brésilienne UNICRET, spécialiste de la fabrication de poutres en béton précontraint.

3. VALEO : AMÉLIORATION DE LA SITUATION FINANCIÈRE.

L'ensemble des opérations de désinvestissement des activités hors automobile récemment annoncées, RONIS, GARNTURES INDUSTRIE (voir communiqués du 25 mai 1988) et maintenant SIME et UNICRET, ainsi que la poursuite de la réalisation d'actifs hors exploitation en France comme à l'étranger permettent de réaliser de substantielles liquidités qui s'ajoutent à celles qu'une activité exceptionnellement bonne permet de dégager au premier semestre 1988.

En conséquence, l'endettement net du groupe devrait baisser de 2,1 milliards de francs à fin 1987 à environ 1,2 milliard à fin de ce semestre, ramenant les frais financiers de 2,1 % du chiffre d'affaires pour l'exercice 1987 à 1,3 % pour le premier semestre 1988.

Économie

AFFAIRES

La leçon de M. Lemarchand, PDG de Pier Import

Acheter, développer et vendre aux salariés

M. François Lemarchand est capitaliste et fier de l'être : « Un capitaliste à visage humain ». La preuve : « Ce sont les salariés de Pier Import qui ont fait de cette société une entreprise prospère, affirme-t-il. C'est à eux de bénéficier de la valorisation de la firme. Je quitte Pier Import, mais c'est aux employés que je vends la société. Les salariés sont partagés. La Commission des opérations de Bourse tiendra compte de leur avis ».

L'histoire de Pier Import est à la fois une aventure économique et une expérience humaine. Les dix magasins de la filiale de la chaîne américaine Pier One Import venaient lorsqu'un jeune Français, fraîchement diplômé de la Harvard Business School est envoyé en 1976 pour procéder à un audit... préalable à la fermeture des établissements de l'Hexagone. Trois jours après son arrivée en France, il propose de racheter l'affaire.

François Lemarchand, qui n'a pas un sou en poche, se porte acquéreur de la société grâce à 30000 F... empruntés à sa maison mère américaine, laquelle garantit aussi des prêts complémentaires. Il a vingt-huit ans, et ne manque pas d'idées. Il transforme les magasins « stocks d'objets hétéroclites qui ne correspondaient pas aux goûts des Français », flârant la gamme des produits dans la décoration, l'ameublement, le cadeau et même le textile. Comme il n'est pas du genre à se laisser impressionner par les principes de la gestion traditionnelle, il fixe le prix de vente d'un produit avant de connaître son prix de revient, acceptant de réaliser des marges très variables sur ses marchandises. D'emblée c'est le succès : « En un an le chiffre d'affaires avait augmenté de 100 %, triomphe le PDG, et nous étions passés de 3 millions de francs de pertes à un excédent bénéficiaire ». En 1987, le groupe compte cinquante-sept magasins, réalise un chiffre d'affaires de 441 millions de francs et un bénéfice de 21 millions.

Mais le succès de Pier Import est aussi celui d'une aventure humaine. « J'étais entouré de salariés autodidactes pour la plupart, qui ne connaissaient même pas leur patron américain, se souvient le PDG. Ils avaient des idées, une revanche à prendre. J'ai décidé de garder tout le monde et de relever le défi avec eux ».

Le management fondé sur la relation humaine porte ses fruits. Avant de travailler dans un hypermarché, j'étais anonyme, mon

travail n'était pas reconnu, affirme M. Jacques Jacquard, délégué du personnel. Je suis entré chez Pier Import un an avant M. Lemarchand. Dès son arrivée, il nous a communiqué son enthousiasme. Il nous a fait sentir qu'il avait besoin de nous. Ce type de relation nous l'avons tous naturellement à notre tour avec les salariés qui nous entourent. La promotion interne générale, en outre, une cohésion sociale et l'attachement à l'entreprise. Pragmatisme oblige, la direction ne fait pas d'organigramme mais « organise l'entreprise en fonction des compétences et de la personnalité des salariés ». Le recrutement se fait par cooptation, et les cadres, « qui étaient entrés comme manutentionnaires, n'ont pas la même relation avec ces derniers que s'ils étaient sortis d'une grande école ». « Ici chacun a sa chance, répète en écho M. Mathieu Pereira, délégué du personnel, j'étais simple comptable, ma promotion a été très rapide ».

Deuxième difficulté : la Commission des opérations de Bourse (COB), qui estime que le prix de vente offert par M. Lemarchand (121 F par action) est anormalement inférieur au cours d'introduction en Bourse l'an passé (220 F). La COB estime donc que l'opération lèse les autres actionnaires. En outre, elle n'apprécie pas que l'ouverture du capital au second marché... suivie d'une fermeture avec la RES.

« Mais la base est, quant à elle, en proie aux doutes, au scepticisme et même à la contestation. Paradoxalement, les employés affirment tout à la fois leur attachement à la société et leur manque de confiance dans la direction. « Je ne sais pas si Pier Import va développer assez rapidement la marche de l'entreprise. On ne peut pas parler de tous les problèmes sans exclure ». La base se garde bien de fissurer cet unanimisme, les portes grandes ouvertes de la promotion interne n'incitent pas à la contestation.

Pier Import est aujourd'hui à un tournant de son existence. M. Lemarchand, plus créateur que manager, a trouvé un autre dirigeant et quitte la société. « On m'avait dit de racheter l'entreprise mais on ne vend pas une « âme », dit-il sans savoir arriver avec leur culture, leur management. C'était la mainmise sur la société. Vendre Pier Import à ses salariés, c'était respecter l'esprit de la maison ».

« Un syndicat pour quoi faire ? Même constat à la base, dans les boutiques. Antoine, rejeté par le système scolaire, entré il y a deux ans comme manutentionnaire, est aujourd'hui chef de rayon et va « faire un nouveau stage pour devenir sous-directeur dans un magasin ». Magalle, recrutée il y a douze ans comme dévouée a été « de toutes les épreuves ». Elle est aujourd'hui directrice régionale. S'aventurer à produire le message « syndicat » dans un tel contexte est parfaitement incongru. Les syndicats servent à établir un dialogue, forcé quand celui-ci n'existe pas, affirme le PDG. Ma porte est toujours ouverte. Je ne dis pas qu'il n'y a pas de conflit, mais dès qu'il apparaît le dialogue s'institue ».

« Un syndicat pour quoi faire ? s'étonne le délégué syndicaliste du comité d'entreprise. Nous sommes informés en permanence, assistés par la marche de l'entreprise. On ne peut pas parler de tous les problèmes sans exclure ». La base se garde bien de fissurer cet unanimisme, les portes grandes ouvertes de la promotion interne n'incitent pas à la contestation.

« Mais la base est, quant à elle, en proie aux doutes, au scepticisme et même à la contestation. Paradoxalement, les employés affirment tout à la fois leur attachement à la société et leur manque de confiance dans la direction. « Je ne sais pas si Pier Import va développer assez rapidement la marche de l'entreprise. On ne peut pas parler de tous les problèmes sans exclure ». La base se garde bien de fissurer cet unanimisme, les portes grandes ouvertes de la promotion interne n'incitent pas à la contestation.

La vente va s'effectuer pour environ 200 millions de francs par l'intermédiaire des fameuses RES (reprises de l'entreprise par les salariés). Une holding sera créée pour reprendre les 85 % des titres Pier Import détenus par le PDG, les 15 % restants étant dans le public depuis la cotation de l'entreprise au second marché, il y a un an. Les salariés vont prendre un tiers du capital de cette holding pour 15 milliards de francs, mais, avec 51 % des droits de vote, aux côtés d'investisseurs dont la Société générale, britannique Charter House et M. Lemarchand, qui restera actionnaire.

« Première difficulté : la Commission des opérations de Bourse (COB), qui estime que le prix de vente offert par M. Lemarchand (121 F par action) est anormalement inférieur au cours d'introduction en Bourse l'an passé (220 F). La COB estime donc que l'opération lèse les autres actionnaires. En outre, elle n'apprécie pas que l'ouverture du capital au second marché... suivie d'une fermeture avec la RES.

« Mais la base est, quant à elle, en proie aux doutes, au scepticisme et même à la contestation. Paradoxalement, les employés affirment tout à la fois leur attachement à la société et leur manque de confiance dans la direction. « Je ne sais pas si Pier Import va développer assez rapidement la marche de l'entreprise. On ne peut pas parler de tous les problèmes sans exclure ». La base se garde bien de fissurer cet unanimisme, les portes grandes ouvertes de la promotion interne n'incitent pas à la contestation.

« Un syndicat pour quoi faire ? s'étonne le délégué syndicaliste du comité d'entreprise. Nous sommes informés en permanence, assistés par la marche de l'entreprise. On ne peut pas parler de tous les problèmes sans exclure ». La base se garde bien de fissurer cet unanimisme, les portes grandes ouvertes de la promotion interne n'incitent pas à la contestation.

« Un syndicat pour quoi faire ? s'étonne le délégué syndicaliste du comité d'entreprise. Nous sommes informés en permanence, assistés par la marche de l'entreprise. On ne peut pas parler de tous les problèmes sans exclure ». La base se garde bien de fissurer cet unanimisme, les portes grandes ouvertes de la promotion interne n'incitent pas à la contestation.

« Un syndicat pour quoi faire ? s'étonne le délégué syndicaliste du comité d'entreprise. Nous sommes informés en permanence, assistés par la marche de l'entreprise. On ne peut pas parler de tous les problèmes sans exclure ». La base se garde bien de fissurer cet unanimisme, les portes grandes ouvertes de la promotion interne n'incitent pas à la contestation.

« Un syndicat pour quoi faire ? s'étonne le délégué syndicaliste du comité d'entreprise. Nous sommes informés en permanence, assistés par la marche de l'entreprise. On ne peut pas parler de tous les problèmes sans exclure ». La base se garde bien de fissurer cet unanimisme, les portes grandes ouvertes de la promotion interne n'incitent pas à la contestation.

« Un syndicat pour quoi faire ? s'étonne le délégué syndicaliste du comité d'entreprise. Nous sommes informés en permanence, assistés par la marche de l'entreprise. On ne peut pas parler de tous les problèmes sans exclure ». La base se garde bien de fissurer cet unanimisme, les portes grandes ouvertes de la promotion interne n'incitent pas à la contestation.

« Un syndicat pour quoi faire ? s'étonne le délégué syndicaliste du comité d'entreprise. Nous sommes informés en permanence, assistés par la marche de l'entreprise. On ne peut pas parler de tous les problèmes sans exclure ». La base se garde bien de fissurer cet unanimisme, les portes grandes ouvertes de la promotion interne n'incitent pas à la contestation.

« Un syndicat pour quoi faire ? s'étonne le délégué syndicaliste du comité d'entreprise. Nous sommes informés en permanence, assistés par la marche de l'entreprise. On ne peut pas parler de tous les problèmes sans exclure ». La base se garde bien de fissurer cet unanimisme, les portes grandes ouvertes de la promotion interne n'incitent pas à la contestation.

« Un syndicat pour quoi faire ? s'étonne le délégué syndicaliste du comité d'entreprise. Nous sommes informés en permanence, assistés par la marche de l'entreprise. On ne peut pas parler de tous les problèmes sans exclure ». La base se garde bien de fissurer cet unanimisme, les portes grandes ouvertes de la promotion interne n'incitent pas à la contestation.

« Un syndicat pour quoi faire ? s'étonne le délégué syndicaliste du comité d'entreprise. Nous sommes informés en permanence, assistés par la marche de l'entreprise. On ne peut pas parler de tous les problèmes sans exclure ». La base se garde bien de fissurer cet unanimisme, les portes grandes ouvertes de la promotion interne n'incitent pas à la contestation.

« Un syndicat pour quoi faire ? s'étonne le délégué syndicaliste du comité d'entreprise. Nous sommes informés en permanence, assistés par la marche de l'entreprise. On ne peut pas parler de tous les problèmes sans exclure ». La base se garde bien de fissurer cet unanimisme, les portes grandes ouvertes de la promotion interne n'incitent pas à la contestation.

7 F
NUMERO
DE JUIN

Le Monde
dossiers et documents

LES ARCHIVES DE L'ACTUALITÉ

LE DERNIER ÉTAT DE LA FRANCE
Spécial BAC
Dossier de révision/actualisation

- Entre libéralisme et interventionnisme.
- Chômage et flexibilité de l'emploi.
- Lendemain de krach.
- Commerce extérieur sous influence.
- Enseignement et mobilité sociale.

LES SERVICES SECRETS

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Économie

ETRANGER

« Problème national numéro un » selon le président Balaguer

Une grave crise énergétique paralyse l'activité de la République dominicaine

Le conseil d'administration de la Banque mondiale devait examiner, le mardi 7 juin, l'attribution d'un prêt de 105 millions de dollars à la République dominicaine pour tenter de résoudre la grave crise énergétique qui paralyse l'activité de cette nation caraïbe.

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant

Qualifiée de « problème national numéro un » par le président de la République, M. Joaquín Balaguer, la défectuosité du système électrique a pris des proportions sans précédent dans un pays en temps de paix. Les coupures de courant, quotidiennes, durent parfois plus de dix heures, d'arrêt. A cinq reprises depuis un mois, l'ensemble du système a disjoncté, imposant un « black-out » de plusieurs heures à l'ensemble du pays. L'administrateur général de la Corporación Dominicana de Electricidad (CDE, l'EDF locale), M. Carlos Guillén Méza, s'est récemment déclaré incapable de programmer et d'annoncer les délestages.

Les entreprises sont gravement affectées par les caprices de l'électricité. A la fin mai, le président de la zone industrielle d'Herrera, dans la banlieue de la capitale, M. Luis Sánchez Noble, a menacé de mettre les 20 000 salariés de la zone en chômage technique si la CDE ne garantissait pas la fourniture de huit heures de courant par jour. Les poissonniers et les boulangers ferment boutique et une odeur nauséabonde de pourriture flotte sur les rayons de produits « frais » des supermarchés.

La défaillance des feux de signalisation créent d'insupportables embouteillages aux principales intersections et les accidents se multiplient. Les pompes à eau ne fonctionnent plus. Bref, le coût des défaillances de la CDE est considérable : « Le manque à gagner peut être estimé à 30 millions de dollars par mois », calcule M. Alberto Campagna, un expert énergétique qui représente la société française Alstom en République dominicaine.

Les vendeurs de bougies, de lampes à gaz et surtout les importateurs de groupes électrogènes, fabriqués pour la plupart aux Etats-Unis ou au Japon, sont seuls à profiter de la situation. La privatisation du service électrique, recommandée par la Banque mondiale, est de fait largement entamée. Les générateurs individuels achetés par les entreprises et les particuliers produisent déjà plus de 270 000 kilowattheures dans la capitale, selon une récente estimation de la CDE. Seule solution à court terme, cette atomisation de la production électrique est aberrante du point de vue économique. Le coût du kilowattheure produit à domicile est au moins trois fois supérieur à celui d'une centrale classique.

La plupart des experts doutent que la CDE puisse rétablir la situation à brève échéance. Sur le papier, la compagnie dispose d'une capacité de production suffisante pour répondre à la demande. Mais la sécheresse réduit l'apport du parc hydraulique (15% du total) et les avaries aggravées par le manque d'entretien paralysent en permanence la moitié au moins des unités thermiques.

A ces insuffisances de la production s'ajoute un gigantesque gaspillage en aval, du côté de la distribution : près de 40% de l'électricité produite est « perdue » pour la CDE, ce qui, selon les experts, représente un peu enviable record mondial. Pour des raisons techniques, ou parce qu'elle est purement et simplement volée par les usagers qui ont multiplié les branchements sauvages sur le vétuste réseau de distribution. La forte dévaluation du peso dominicain face au dollar depuis un an (près de 100%) a porté le coup de grâce aux finances de la compagnie, dont plus de 75% des dépenses se font en devises, pour l'acquisition de combustible.

Après avoir longtemps refusé une augmentation des tarifs, « compte tenu de la précarité du service » et « pour éviter une explosion sociale », le président Balaguer s'est récemment rangé aux avis de la

Banque mondiale qui a conditionné l'octroi de son prêt à une hausse du prix du courant. Il a également relancé la construction d'ouvrages hydroélectriques, dont la centrale de Rio Blanco confiée à Alstom et partiellement financée par la France. Mais, selon M. Campagna, pour rattraper le retard d'investissement et rétablir un service fiable, il faudrait disposer à court terme de 500 millions de dollars. Une somme sans commune mesure avec les moyens de ce pays de 6 millions d'habitants, dont la dette extérieure dépasse 4 milliards de dollars.

Reste la voie de la privatisation, qui devrait être prochainement adoptée par le Parlement et permettre aux zones franches industrielles et aux projets touristiques de poursuivre leur développement.

JEAN-MICHEL CAROTT.

Pierre-André
ALBERTINI



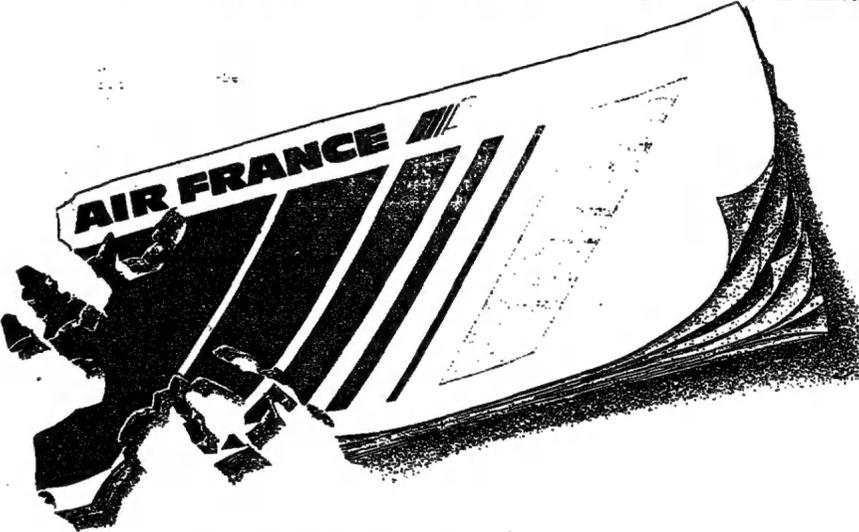
Un Français
en apartheid

Une Afrique du Sud vécue de l'intérieur. Le récit scrupuleux de deux ans et demi de la vie d'un jeune Français en apartheid, qui ne trouve qu'un seul moyen de s'y adapter : aider ceux qui le combattent.

au fil du sujet

GALLIMARD nrf

LES PRIX BAISSENT SUR L'EUROPE D'AIR FRANCE.



AIR FRANCE PREND LES DEVANTS EN EUROPE ET PROPOSE DES NOUVEAUX TARIFS ENCORE PLUS BAS.

LONDRES	DUBLIN	BERLIN
790 F	1090 F	1190 F
ALLER-RETOUR	ALLER-RETOUR	ALLER-RETOUR

ROME*	VIENNE*	MUNICH
1470 F	1515 F	990 F
ALLER-RETOUR	ALLER-RETOUR	ALLER-RETOUR

* Prix valables du 1^{er} juillet au 31 août 1988 sous réserves d'approbations gouvernementales.

Conditions particulières de vente et de transport. Prix susceptibles de modifications en fonction de la réglementation en vigueur.



Pour en savoir plus sur l'Europe d'Air France, renseignez-vous dans votre agence Air France ou auprès de votre Agent de voyages.

Une Maison du Japon à Paris

Une Maison du Japon sera construite rue de la Fédération, dans le quartier des affaires de Paris, sur un terrain de 2 000 mètres carrés appartenant à l'Etat. L'édifice devrait être terminé d'ici à quatre ou cinq ans et comporter une surface habitable d'environ 6 000 mètres carrés. Le projet, suivi par l'ambassadeur du Japon à Paris, M. Motono, et parrainé par un comité de soutien présidé par M. François-Xavier Ortoli, président de Total, a au moins deux objectifs. Le premier serait d'offrir des manifestations qui soient intéressantes en elles-mêmes au-delà de leur lien avec le Japon ; le second, de faire de

cette Maison une antenne permanente du Japon contemporain, avec des conférences, des rencontres entre Français et Japonais. Mais on songe aussi à ouvrir un terminal qui pourrait donner aux Français accès à certaines banques de données japonaises. Un concours d'architectes ouvert à des Français et des Japonais sera bientôt lancé. Le gouvernement japonais financera une partie du projet avec, pour la deuxième phase des travaux et le budget de fonctionnement de la Maison, le concours d'associations privées japonaises.

CORRESPONDANCE

Une lettre du président de la chambre de commerce de la Martinique

A la suite de l'article d'Etienne Marie intitulé « La Guadeloupe mieux placée que la Martinique pour recevoir les grands navires porte-conteneurs » (le Monde du 26 mai), M. Alex Huyghes-Despointes, président de la chambre de commerce et d'industrie de la Martinique, nous apporte les précisions suivantes :

S'agissant de surfaces nécessaires à une manutention efficace, la chambre de commerce et d'industrie de la Martinique réalise actuellement une zone industrielle-portuaire d'une superficie totale de dix-huit hectares, dont le calendrier d'exécution prévoit la livraison de la première tranche au cours du premier semestre 1989.

Une des trois tranches, d'une superficie de cinq hectares, est réservée à l'extension du port de commerce et pourra permettre une extension des activités portuaires actuelles dans des conditions bien différentes de celles que vous annoncez, et les besoins futurs seront ainsi largement satisfaits.

Pour preuve, nous repreneons ci-dessous l'essentiel d'un télégramme que nous avons adressé à la direction générale de la Compagnie générale maritime (CGM) après avoir pris connaissance des termes de vos déclarations, selon lesquelles cette compagnie (principale utilisatrice des installations portuaires dans les deux ports de Pointe-à-Pitre et de Port-de-France) aurait choisi de privilégier l'escale de Pointe-à-Pitre.

« Monsieur le Président, Un article paru dans le Monde du 26 mai 1988 fait état du fait que la CGM incline à penser qu'un seul grand port aux Antilles françaises

pourrait suffire et que ce port pourrait être celui de la Guadeloupe.

« Je tiens, Monsieur le Président, à vous apporter le démenti le plus formel sur cette pseudo-information, qui ne repose sur aucun fondement.

« Je puis vous assurer, au nom de notre direction générale, qu'aucun membre de notre entreprise n'a pu tenir de tels propos, la stratégie de la CGM n'étant à aucun moment intégrée ce consensus économique (...). Notre trafic sur la Martinique est supérieur au trafic sur la Guadeloupe et les perspectives économiques ne nous conduisent en aucune manière à envisager une remise en cause de notre desserte actuelle (...). »

Les départements de la Guadeloupe et de la Martinique ont tous deux des problèmes de développement économique et travaillent chacun à trouver des solutions modernes et efficaces pouvant offrir à leurs entreprises la possibilité de s'ouvrir sur l'extérieur et d'aborder la compétition de 1992 avec les meilleures chances.

L'aspect de commerce extérieur et d'intégration régionale est un élément important de cette préparation, et, à ce titre, la chambre de commerce et d'industrie de la Martinique a adhéré depuis septembre 1987 à la World Trade Center Association. Ce choix s'inscrit dans le sens d'échanges renforcés avec les pays de la région et prouve la volonté de la Martinique de jouer un rôle aussi important que possible dans la redistribution du trafic en provenance de l'Europe, ce qui suppose le maintien de la qualité des équipements portuaires dont la chambre de commerce et d'industrie de la Martinique a la responsabilité.

port
salariés

Les coûts
des transports

LES ARCHIVES
L'ACTUALITE
LA FRANCE

SECRETS
DE JOURNAUX

Marchés financiers

BOURSE DU 7 JUI

Cours relevés à 17 h 30

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sub-sections for Règlement mensuel and Comptant.

Comptant (sélection) SICAV (sélection) 7/6

Table of financial instruments including Obligations, Actions, and SICAV, with columns for Valeurs, Cours, and % change.

Cote des changes Marché libre de l'or

Table of exchange rates and gold prices, including columns for Cours, Cours 7/8, and Cours des billets.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE Renseignements : 45-55-91-82, posts 4330

o : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ★ : marché continu

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	ARTS ET SPECTACLES	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
3 L'ouverture du sommet arabe d'Alger. 5 Somalie : l'offensive des rebelles serait une réaction à la réconciliation entre Addis-Abeba et Mogadiscio. 7 Les autorités chinoises face aux manifestations étudiantes.	10-11 L'accord de Marseille entre le FN et l'URC et les retrouvailles à gauche. 12-13 La liste des candidats restant en lice pour le second tour. 14 Rentrée parlementaire le 23 juin. - L'avenir de la Nouvelle-Calédonie.	15 La réforme de la profession d'avocat. 16 Sports. DÉBATS 2 « Cartrisme ou ouverture ? », par Alain Touraine : « Chronique d'une honte », par Anne-Marie de Grazia.	17 Musiques : Halle d'été jazz à La Villette. 18 Guide et calendrier des festivals de jazz. 19 Entretien avec Maurice Ohana.	25 Le logement social : SOS, quartiers en détresse... 26 Le pouvoir d'achat des salariés a stagné en 1987. 28 M. Lamarchand, PDG de Pier Import. 28 La krach énergétique de Saint-Dominique. 30-31 Marchés financiers.	Abonnements 2 Cartes 16 Météorologie 16 Mots croisés 16	● Admissibilité à Centrale et Supélec ECOLES. ● Les sujets du bac philo EXC ● Abonnez-vous au Monde ABO Actualité International. Bourse. Election. Immobilier. Loto. 3615 Tapez LEMONDE

Après la proclamation d'office de deux députés de l'URC dans l'Oise

Deux élections partielles seront probablement organisées cet automne

Le Conseil constitutionnel, saisi de plusieurs recours, après la proclamation d'office, dans la 1^{re} et la 2^e circonscription de l'Oise, de l'élection des candidats de l'URC et l'annulation par la commission départementale de recensement des votes de tous les suffrages qui s'étaient portés sur les candidats socialistes, devrait statuer rapidement, au terme d'une instruction contradictoire qui est de règle dans le contentieux électoral (le Monde du 8 juin).

Le préfet de l'Oise, M. Pierre Chassigneux, a indiqué le mardi 7 juin qu'il allait prendre un arrêté pour former une nouvelle commission de recensement des votes composée différemment. « Si une commission que je nomme se met à faire n'importe quoi, je suis amené à réagir », a expliqué le préfet qui a, tout comme les candidats socialistes, M. Walter Amallem et Guy Vadeplied, déposé un recours pour excès de pouvoir auprès du Conseil constitutionnel.

La commission, qui a purement et simplement annulé les 30 599 suffrages obtenus par M. Amallem et les 15 375 qu'avait recueillis M. Vadeplied parce que la mention suppléant figurait sur les bulletins de vote après et non avant le nom de ces derniers, était présidée par M^{me} Rosine Pierrard, présidente du tribunal de grande instance de Beauvais, et composée de deux autres magistrats : M. Claude Lacastaigne et Jean-Aimé Berche, d'un conseiller général : M. Jean-Paul Callens, et de la directrice par intérim du service de la réglementation à la préfecture de l'Oise, M^{me} Marie-Josée Desros. Seul un magistrat de la commission et la représentante du préfet ont refusé d'entériner la décision d'annulation des suffrages qui s'étaient portés sur les candidats socialistes.

M^{me} Pierrard, magistrat connu pour son intransigeance, était venue le 2 juin porter la contradiction à

M. Vadeplied au cours d'une réunion publique, dans une petite commune de l'Oise. Le Déluge. La présidente de la commission de recensement des votes n'était pas tenue à l'obligation de réserve hors l'exercice de sa fonction. Cet épisode suggère cependant que des arrière-plans politiques n'ont pas été absents d'une décision aussi radicale et probablement promise à l'annulation. Le mandataire de M. Jean-François Mancel, l'un des candidats URC proclamés élus, avait de son côté fortement insisté pour que diverses erreurs imputables à son adversaire soient sanctionnées par l'annulation des bulletins litigieux.

Si la décision à venir du Conseil constitutionnel annule la procédure suivie par la commission départementale de l'Oise, deux élections partielles devront être organisées dans la 1^{re} et la 2^e circonscriptions de l'Oise après l'été.

Venus déposer mardi à 16 heures leur candidature pour le second tour à titre conservatoire, MM. Amallem et Vadeplied se sont entendus pour que cette formalité était superflue puisque deux candidats avaient été proclamés élus au terme du premier tour.

M. K.

[Les résultats réformés et proclamés par la commission départementale de recensement de l'Oise sont les suivants :

- Dans la 1^{re} circonscription M. Desrosier est proclamé élu avec 67,2 % des suffrages exprimés (17 558) et son adversaire socialiste M. Amallem obtient 0 vote.

- M. Vadeplied (PS) subit le même sort dans la 2^e circonscription et les 21 307 suffrages obtenus par M. Mancel lui permettent dans ces conditions d'être proclamé élu avec 71,9 % des suffrages exprimés.

Dans la 4^e circonscription, M. Hamelin (PS) privé pour les mêmes raisons de 2 135 votes n'en obtient plus que 12 182. Son adversaire (URC-RPR), M. Delaine est crédité, avec 21 466 suffrages de 49,9 % des suffrages exprimés.]

L'élégance des prix

Couture hommes et femmes.

1 tailleur couture : 1.295 F
2 costumes de marque : 2.500 F
1 pantalon gratuit

pour l'achat d'une veste

Paris 8^e : 58, Fg Saint-Honoré (1^{er} ét.) M^{me} Concord
St-Germain-en-Laye : 60 bis, rue de Paris (1^{er} ét.)
Lyon 2^e : 5, rue des Archers (1^{er} étage)
Ouverts tous les jours de 10 à 18 h.
Dimanches et jours fériés inclus.

Paris 8^e : 4, rue Martouf (1^{er} ét.) M^{me} Alma-Marceau

MACINTOSH II, C'EST LA PLUS FORTE TÊTE DU CLAN MACINTOSH.

29 900 F HT

Échange de votre Macintosh Plus contre un Macintosh II 40 Mo. interne, clavier, écran monochrome, carte vidéo

INTERNATIONAL COMPUTER

La micro sans frontières

26, rue du Renard Paris 4^e ■ 42.72.26.26
64, av. du Prado Marseille 6^e ■ 51.37.25.03

Rigueur et malaise au tribunal de Beauvais

BEAUVAIS
de notre correspondant

Mélange de hasard et des nécessités liées au contrôle des élections : nombre d'acteurs de cette affaire « procédurière » sont des familiers du palais de justice de la ville. M^{me} Danièle Fournel, mandataire auprès de la commission de recensement des votes de M. Jean-François Mancel, président du conseil général, déclaré élu au premier tour dans la deuxième circonscription de l'Oise, est avocat et ancien bâtonnier du barreau de Beauvais. M. Christian Filippi, adjoint au maire de Beauvais et suppléant du candidat socialiste Guy Vadeplied dans cette circonscription, est le greffier en chef du tribunal.

Enfin, M^{me} Rosine Pierrard, présidente de la commission de recensement, qui a pris la décision d'annuler le vote de M^{me} M^{me} et celles obtenues par M. Walter Amallem, ancien président de la région Picardie, est présidente du tribunal de grande instance de la préfecture de l'Oise depuis dix ans. Petite, affable, les cheveux grisonnants coiffés en tresses nouées autour de la tête, à cinquante-sept ans elle dirige de main de maître un tribunal qui, après s'être lancé dans une expérience d'informatisation de son greffe, qui s'est soldée par un fiasco complet, se caractérise aujourd'hui par quelques singularités.

Résumant, M^{me} Pierrard s'est émise publiquement sur des malheurs de la procédure à l'accession à la propriété : votes par fautes de ventrisme à vil prix un immeuble qui ne rembourse pas leurs dettes. Pour

eux, elle entoure désormais les audiences de crise d'une certaine publicité qui ne les réserve plus aux happy few marchands de biens. Mais la véritable « mission » dont se sent investi à l'heure actuelle le tribunal de Beauvais est la répression de la conduite en état d'ivresse.

À ce sujet, le procureur de la République, M. Jean-Paul Simonot et M. Eric Gillet, vice-président du tribunal, ont récemment jugé nécessaire de rétablir une conférence de presse pour faire le bilan de trois mois de répression. Les chiffres qu'ils ont avancés témoignent et de la gravité de la situation et de la volonté d'y remédier. De janvier à mars, ce sont cent soixante-cinq ans de suspension de permis de conduire qui ont été prononcés à Beauvais.

À l'audience solennelle de rentrée du tribunal, au début de cette année, M^{me} Pierrard, dans un discours qu'elle avait prononcé devant un autre acteur de cette affaire, M. Pierre Chassigneux, préfet de l'Oise, avait souhaité l'avènement d'une « perestroïka » pour la justice. « Il est temps, avait déclaré la présidente du tribunal, que nos ministères - nous l'avions espéré lorsque nous en avions un pour voisins - viennent visiter les tribunaux en goulant à la soupe. Cela ne serait pas perçu comme une inspection ni comme une atteinte au principe de la séparation des pouvoirs.

Peut-être faut-il chercher l'explication partielle de cette inflexibilité poussée jusqu'à l'extrême dans ce qu'il est convenu d'appeler le malaise des juges. « Le juge est là pour appliquer la loi - bonne ou mauvaise », avait dit M^{me} Pierrard.

JEAN-MARIE DEROY.

A la Réunion

M. Fruteau (PS) se retire sans se désister en faveur de M. Paul Vergès (PCR)

SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION
de notre correspondant

Le premier secrétaire de la fédération socialiste de la Réunion, M. Jean-Claude Fruteau, a annoncé, mardi soir 7 juin, qu'il retirait sa candidature dans la cinquième circonscription sans toutefois se désister pour M. Paul Vergès, secrétaire général du Parti communiste réunionnais (PCR).

La fédération n'a pas appelé non plus au désistement pour les deux autres candidats du PCR en ballottage.

Les socialistes réunionnais ont mis fin au suspense deux heures seulement avant la fin du délai du dépôt des candidatures pour le deuxième tour. Tout au long de la journée de mardi, la fédération était restée sur la position adoptée lundi soir par sa commission exécutive, à savoir le maintien de la candidature de M. Fruteau contre M. Jean-Paul Virapoullé, député sortant UDF-CDS, et contre M. Paul Vergès. Dans les trois autres circonscriptions où il y a ballottage entre la droite et la gauche, la commission exécutive prônait l'union de la majorité présidentielle. M. Fruteau a essayé, mardi, d'obtenir un désistement de M. Vergès en sa faveur, estimant qu'il était le mieux placé pour battre M. Virapoullé.

Les socialistes fondaient leur argumentation sur deux points essentiels : il est important, disent-ils, que le Parti socialiste ait au

moins un siège à la Réunion (M. Gilbert Annette est en ballottage difficile face à M. Auguste Legros à Saint-Denis), et le PCR a cumulé par ailleurs, note-t-il, de 1983 à 1986, plusieurs échecs successifs contre M. Virapoullé à Saint-André, ce qui pourrait nuire à son secrétaire général dans la finale opposant au délégué départemental de l'UDF.

Les socialistes craignent, en outre, qu'une victoire de M. Vergès, le 12 juin, dans l'est du département ne redonne un coup de fouet à l'élection communiste, notamment à Saint-Benoît, dont M. Fruteau est le maire, et qui sera concerné par les prochaines élections cantonales.

ALIX DJOUX.

MM. Maurice Tubiana et Jean-Pierre Changeux à l'Académie des sciences

MM. Maurice Tubiana, Jean-Pierre Changeux, André Capron, François Morel, Pierre Buser et Claude Hélène ont été élus lundi 6 juin à l'Académie des sciences.

M. Tubiana, soixante-huit ans, qui est actuellement directeur de l'Institut de cancérologie Gustave-Roussy de Villejuif a joué un rôle de premier plan dans l'étude des tumeurs humaines et du développement des méthodes de radiobiologie de haute énergie, en association avec la chimiothérapie.

M. Changeux, cinquante-deux ans, auteur du best-seller *L'Homme neuronal*, est un grand spécialiste de la neurobiologie. En 1982, ses travaux ont été couronnés par l'un des plus grands prix décernés conjointement par les Académies des sciences de Paris et de Washington, le Prix Richard Lounsberry.

M. François Morel, soixante-cinq ans, actuellement professeur au Collège de France, a effectué l'essentiel de ses recherches expérimentales sur les divers aspects du fonctionnement rénal et sa régulation hormonale.
M. Pierre Buser, soixante-sept ans, est directeur de l'Institut de neurosciences du CNRS (Centre national de la recherche scientifique).
M. André Capron, cinquante-huit ans, est spécialiste de l'immunologie des affections parasitaires.
M. Claude Hélène, cinquante ans, est professeur au Muséum national d'histoire naturelle où il dirige le laboratoire de biophysique.

En raison de l'abondance de l'actualité, la publication de notre page « Emploi » est reportée à demain (le Monde du 10 juin).

Sur le vif

La galère

Il y a vraiment des meses goniés ! Vous savez ce qu'ils font ? Des projets de vacances ! Si, si, ils envisagent très sérieusement de se déplacer cet été. Moi, bien que de d'y penser, ça me rend malade, je dois m'alliter. Pas question de partir me reposer, je suis bien trop fatigué. Dans le temps, on allait à la campagne, à la mer, à la montagne, ou même à l'étranger. Fini, ça, terminé. Maintenant, les moyens de transport sont devenus des lieux de villégiature. Faut prévoir d'y séjourner une bonne petite semaine à l'aller et au retour.

Moi, ma bagnole est pas équipée pour. J'ai pas de lavabo, rien qu'un petit réchaud, pas non plus de frigo. La train, j'aime assez. Comme il faut changer quasiment trois fois pour aller de Saint-Fleur à Saint-Malo avec ses valises et ses bagages, on a l'impression d'entreprendre un voyage à la Jules Verne. L'annul, c'est tout ce qu'il y a à faire. Pour trouver un wagon-bar, faut vraiment s'accrocher.

Reste l'avion, et alors là, c'est la cata ! Des passagers pris en otages par des grèves à répétition, tiens l'Air Inter vient de

remettre ça. Enfermé toute une nuit dans des appareils cloqués au sol par des compagnies débordées. Des tours de contrôle qui perdent le nord. Des hôtesses annonçant, sereines, un léger retard après sept ou huit heures d'attente écumante dans les salles d'embarquement, qui finissent par rassembler à l'un quel que soit le genre à Calcutta. Des vols annulés. Des valises qui se font la maille. Vous croyez qu'elle vous accompagneront à Oslo, elles se trent à Acapulco, c'est plus rigolo. Allez, tchao, ma grande !

C'est infernal ! Et c'est dangereux. Très. Parole que la route. Et pour les mêmes raisons : les encombrements. Les avions arrêtent pas de se frôler les ailes. Les collisions, les vraies, les presque vraies, les pas tout à fait vraies, on les compte plus. Un miracle qu'ils ne se remettent pas dedans à tout bout de piste, à tout bout de champ, ces carcasses volantes.

Et comme c'est parti, c'est pas demain le week-end, ça va s'arranger. Ça va pas en fiche non billet. Ou plutôt mon ticket. De métro.

CLAUDE SARRAUTE.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 8 juin

Très résistant

D'abord en repli sur de nouvelles ventes bénéficiaires, la Bourse de Paris est devenue très résistante mercredi matin. A 11 heures, l'indice était instantané avait réduit l'écart (- 0,21 %) pour revenir à proximité du point d'équilibre (- 0,07 %).

Le numéro du « Monde » daté 8 juin 1988 a été tiré à 588 067 exemplaires.

Triple accident d'avions

Dans la même journée, le mardi 7 juin, l'armée de l'air française a connu un triple accident d'avions. Un chasseur-bombardier Mirage-5 de la base de Colmar (Haut-Rhin) s'est écrasé dans le nord de l'Allemagne fédérale, où il était en exercice ; le pilote est indemne. Dans la région de Pithiviers (Loiret) ; deux avions d'attaque Jaguar se sont heurtés en vol, alors qu'ils effectuaient une mission d'entraînement à basse altitude ; l'un des pilotes a été tué. C'est le quatrième accident d'avion dans l'armée de l'air depuis le début de l'année, et le sixième pilote tué.

SVM SCIENCE & VIE MICRO

12 TRAITEMENTS DE TEXTE A L'ÉPREUVE

Grâce à un document-type, vous pourrez comparer vous-mêmes les qualités de 12 logiciels sélectionnés par SVM pour les compatibles IBM, les Macintosh ou les Atari ST.

ÉGALEMENT AU SOMMAIRE DU NUMÉRO DE JUIN

- 3 compatibles IBM PC-AT à prix record
- 3 bases de données professionnelles sur Atari ST
- Tout sur les micro-ordinateurs soviétiques

N° 1 DE LA PRESSE INFORMATIQUE